



SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE

RAPPORT D'ACTIVITES 2017

ASSOCIATION DE PREVENTION « LE CHEMIN »

3 Rue Solferino, Logement 501

24000 PERIGUEUX

Tél : 05.53.46.31.04

Mail : accueil@lechemin24.fr

Site Internet : www.lechemin24.fr

Nos Financeurs :



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »



Table des matières

Le mot de la Présidente.....	7
Le mot du Directeur.....	8
1. L'ASSOCIATION « LE CHEMIN »	9
1.1 Historique.....	9
1.2 Les valeurs Associatives.....	10
1.3 Les instances Associatives et leur composition.....	11
1.3.1. Le Bureau.....	11
1.3.2. Le Conseil d'Administration.....	11
2. LE SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE.....	12
2.1.a L'organisation du service.....	12
2.1.b Les ressources humaines.....	14
2.1.1 L'Organigramme au 01/01/2017.....	16
2.1.2 Le siège administratif.....	16
2.1.3 La sectorisation de l'équipe.....	17
2.1.3.1. Le travail de rue et la présence sociale	17
2.1.3.2 Les Chantiers éducatifs Bilan PO-IEJ 2015/2017.....	19
2.1.3.3. La mise en œuvre des Chantiers Educatifs dans le cadre du dispositif PO.IEJ et du Contrat de Ville en 2017.....	22
2.1.3.4. Le rapport du Coordonnateur Socioprofessionnel	26
2.1.3.5. La structuration de l'Equipe Educative	30
2.1.3.5.1 Coulounieix-Chamiers/Marsac sur l'Isle.....	30
2.1.3.5.2 Centre-Ville/Les Mondoux	30
2.1.3.5.3 Le Toulon.....	30
2.1.3.5.4 Le Gour de L'Arche/Chancelade	30
2.1.3.5.5 Canton Isle Manoire.....	30
2.1.3.5.6 Les autres personnels	30

2.2 L'activité du siège.....	31
2.2.1 L'activité du Directeur.....	31
2.2.2. L'activité du cadre administratif et de la chargée d'accueil.....	37
2.2.3 Le soutien technique.....	39
2.2.4 Les outils de travail.....	45
2.2.4.1 Mise en place d'outils d'analyse de l'activité.....	45
2.2.4.2 Contributions écrites.....	46
2.3 La gestion administrative et financière.....	46
2.4 La rénovation de l'image du Service de Prévention Spécialisée.....	46
3. L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2017 PAR SECTEUR.....	48
3.1 Présentation générale.....	48
3.1.1 Cadre d'intervention de la Prévention Spécialisée, présentation des missions	48
3.1.2 Public : présentation générale, processus de rencontre.....	48
3.2 Illustration des différentes phases d'emploi du temps de l'éducateur.....	59
3.3 Le bilan d'activité par secteur (Réalisé par chaque équipe éducative).....	61
3.3.1 Le secteur de Coulounieix-Chamiers et de Marsac sur l'Isle.....	62
1/Typographie du territoire par secteur d'intervention contexte, superficie, Habitants, cadre d'intervention, schéma de quartier.....	62
2/Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières.....)	65
3/Le public du territoire	66
4/Outils de médiations.....	72
5/Le partenariat.....	77
6/Développement Social Local	80
3.3.2 Le secteur de Périgueux Centre-ville/gare/St-Martin/le bassin/les Mondoux.....	82
1/Typographie du territoire par secteur d'intervention contexte, superficie, habitants, cadre d'intervention, schéma de quartier.....	82
2/Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières.....)	83
3/Le public du territoire.....	84

4/Outils de médiations.....	88
5/Le partenariat.....	92
6/Développement Social Local.....	96
3.3.3 Le Quartier du Toulon.....	99
1/Typographie du territoire par secteur d'intervention contexte, superficie, habitants, cadre d'intervention, schéma de quartier.....	99
2/Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières.....)	101
3/Le public du territoire.....	101
4/Outils de médiations.....	103
5/Le partenariat.....	104
6/Développement Social Local.....	105
3.3.4 Le Secteur du Gour de L'Arche et de Chancelade.....	109
1/Typographie du territoire par secteur d'intervention contexte, superficie, habitants, cadre d'intervention, schéma de quartier.....	109
2/Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières.....)	113
3/Le public du territoire.....	113
4/Outils de médiations.....	120
5/Le partenariat.....	122
6/Développement Social Local.....	123
3.3.5 Le Secteur du Canton Isle Manoire.....	125
1/Typographie du territoire par secteur d'intervention contexte, superficie, habitants, cadre d'intervention, schéma de quartier.....	125
2/Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières.....)	127
3/Le public du territoire.....	129
4/Outils de médiations.....	131
5/Le partenariat.....	133
6/Développement Social Local.....	135
4. CONCLUSION.....	136
5. OBJECTIFS.....	136

6. ANNEXES	137
A.1 Le cadre d'intervention.....	137
A.2 Le texte législatif.....	137
A.3 La convention.....	138
A.4 La Charte.....	139
B.1 Le projet de service.....	140
B.1.2 Le cadre institutionnel du service.....	141
B.2 Le processus d'évaluation.....	143

Le mot de la Présidente...

L'année 2017 a été marquée par de sérieuses difficultés,

L'année 2017 débuta avec de nouveaux statuts pour notre association et avec le transfert de l'activité de prévention spécialisée de l'association Mosaïque vers la nôtre. Une équipe étoffée donc, avec une volonté forte de bien accueillir les nouveaux arrivants et d'accroître notre force de travail sur un territoire resté identique par l'addition des 2 services.

Avec la mise en œuvre de l'évaluation interne, au coût d'entrée important, c'est aussi un référentiel commun qui permet aux 3 clubs de prévention de Dordogne d'être au diapason des missions qui nous sont confiées par l'assemblée départementale et son Président.

L'investissement dans le cadre du PO-IEJ a été conséquent pour tous. Ces efforts ont été commentés et reconnus par la directrice générale de la solidarité et de la prévention et des félicitations adressées à plusieurs reprises en fin d'année. C'est à souligner.

Nous avons avec cet outil renforcé nombre de partenariats sur notre territoire et créé de nouveaux échanges qui vont dans le sens des valeurs de notre association et j'en suis heureuse. Davantage de justice, de solidarité de prévention sont à rechercher, à partager et à transmettre. Nous avons renouvelé tous nos outils de communication, site internet, plaquette, visuels mobiles, pour être plus lisible et visible. Nous avons en 2017 mis à niveau l'ensemble des moyens matériels et des conditions d'accueil pour notre public avec le soutien de toutes les administratrices et tous les administrateurs que je remercie.

Les outils de travail sont opérationnels pour offrir à chaque salarié les meilleures conditions de travail possible. Ce local du Gour de l'Arche que nous avons tant attendu est maintenant une réalité, grâce au concours du Grand Périgueux qui en a financé les travaux. Il reste cependant à garantir son accès au public, ce qui ne saurait tarder... Cet aménagement, le troisième, vient clôturer les deux précédents, celui du Toulon et celui de Boulazac qui a été rafraîchi.

Pour l'année 2018 qui s'ouvre, nous aurons à réaliser l'évaluation externe et mettre en œuvre les diagnostics de territoire qui sont essentiels à notre pratique partenariale. Le travail de rue est notre cœur de métier, mais d'autres pistes seront sans doute à explorer avec l'utilisation toujours plus active par les jeunes des supports numériques.

Pour améliorer encore nos outils, le logiciel « Proximus » sera expérimenté en 2018. J'espère qu'il apportera à chacune et chacun une souplesse et un gain de temps, notamment lorsque l'un des salariés doit remplacer un personnel arrêté pour maladie et qu'il doit soutenir des jeunes dans les meilleures conditions possibles. Enfin, nous espérons de lui un regain d'efficacité pour simplifier la mise en commun des éléments nécessaires à la rédaction de nos rapports d'activités.

Avec plus de 2000 heures (à confirmer) en 2018, le Conseil Départemental sans attendre un avenant européen, conforte l'outil de travail des chantiers éducatifs et notre mode de relation avec les jeunes les plus éloignés des dispositifs de droit commun. Il en est de même dans le cadre du Contrat de ville pour environ 500 heures. Cet effort doit être poursuivi.

Notre Chantier Educatif permanent « Le Chemin du Jardin » à Coulounieix-Chamiers s'enrichira d'une serre qui sera vraisemblablement positionnée sur l'ex-terrain militaire et d'un

outillage adapté à son développement, toujours dans l'intérêt des jeunes accueillis, en inter-secteurs.

Avec de nouveaux outils extérieurs (Barnum pliable, flèche de communication, réchaud...), nous avons complété nos capacités pour intervenir en autonomie sur l'ensemble de notre secteur, quel que soient les conditions climatiques, si elles ne sont pas exceptionnelles.

En 2018, il sera aussi question de soutenir les parcours professionnels des 2 jeunes volontaires en service civique, Margaux et Rémy, pour qu'ils puissent trouver des prolongements en adéquation avec leurs souhaits.

Marie-Claire SARLANDE, Présidente.

Le mot du Directeur...

En 2017 nous avons accueilli de nouveaux personnels pour étayer l'équipe afin de réaliser les objectifs qui nous sont demandés.

Alors que le Public jeune de moins de 12 ans est très présent et demandeur d'une attention particulière sur notre territoire, il faut également assumer une mission qui s'est étendue depuis 2015 aux Jeunes âgés de plus de 21 ans, jusqu'à 25 ans.

Les locaux sur les quartiers ont posé de nombreux soucis qui ont tous été résolus au terme de l'année, grâce au soutien du Grand Périgueux et de Grand Périgueux Habitat.

Le processus d'évaluation interne a également beaucoup mobilisé l'équipe avec « un coût d'entrée élevé », propre à toute démarche de ce type.

Les difficultés liées au PO-IEJ, avec un Coordonnateur Socio-Professionnel (CSP) en arrêt maladie depuis le 12 Septembre 2016, ont été prises en charge de façon optimum par l'équipe administrative relayée par l'arrivée du nouveau CSP au mois de Février 2017, soutenu par l'équipe Educative.

Ces difficultés ont été contrebalancées par des réalisations sur le terrain qui apportent une présence et un soutien qui est essentiel pour les Jeunes. D'ailleurs les réponses aux questions posées pour l'évaluation interne viennent nous le confirmer... sans aucune ambiguïté. C'est un message d'encouragement qui vient renforcer notre détermination à travailler selon les principes historiques de la Prévention Spécialisée. Leur pertinence ainsi réaffirmée par les Jeunes est un indicateur méthodologique qui vient étayer notre pratique.

Enfin, nous avons mis à niveau nos matériels sur chaque secteur et une nouvelle plaquette de présentation de nos services est opérationnelle dès le mois de Janvier 2018.

Dans un contexte de précarité que rien ne vient inverser, la proximité que nous avons depuis de nombreuses années avec nos publics vient démontrer l'absolue nécessité de maintenir l'humain au cœur des politiques publiques. La lecture des 9 Items que nous pratiquons depuis quatre années et qui est en soi un diagnostic de territoire, apporte les éclairages nécessaires à la compréhension de ce qui se vit au quotidien. Cette précarité peut se lire sans ambiguïté.

Mais il faut aussi reconnaître les éclaircies quand elles sont là. La Plateforme Locale pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes animée par le Conseil Départemental de la Dordogne est de nature à favoriser la mobilisation de partenaires socio-économiques et de santé autour des parcours de vie des jeunes les plus fragiles. Des expérimentations souvent fructueuses et une meilleure connaissance de nos missions concourent à voir le verre plus souvent à moitié plein qu'à moitié vide ; Il y a là matière à persévérer et à trouver du courage dans cette voie.

Eric CHOPIN, Directeur.

1. L'ASSOCIATION « LE CHEMIN »

1.1 Historique

A l'initiative des deux conseillers généraux de Périgueux centre et ouest, les statuts de « l'Association de prévention des cantons de périgueux centre et ouest » sont déposés.

L'Assemblée Générale constitutive de l'Association « le Chemin » se tient le 24 Octobre 1996. Le conseil d'administration est alors composé de trois collègues :

- Collège des élus (conseillers généraux des deux cantons, représentants des mairies de Chancelade, Coulounieix-Chamiers, Marsac sur l'Isle et Périgueux) ;
- Collège des associations (comités de quartier, Amicales laïques, Associations de locataires) ;
- Collège des personnes qualifiées (C.C.A.S., D.D.S.P., P.J.J., C.A.F.).

Cette nouvelle association intègre alors les sept membres du club de prévention spécialisée du quartier du Gour de l'Arche, créé à l'initiative d'un groupe d'habitants en 1979, dont le proviseur du collège Anne Franck. Ce service, alors géré par le F.L.J.E.P. (Foyer des Jeunes et d'Education Populaire), comporte plusieurs sections d'animation. Un comité de gestion gère directement le club, émanation du Conseil d'Administration du Foyer laïque. Cette instance de régulation pédagogique et administrative est composée d'une dizaine de personnes. Une place importante est dévolue aux habitants du quartier, potentiellement bénéficiaires directs ou indirects de l'action de prévention spécialisée, circonscrite alors, au seul quartier du gour de l'Arche.

En 1988, l'équipe est composée de trois éducateurs spécialisés. L'activité se concentre sur de l'aide aux devoirs (une équipe composée de bénévoles et de vacataires), la mise en œuvre de camps et d'animations collectives, des accompagnements individualisés, ainsi que des multiples activités sportives (embauche d'un éducateur sportif). En 1996, la création de l'Association « le Chemin » permet une extension du territoire d'habilitation à l'ensemble des Cantons de Périgueux Centre et Ouest.

1.2 Les valeurs Associatives

Les valeurs fondatrices du Chemin constituent le cadre général et théorique, à la réalisation de ses objectifs et à la mise en œuvre de ses missions, dans le souci permanent de mettre la personne accompagnée au centre de l'action. Les actions socio-éducatives servent l'ambition de promouvoir un ensemble de convictions qui puisent leurs origines dans les mouvements d'éducation populaire.

Les valeurs associatives visent à promouvoir :

- **Le droit à la dignité humaine ;**
- **Une justice sociale ;**
- **Le principe de laïcité ;**
- **Une citoyenneté active et participative ;**
- **L'autonomie des personnes dans leur environnement ;**
- **L'intégration des personnes et prévenir toutes formes d'exclusion.**

L'ensemble des valeurs et des finalités portées par le projet Associatif doivent s'inscrire dans l'application et la mise en œuvre du projet de service, dans un souci permanent de promotion d'une action éducative de qualité. La personne accompagnée va ainsi être placée au centre de toutes les intentions et les dispositifs auxquels a accès l'institution.

En outre, l'Association s'engage fermement, à promouvoir une démarche d'évaluation continue de la qualité des prestations qu'elle délivre, et de la pertinence des supports qu'elle actionne. Ce travail est construit au plus près des réalités du public accompagné, afin de garantir une réadaptation permanente des actions éducatives aux réalités sociales, et à l'environnement de vie des personnes.

2. LE SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE

2.1.a L'organisation du service :

Au regard du travail réalisé en concertation avec la Direction et les techniciens du Pôle Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental de la Dordogne, nous avons orienté notre action en 2017 vers les axes suivants :

- **Maintien de la nouvelle tranche d'âge de jeunes à repérer et accompagner (18/25 ans) depuis 2015 (Repérage des jeunes N.E.E.T. (L'acronyme « N.E.E.T. » Not in Education, Employment or Training), désigne les jeunes qui ne sont ni étudiants, ni employés, ni en formation et décrit les populations âgées de 15 à 26 ans qui ne sont pas sur le marché du travail et sont désengagées du système éducatif ou de la formation professionnelle. Source : Le portail officiel des programmes nationaux du Fonds Social Européen en France).**
- **Poursuite du travail de repérage des jeunes N.E.E.T. et des jeunes dans le cadre des chantiers éducatifs et orientation vers la Plateforme Jeunes « N.E.E.T. » animée par la Responsable Adjointe de l'Unité Territoriale de Périgueux du conseil Départemental de la Dordogne dans le cadre du marché de service « Programme Opérationnel pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes (P.O.-I.E.J.) ,**
- **Réalisation effective au 1^{er} Janvier 2017 du rapprochement des 2 services de Prévention Spécialisée. Transfert des salariés du Service de Prévention Spécialisée de l'Association Mosaïque vers l'Association « Le Chemin »,**
- **Finalisation de l'Evaluation Interne et plan d'amélioration de la qualité.**
- **Dépôt d'un dossier dans la cadre du Contrat de Ville du Grand Périgueux pour permettre le financement de Chantiers Educatifs pour les publics Jeunes « non N.E.E.T. ».**

Le marché de service qui a débuté le 1er Avril 2015. Intitulé Programme Opérationnel pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes (PO-IEJ), est l'une des composantes d'une stratégie Européenne (Fonds Social Européen > F.S.E.) qui a pour objectif de développer des projets visant à offrir un parcours d'insertion sociale et professionnelle aux jeunes âgés de moins de 26 ans les plus en difficultés (jeunes non scolarisés ou déscolarisés, pas ou peu qualifiés, qui ne suivent pas de formation, qui sont sans emploi). Ils sont nommés : Jeunes N.E.E.T. Avec un taux de chômage des jeunes très élevé (plus de 25% et plus de 30% dans certains quartiers prioritaires en Aquitaine), cet appel à projet nous concerne sur quatre aspects :

- Le repérage de ces jeunes (Travail de Rue) et ce le plus précocement possible,
- La mise en œuvre de chantiers éducatifs spécifiques,

- L'orientation vers la plateforme Jeunes PO-IEJ de Périgueux, Animée par la Responsable Adjointe de l'U.T. de Périgueux Enfance-Famille (Conseil Départemental de la Dordogne).

- L'accompagnement individualisé.

A la demande du Conseil Départemental et conformément aux clauses relatives au marché de service, nous avons finalisé au 31 Décembre 2017 son exécution, ainsi que les 2 autres clubs de Prévention de la Dordogne.

Un Bilan conjoint a été produit qui a fait l'objet d'une présentation aux Services du Département et à la DIRRECTE, le 23 Novembre 2017.

Depuis 2014, nos rapports d'activités s'appuient sur une grille de lecture et d'évaluation commune à l'ensemble de nos secteurs d'intervention. Elle s'articule pour chaque secteur selon la même architecture :

1/ Présentation générale

- **Cadre d'intervention** de la prévention spécialisée, présentation des **missions**. Retour sur « l'adaptabilité » des professionnels. **Evaluation** des missions
- Public : présentation générale, « processus de rencontre »

2/ Territoire (par secteur)

- **Typographie du territoire** par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier
- Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...)

3/ Public (par secteur)

- Retour sur la définition du public « rencontrés » (pairs, famille, jeunes, habitants...)
- Dégager les tendances : le **public du territoire**
- **Jeunes rencontrés**

Nombre de jeunes rencontrés : Définition « jeune à minima identifié et rencontré plusieurs fois avec lequel l'association a eu plusieurs échanges ».

Mode de rencontre : travail de rue, actions collectives, permanence sur le quartier, accueil dans les locaux, orienté par les partenaires, bouche à oreille...

□ Jeunes soutenus

- **Nombre de jeunes soutenus : Définition : « Jeune accompagné individuellement en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées ».**
- **Accompagnement individuel en fonction des problématiques rencontrées, qui sont au nombre de 9 :**
 - **Insertion pro/formation**
 - **Demandes personnelles et familiales**
 - **Santé**
 - **Logement**
 - **Scolarité (aides devoirs, PRE, ...)**

- **Justice**
- **Maltraitance**
- **Accès aux loisirs**
- **Problèmes administratifs**

4/ Outils de médiations (par secteur)

- Concerne les animations ponctuelles, les actions éducatives collectives, les projets collectifs et inter-associatif, les chantiers éducatifs.

5/ Le partenariat (par secteur)

- Communication avec les partenaires.

6/ Développement Social Local (par secteur)

- Exemple d'une action de Développement Social Local.

2.1.b Les Ressources Humaines :

Nous avons connu en 2017 plusieurs faits marquants :

- L'accueil de 2 Jeunes Volontaires dans le cadre du Service Civique sur le secteur des Mondoux et du Toulon sur une Mission d'accompagnement vers les Loisirs, des Jeunes de moins de 12 ans.
- Le maintien du passage du poste de travail à temps partiel à 70% d'une Educatrice du secteur de Coulounieix-Chamiers/Marsac sur L'Isle,
- La validation de la formation qualifiante de niveau I - D.E.I.S. d'un Educateur du secteur du Toulon (Boucle de l'Isle),
- **Un nombre de jours d'arrêt de travail plus conséquent que les autres années : 240 jours journées, soit 0.92 E.T.P. du temps de travail total.**
- Le remplacement du coordonnateur Socioprofessionnel depuis le 21 Février 2017 (Pour arrêt maladie).

Données sociales 2017 :

Fatima EL MEZABY : congé maternité jusqu'au 22/07/2017 puis congé parental d'éducation depuis le 14/09/2017.

Anael CARNET :

CDD du 02/01 au 31/07/2017 : remplacement de Fatima

CDD du 16 au 31/08/2017 : Activité été /quartier boucle de l'Isle CGET

CDD depuis le 14/09/2017 : congé parental d'éducation de Fatima (0.75ETP)

Olivier DANGELSER en remplacement de JF BRIAND depuis le 21/02/2017 sur le poste de Coordonnateur Socio Professionnel (C.S.P.)

Marie-Ange DUTEUILH, agent administratif : CDI depuis le 03/02/2017 (0.68 ETP)

Jeunes en service civique :

Margaux BARRANGER : fin le 30/06/2017

Pierre DELPY : février 2017

Rémy NERNON depuis le 01/07/2017 (fin le 28/02/2018)

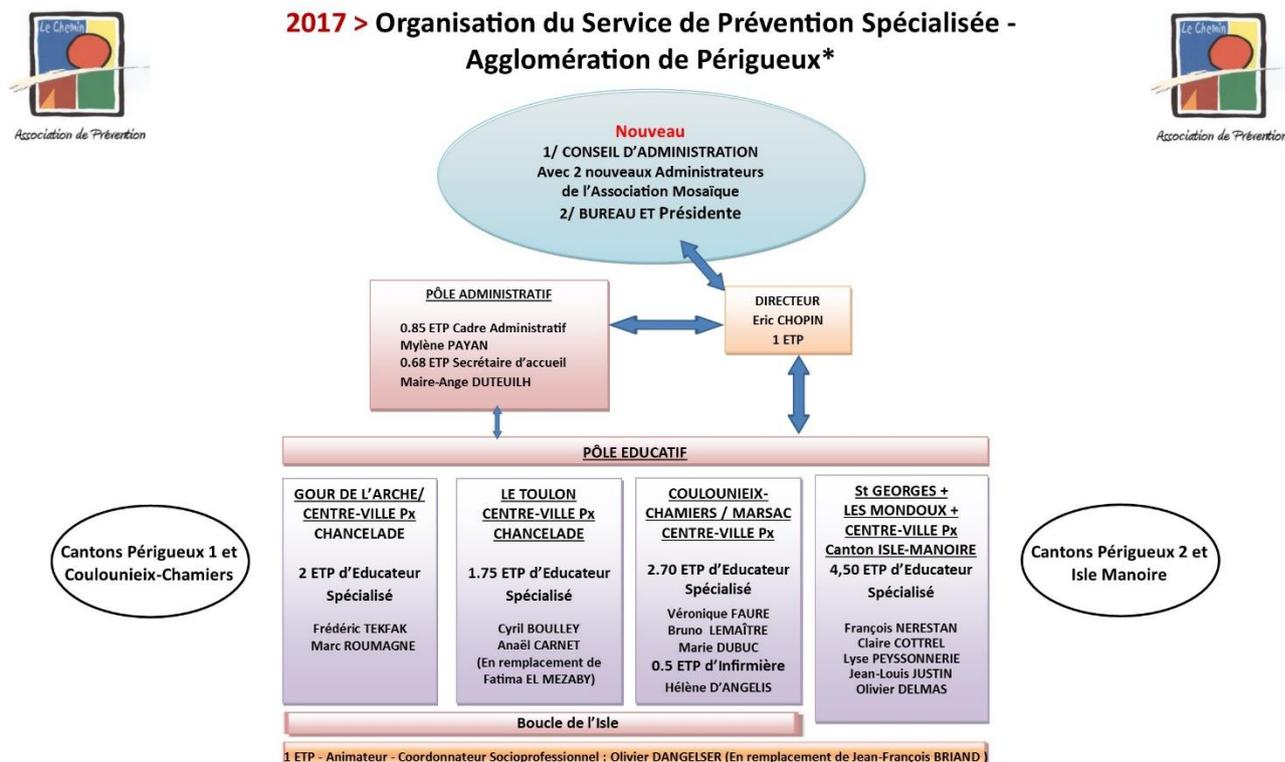
Margaux GRASSET depuis le 01/11/2017 (fin le 31/07/2018)

Stagiaires :

Manon EMIEL, stage E.S. du 09/10 au 15/12/2017

Andréa PAULMIER, stage en juin 2017 (CFP de Champcevinel).

2.1.1 L'Organigramme au 01/01/2017 :



* Notre Association intervient sur le territoire des communes suivantes : Bassillac, Boulzac Isle Manoire, Chancelade, Coulounieix-Chamiers, La Douze, Fyliac, Marsac sur l'Isle, Marsaneix, Notre Dame-de-Sanilhac, Périgueux, Saint-Crépin d'Auberoche, Saint-Geyrac, Sainte-Marie-de-Chignac, Saint-Pierre-de-Chignac.

2.1.2 Le siège administratif

Le siège administratif : L'association a disposé pour 2016 de trois personnels, représentant en E.T.P. (Equivalent Temps Plein) :

- 0,85 E.T.P. de Cadre Administratif (Secrétaire administrative et comptable de direction),
- 0,68 E.T.P. de secrétaire d'accueil,
- 1 E.T.P. de Directeur.

Pour pallier l'absence du coordonnateur Socioprofessionnel nous avons aménagé le fonctionnement du service administratif pour l'action P.O.-I.E.J. Les données administratives qui **représentaient un dossier de 12 documents à collecter pour chaque jeune en 2015 s'est étoffé de nouvelles pièces administratives à verser au dossier de chaque Jeune pour effectuer un chantier Educatif (Quelle que soit la durée du Chantier) :**

- Attestation N.E.E.T. signée par le jeune et la responsable de l'Unité Territoriale (U.T.) de Périgueux,
- Fiche de repérage N.E.E.T. signée par l'Educateur et le Jeune, après que celui-ci ait donné son accord pour un accompagnant individuel (Ou avec l'accord de ses représentants légaux s'il est mineur).

- FICHE PROJET DU CHANTIER SIGNEE PAR LE DIRECTEUR
- BILAN(S) INDIVIDUEL(S)
- FICHES NEET INDIVIDUELLES
- COPIE DE LA CARTE VITALE
- COPIE DE LA CARTE D'IDENTITE
- ATTESTATION DE DOMICILE
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE (Si hébergement par un tiers, copie de la Carte d'Identité du tiers, attestation d'hébergement, facture de moins de 3 mois > Téléphone ou Edf ou autres...).
- QUESTIONNAIRE D'ENTREE DANS LE DISPOSITIF F.S.E.
- QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL DE SORTIE FSE
- COPIE DES FACTURES 3S
- COPIES DES DEPENSES
- EMARGEMENT DE CHAQUE EDUCATEUR
- PLANNINGS DES EDUCATEURS SIGNES PAR LE DIRECTEUR
- EMARGEMENT DE CHAQUE JEUNE
- FICHES DE PAYE

Pour faire suite aux premiers contrôles F.S.E., une réunion à l'initiative du Service Europe du Conseil Départemental avec l'ensemble des salariés de l'équipe éducative a été organisée le 29 Juin 2016.

Il a été précisé qu'aucun Chantier Educatif pour les Jeunes N.E.E.T. ne pouvait démarrer sans la production au Service de l'A.S.E. de la Totalité des Pièces Administratives citées ci-dessus. Cette mesure était toujours en vigueur en 2017 et le sera également en 2018.

Cela a eu pour conséquence de modifier à nouveau notre mode de relation aux Jeunes et d'écarter de cette action les plus en difficultés. En effet, lorsqu'un Jeune est en situation d'errance, ou qu'il a des conditions de vie familiales conflictuelles ou difficiles, la multiplication des pièces demandées concourt à un abandon de la démarche. C'est ce que nous avons pu constater pour 8 Jeunes qui avaient commencé à rassembler les documents demandés.

2.1.3. La sectorisation de l'équipe

Le personnel éducatif est affecté sur des secteurs d'intervention préférentiels qui tiennent compte du respect du cadre législatif qui est défini pour l'exercice des missions de prévention spécialisée que nous exerçons sur notre territoire. Cette sectorisation de l'action éducative de prévention spécialisée se justifie par la nécessité pour les équipes éducatives d'être bien repérées par les groupes de jeunes et les jeunes, les habitants du quartier, ainsi que les acteurs associatifs et institutionnels locaux. Ce travail relationnel du « aller vers » s'inscrit dans une continuité de l'action territoriale, basée sur la présence, la permanence et la confiance. **C'est la permanence de la présence qui en fonction de chaque jeune, selon là où il en est**

de son histoire, permet la relation de confiance qui engendrera un déplacement du jeune vers ... Davantage d'autonomie, une réflexion sur lui-même, un nouage au désir retrouvé, celui d'agir pour lui-même.

Ces « particularités » qui fondent la Prévention Spécialisée ont permis de remplir pleinement pour l'année 2017 les objectifs pour le marché de service PO-IEJ, sous ses deux aspects principaux :

- Le repérage des jeunes dans le cadre du Travail de Rue,
- L'organisation de Chantiers Educatifs pour les jeunes.

Le graphique ci-après représente le temps de travail réalisé mois par mois, **dans le cadre du travail de rue**, par les Educateurs et les travailleurs médico-sociaux de l'équipe et leur temps de présence sociale.

Le travail de rue est une démarche éducative et sociale qui consiste à aller vers les personnes dans leur milieu. **C'est une action qui s'inscrit dans le long terme et qui constitue l'axe de travail fondateur de la prévention spécialisée.** Le principe de « Libre Adhésion » du Jeune est l'invariant qui permet à chaque Jeune de « se mettre en mouvement ». La présence sociale s'organise dans des espaces d'accueil plus ou moins formalisés que les jeunes occupent.

L'ensemble des pratiques est imprégné de cette présence car c'est le seul mode d'action qui permet de nouer des relations avec un milieu qui n'en fait pas spontanément la demande. C'est le moyen privilégié d'atteindre un public entretenant des rapports difficiles avec les institutions.

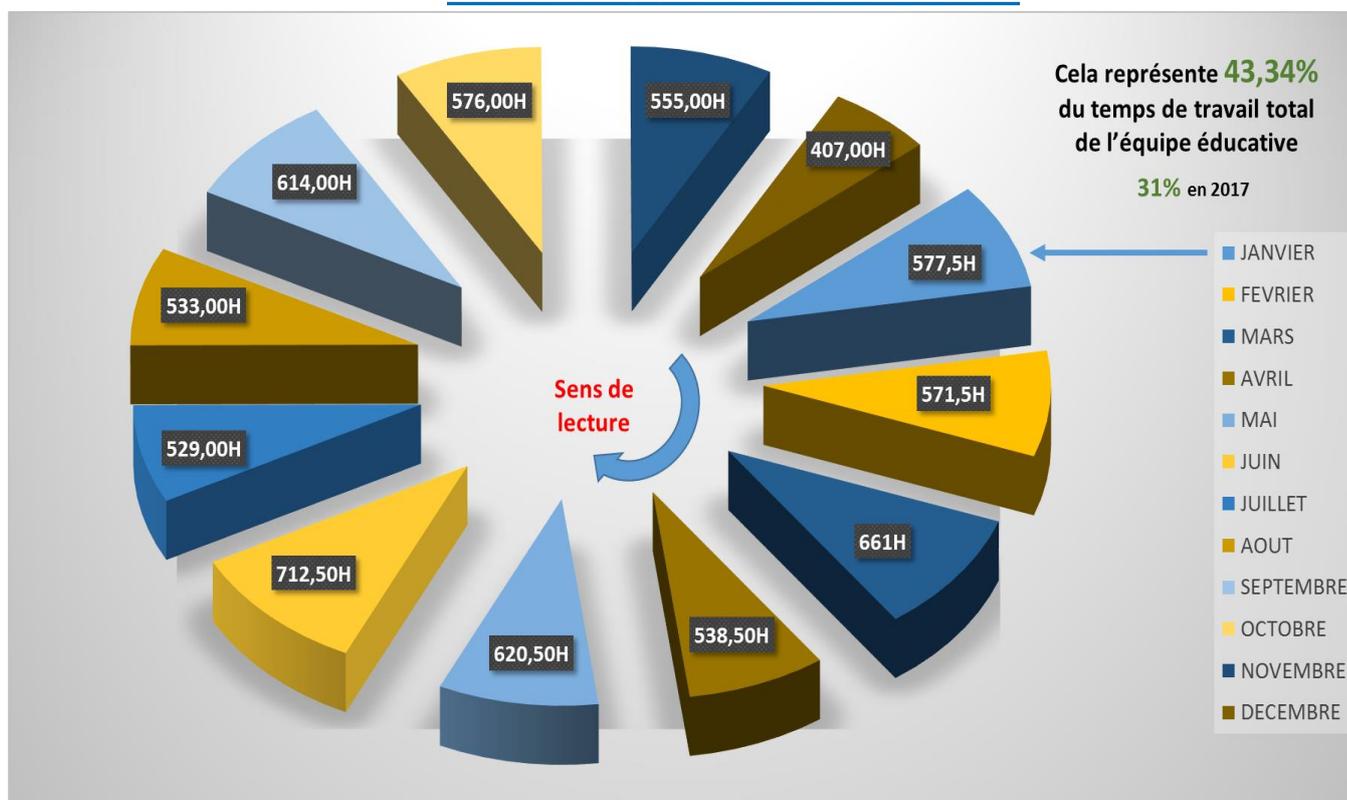
L'éducateur dispose de nombreuses possibilités pour effectuer ce type d'intervention. Elles lui permettent de s'ajuster à la particularité du territoire sur lequel il exerce sa mission.

Les heures de chantiers éducatifs sont quant à elles réalisées avec les Jeunes N.E.E.T. et non N.E.E.T., notamment dans le cadre des financements du Conseil Départemental et du Contrat de Ville du Grand Périgueux.

Plusieurs tableaux, graphiques et commentaires viennent expliquer ce travail important réalisé en 2017.

2.1.3.1. Le travail de rue et la présence sociale :

Pôle Educatif : Travail de rue



Soit un Total de 6895,50 heures de travail de Rue, dont 5328,50 heures de repérage pour les « Jeunes N.E.E.T. »

Soit en 2017, un Total de **6895.50 heures de travail de Rue** qui représente **43.34% du temps de travail des Educateurs Spécialisés (3586,50 heures et 31% en 2016)**, dont **5328.50 heures de repérage pour les « Jeunes N.E.E.T. »**. Cette différence importante du temps de repérage s'explique par le transfert des salariés du service de Prévention Spécialisée de l'Association « Mosaïque » vers l'Association « Le Chemin ». En effet, le contrat de service stipulait pour chaque association le même volume horaire d'heures de repérage. De ce fait il a fallu augmenter de façon très conséquente en 2017 le nombre d'heures de repérage N.E.E.T. Cela a également eu pour conséquence de réduire les autres actions de médiation ou le Développement Social Local, pour atteindre ces objectifs quantitatifs

2.1.3.2. Les Chantiers Educatifs dans le cadre du P.O.-I.E.J. et du Contrat de Ville en 2017:

De l'expérimentation à l'expérience :

Extrait de la circulaire DAS /DGEFP 99-27 du 29 juin 1999.

Dans le cadre de leur mission, les associations de prévention spécialisée, ont développé des activités de chantiers éducatifs qui peuvent avoir plusieurs finalités : Aider les jeunes à prendre confiance en eux, leur donner une première expérience du travail, leur permettre d'avoir un revenu, leur donner l'occasion de participer à un projet collectif, leur apprendre à gérer leur

temps et à s'organiser, créer du lien entre les habitants d'un quartier. Ce sont généralement des contrats de courte durée.

Objectifs :

- Inscrire le jeune dans la réalité du monde du travail
- Aider le jeune à découvrir ses ressources et à mettre en valeur ses capacités
- Utiliser le chantier comme support à l'acquisition de savoir-être et savoir-faire
- Aider le jeune à trouver sa place de citoyen
- Apprendre à vivre en société, savoir produire ensemble
- Favoriser une première expérience professionnelle pour le jeune

Les associations « LE CHEMIN » et « MOSAÏQUE », ont mutualisé en 2015 et 2016 une partie de leurs moyens pour répondre aux objectifs fixés dans le cadre de l'appel à projet du Marché de service lancé par le Conseil Départemental. Il est destiné à un public confronté à de réels freins (Insertion sociale et/ou professionnelle), qui n'est pas en capacité d'activer rapidement les leviers existants pour accéder aux dispositifs de droit commun (garantie jeunes, suivi service public de l'emploi...). Le projet validé dans le cadre d'un mémoire a pour objet de proposer aux jeunes des actions de remobilisation utilisant des outils tels que les chantiers éducatifs, qui constituent un véritable tremplin vers l'insertion socioprofessionnelle ou à minima les dispositifs de droit commun.

Cette action vise les jeunes filles ou garçons, de moins de 26 ans, et recouvre les fonctions suivantes :

- L'accompagnement individualisé, qui pourra s'articuler avec d'autres partenaires (Mission Locale, Pôle Emploi, Assistantes sociales, Educateurs A.S.E., P.J.J...). En fonction des besoins du public,
- L'accompagnement individuel et collectif, via une accroche sur des chantiers éducatifs, et qui induira un travail de remobilisation, sur l'image de soi, la santé ... Il s'agit, pour le professionnel d'instaurer une relation de confiance en vue de renouer le lien social, ce qui se traduira, pour ces jeunes, par l'apprentissage ou le réapprentissage de la vie en société, du rapport à l'autorité, se situer dans le temps, adopter un rythme et une hygiène de vie sains, acquérir une autonomie, découvrir ses potentialités, etc. ...

Ainsi, un objectif global de 6 000 heures de chantiers éducatifs (pour les 2 Associations), intégrant 150 accompagnements spécifiques environ sur 36 mois, a paru envisageable. **La fin d'un parcours se matérialisera par un retour vers la scolarité, l'orientation vers une formation qualifiante, l'entrée dans le dispositif garantie jeunes, la signature d'un contrat de travail.**

Les supports de ces chantiers sont proposés par les collectivités locales (Conseil Départemental, communes, Communauté de Communes, Médiathèque de Trélissac...), des associations (Banque Alimentaire, A.P.E.I., Sans Réserve...) et les l'office HLM notamment. Il va s'agir par exemple, de travaux de valorisation du patrimoine :

- Participation à la restauration ou rénovation du bâti (maçonnerie, peintures ...), ou encore d'aménagements paysagers ou de soutien à des actions d'intérêt général dans le cadre du P.O.-I.E.J..

Le public :

Les chantiers éducatifs concernent :

- Des jeunes de 16 ans à moins de 26 ans
- Des jeunes en rupture ou en risque de marginalisation, d'isolement ou de décrochage scolaire
- Des jeunes en situation à risque ou en conflit ouvert avec l'environnement
- Des jeunes qui relèvent de la prévention spécialisée

Démarche éducative :

Cela permet de sortir des jeunes de l'isolement en les incitant à s'inscrire dans un dispositif d'insertion sociale et professionnelle par un accompagnement éducatif

- **PROFESSIONNEL** : Accueil, entretien, signature de contrat, objectifs à réaliser.
- **EDUCATIF** : Travail en lien avec la Plateforme Locale I.E.J. animée par le Conseil Départemental de la Dordogne, mise en lien avec les acteurs locaux présents, suivi du parcours des jeunes, tentatives pour lever des freins institutionnels...

Pour promouvoir le développement de leurs projets :

- Des liens avec la Mission Locale ont été établis afin de mettre en œuvre des accompagnements individuels.
- Un partenariat est en place avec Les Ecoles de la C.C.I. et les C.F.A. de la Chambre de métiers de Boulazac et le C.F.A. Bâtiment de Périgueux.

Inscription dans la réalité du travail :

- Salaire
- Savoir être, Savoir faire
- Reprise du rythme de vie
- Implication dans la création de liens

Réalisations :

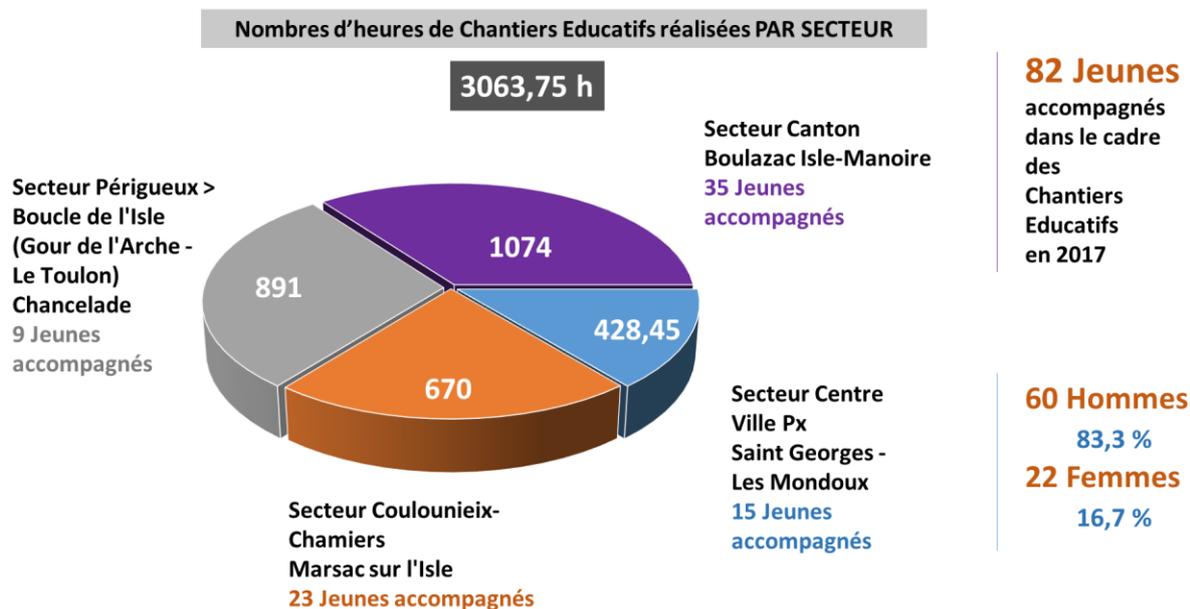
- ✓ Création d'un Chantier Educatif permanent à Coulounieix-Chamiers, en partenariat avec l'Association « Les Jardinots » : Le chemin du Jardin.
- ✓ Travaux en espaces verts
- ✓ Communication au travers de distribution de flyers
- ✓ Travaux de peinture
- ✓ Organisation de soirées dans le cadre du développement Social des Quartiers
- ✓ Etc.

Beaucoup de contact ont été pris avec un grand nombre des communes du Grand Périgueux pour :

- Présenter l'action,
- Obtenir des chantiers adaptés aux jeunes.

2.1.3.3. La mise en œuvre des Chantiers Educatifs en 2017 :

Pôle Educatif : les chantiers éducatifs



Les Chantiers Educatifs ont représenté en 2017 : 3063,75 h travaillées (1853,75 heures en 2016) dont :

- **2313,75 Heures de Chantiers Educatifs P.O.-I.E.J. pour des Jeunes N.E.E.T... 62 Jeunes N.E.E.T. ont pu bénéficier de ces Chantiers qui ont permis de créer une dynamique de mise en action. 46 Jeunes Nouveaux N.E.E.T ont bénéficié des Chantiers Educatifs en 2017.**
- **750 Heures de Chantiers Educatifs ont été effectuée par 20 Jeunes Non N.E.E.T. , selon la répartition suivante :**
 - 499,30 h dans le cadre du Contrat de Ville pour des jeunes « Non N.E.E.T. », habitant sur les quartiers Politique de la Ville (P.D.L.V.),
 - 250,30 h par le Conseil Départemental de la Dordogne pour des Jeunes Non « N.E.E.T » - Hors quartiers P.D.L.V..

Les Chantiers Educatifs Réalisés avec des Jeunes N.E.E.T. et NON N.E.E.T. en 2017 :

Secteur Périgueux > Boucle de l'Isle (Gour de l'Arche - Le Toulon) Chancelade > 9 Jeunes accompagnés

Nature du chantier	Date début	Date fin	Jeunes (NEET / non NEET)
Golf	06/03/2017	24/03/2017	1
Golf	20/03/2017	31/03/2017	1/1
Rénovation local G.A.	05/12/2017	19/12/2017	1
Emmaüs	07/03/2017	17/03/2017	1
Dedans Dehors	18/04/2017	20/04/2017	4
Dedans Dehors	08/07/2017	08/07/2017	3
Fête du cheval	18/08/2017	18/08/2017	3

Secteur Coulounieix- Chamiers - Marsac sur l'Isle > 23 Jeunes accompagnés

Nature du chantier	Date début	Date fin	Jeunes (NEET / non NEET)
Le Chemin du Jardin	23/02/2017	24/02/2017	2
Le Chemin du Jardin	09/03/2017	31/03/2017	3
Le Chemin du Jardin	13/04/2017	28/04/2017	3
Local Démarches	16/05/2017	20/05/2017	1
Le Chemin du Jardin	03/05/2017	23/05/2017	4
Le Chemin du Jardin	01/06/2017	21/06/2017	3
Mimos	17/07/2017	29/07/2017	2
Le Chemin du Jardin	05/09/2017	31/09/2017	4
Champ libre à la Préfecture	07/10/2017	07/10/2017	6
Le Chemin du Jardin	01/10/2017	30/10/2017	4
Le Chemin du Jardin	01/11/2017	31/11/2017	5

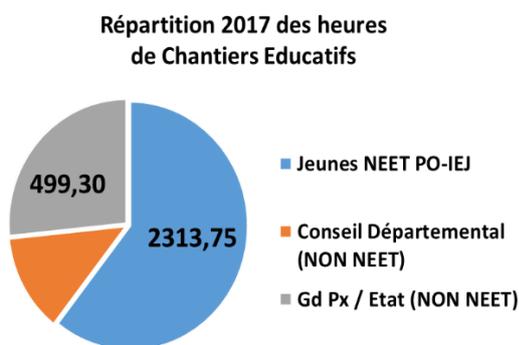
Secteur Centre-Ville Périgueux Saint Georges - Les Mondoux > 15 Jeunes accompagnés

Nature du chantier	Date début	Date fin	Jeunes (NEET / non NEET)
Peinture / Tapisserie	16/03/2017	31/03/2017	3
Graff	15/04/2017	15/04/2017	1
Café des enfants	16/05/2017	26/05/2017	3
Le Chemin du jardin	13/07/2017	31/08/2017	1
Le Chemin du jardin	10/08/2017	29/08/2017	1
Journée des assos	09/09/2017	09/09/2017	4
Le Chemin du jardin	18/09/2017	28/09/2017	1
Animation Quartier	21/10/2017	28/10/2017	1
Bacs à compost	27/10/2017	28/10/2017	3
Banque alimentaire	24/11/2017	28/11/2017	7
Le Chemin du jardin	07/12/2017	07/12/2017	1

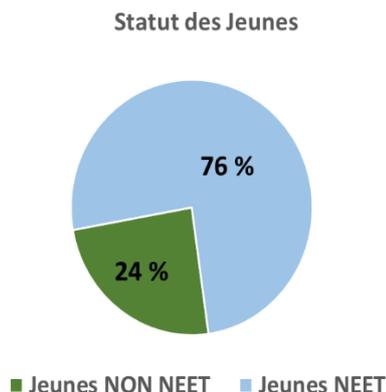
Secteur Canton Boulazac Isle-Manoire > 35 Jeunes accompagnés

Nature du chantier	Date début	Date fin	Jeunes (NEET / non NEET)
Déménagement Mosaïque	24/01/2017	26/01/2017	2
Désherbage	28/02/2017	10/03/2017	5
Fresque Antonne (A.P.E.I. – Agence Culturelle 24)	03/04/2017	07/04/2017	4
Tous au vert	06/04/2017	11/04/2017	4
Promotion Jeux Olympiques	24/05/2017	24/05/2017	6
Tour de France	11/07/2017	11/07/2017	8/3
Expo médiathèque Trélissac	11/09/2017	25/09/2017	1
Journée JO Trélissac	13/09/2017		2
Désherbage	25/09/2017	29/09/2017	4
Journée Senior Trélissac	09/10/2017	13/10/2017	2
Marché de Noël	29/11/2017	31/12/2017	14/1

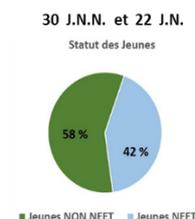
Pôle Educatif : les chantiers éducatifs



Total de **3063,75** heures travaillées en 2017
(1853,45 h en 2016 - 1566,25 h en 2015)



Répartition des Jeunes en 2017 :
20 Jeune Non NEET (Dont 9 nouveaux)
et **62 Jeunes NEET** (Dont 46 Nouveaux)



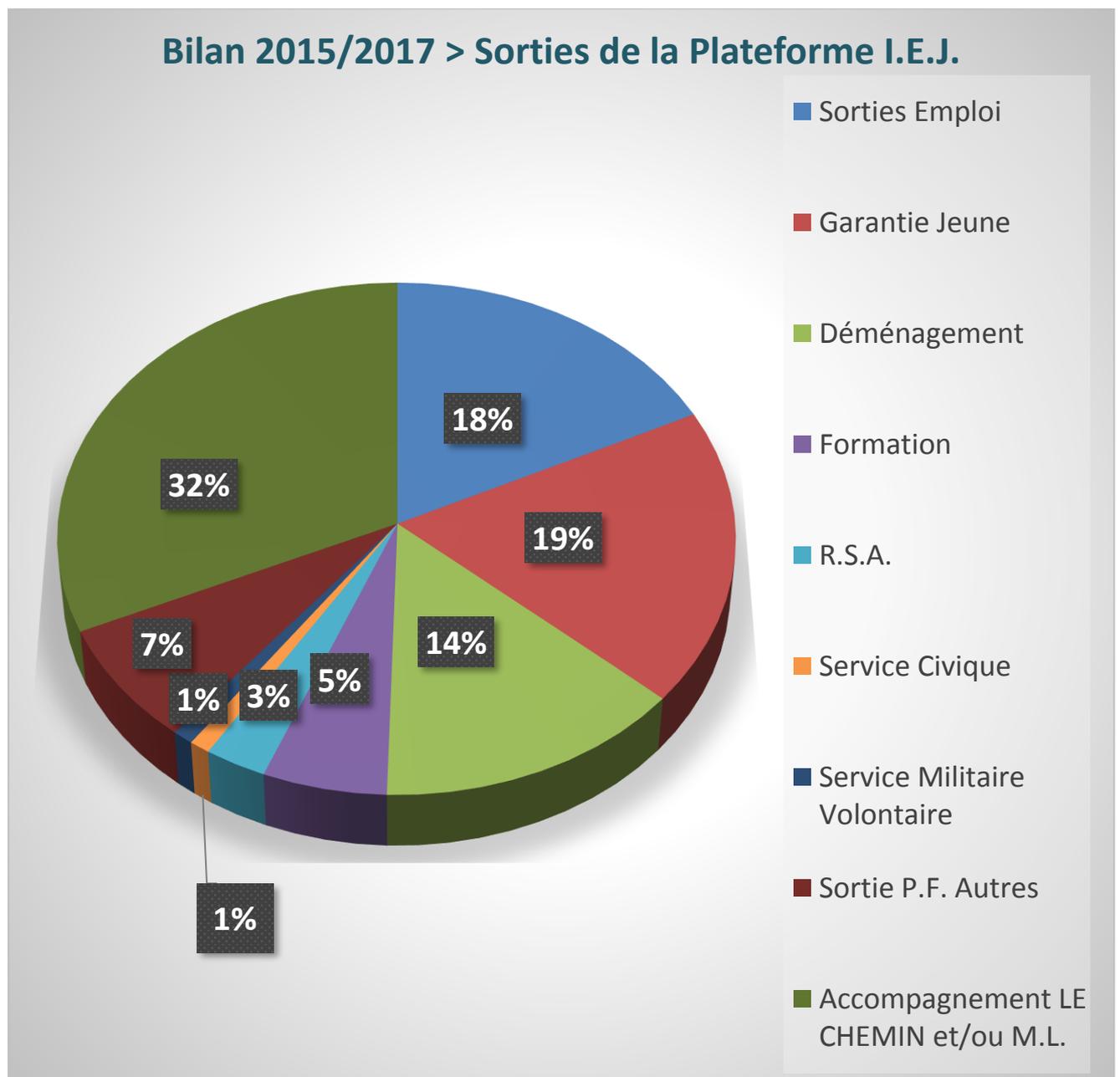
- **40 Chantiers Educatifs** sur des temps différents ont été réalisés avec les Jeunes N.E.E.T. et NON N.E.E.T. en 2017,
- **1438 heures** d'accompagnement éducatif ont été réalisées par les Educateurs dans le cadre des Chantiers Educatifs, **soit 46,94 %** (809,5 heures en 2016).
- **Le Chantier Educatif permanent inter-secteurs « Le Chemin du Jardin »** animé par les Educateurs avec **542 heures réalisées** (400 heures en 2016) a confirmé toute son utilité en 2017.
- En termes d'ouverture ces Chantiers Educatifs sont essentiels pour aller à la rencontre de l'autre, qu'il soit jeune, éducateur ou adulte partenaire de l'action. **Les Jeunes insistent pour renouveler ces temps collectifs qui leur permettent, en plus d'une rémunération, de partager des temps de vie avec d'autres et pour certains de rompre leur isolement.** Certains jeunes pour stabiliser une situation sociale ou aller vers la formation ou l'insertion professionnelle plébiscitent cet outil (Voir les Bilans N.E.E.T. écrits par certains jeunes). **18 Jeunes** ont débuté et terminé le travail demandé dans le cadre des **9 chantiers** organisés par l'Association de Prévention Spécialisée « Le Chemin » dans le cadre des Chantiers Educatifs « Non N.E.E.T. » - Contrat de Ville.

2.1.3.4. Le Rapport du Coordonnateur Socio Professionnel (CSP) :

Le Coordonnateur Socio Professionnel a pris ses fonctions le 21 Février 2017 en remplacement du titulaire en arrêt maladie. Concernant les Jeunes N.E.E.T.,

- 46 « Nouvelles entrées » en 2017
- 48 « Sorties » de la Plateforme I.E.J. animée par le Conseil Départemental de la Dordogne, réparties de la façon suivante :

Sur 107 Jeunes N.E.E.T. accompagnés par notre Association au cours de ces 3 dernières années, dans le cadre du P.O.-I.E.J. (2015/2017) et grâce aux partenariats actifs engagés, notamment dans le cadre de plateforme I.E.J. animée par le Conseil Départemental,



46,72 %, soit 50 Jeunes ont été accompagnés vers le droit commun (Voir Graphique ci-dessus) :

- 20 en Garantie Jeunes,
- 6 en Formation (Dont 3 qualifiantes),
- 19 sorties « Emploi » (5 C.D.I., 4 C.D.D., 1 Contrat de Professionnalisation, 6 en Intérim, 2 Emploi d'Avenir, 1 C.U.I. – C.I.E.),
- 1 Jeune en Service Civique,
- 1 Service Militaire Volontaire,
- 3 bénéficiaires du R.S.A.

> 8 sorties Plateforme autres,

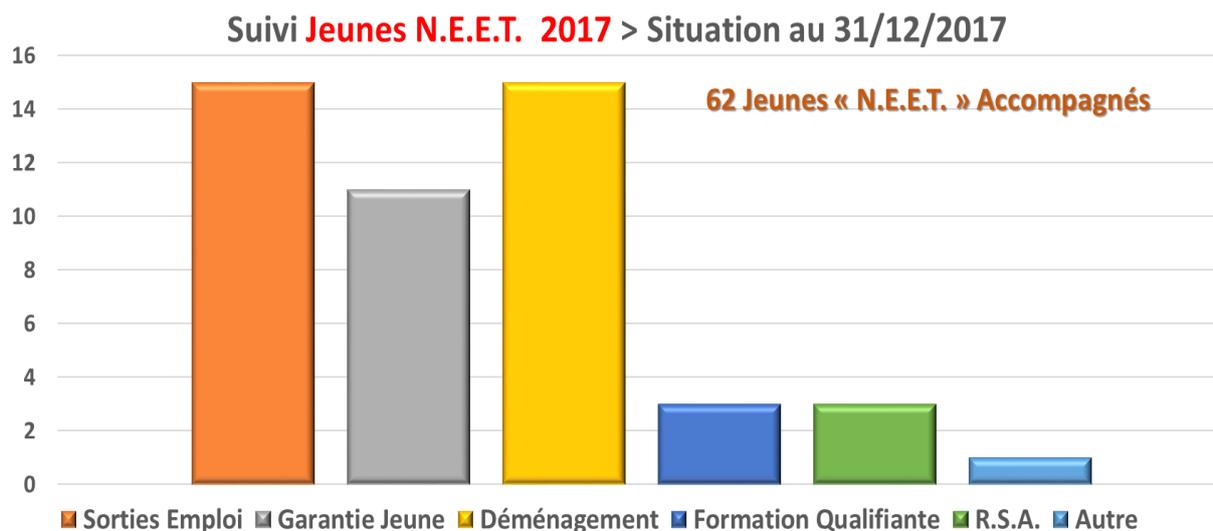
> 14% (15 Jeunes concernés) ont bougé physiquement en changeant de lieu ou de ville, ce qui ne réduit en rien le fait que ce mouvement pourra avoir des conséquences positives à plus ou moins long terme.

Les autres jeunes (34) sont toujours en accompagnement et bénéficieront du soutien de la Plateforme I.E.J. en 2018.

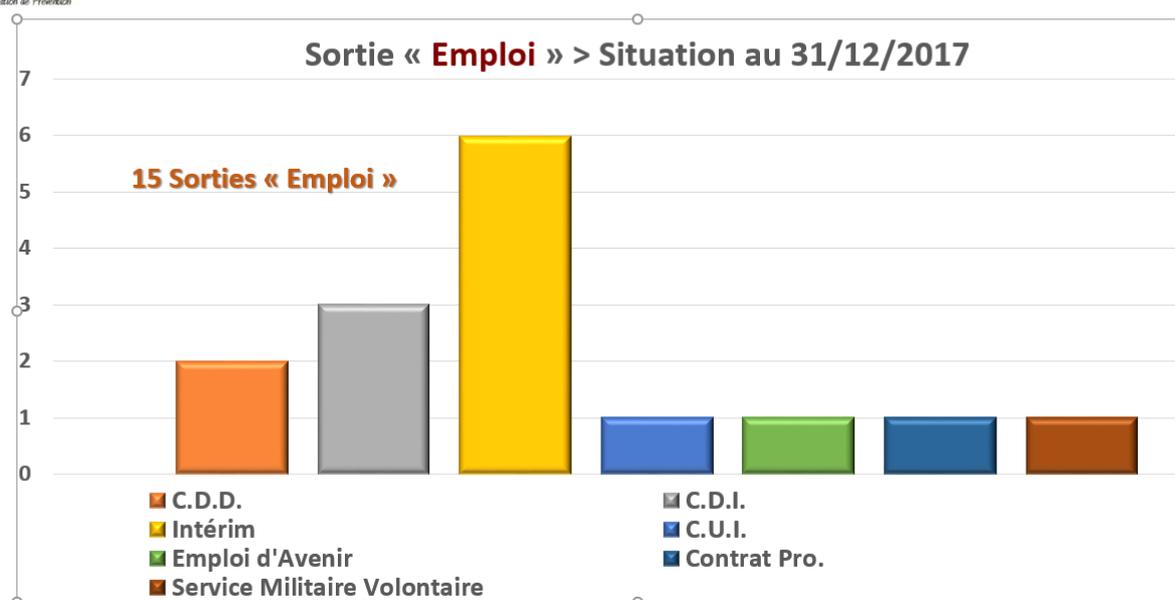
Sur les 3 années 2015/2017, les données de la Mission Locale du Grand Périgueux (Garantie Jeunes) font apparaître que sur **44 Jeunes** connus par les Educateurs de l'Association et le C.S.P., **20 ont été orientés de la Plateforme P.O. - I.E.J. vers la « Garantie Jeune »** mise en œuvre par la Mission Locale du Grand Périgueux. Le bilan ci-dessous tient compte des 44 parcours (Photographie au 31 Mars 2018).

Promo	Radié	parcours complet	Motif sortie
1		X	travail projet
1		X	CDD
1		X	travail projet
2		X	formation
3		X	travail projet
3		X	travail projet
3		X	travail projet
4	X		
4		X	interim
4		X	travail projet
4		X	travail projet
5		X	service civique
5		X	interim
5	X		
5	X		
6		X	travail projet
6	X		
6	X		
7	X		
7		X	travail projet
7		X	travail projet
8	déménagement		
8	X		
8		X	travail projet
9	X		
9	X		
10	X		
10	X		
10		X	CDI
10	X		
11	X		
12	X		
14		X	CDD
14	X		
14		X	CDD
15		X	CDD
15	X		
15	maladie		
16	X		
16			en cours
17	X		
17			en cours
17			en cours
18	X		

44 parcours		
Bilan :	Parcours complets :	20 (45 %)
	Fin anticipée :	21 (47 %)
	En cours :	3 (8 %)
Sortie :	Emploi :	7 (35 %)
	Formation :	1 (5 %)
	Service Civique :	1 (5 %)
	Travail sur le projet :	11 (55 %)



Pôle Educatif : Accompagnement vers l'Insertion socioprofessionnelle des Jeunes N.E.E.T.



Après un peu plus de 10 mois d'activité, les constats sont les suivants :

Les plus :

- Le Volume d'heures de chantier permet une réelle opportunité de réponse au « besoin » d'immédiateté d'accès au travail exprimé par les jeunes.
- **La plateforme I.E.J.** permet une réelle mise en œuvre partenariale au vu de la diversité des partenaires présents (tous concernés par l'insertion socio-professionnelle).

- Lorsqu'un jeune rencontre le CSP, des options de parcours d'insertion sont proposées. **Elles sont discutées en réunions tripartite** (jeune, éducateur, CSP) **ou en concertation avec les éducateurs.**
- **Un point mensuel de suivi est réalisé pour les jeunes NEET avec les éducateurs, par secteur.**

Les moins :

- Les jeunes entrent sur le programme principalement à l'occasion d'un chantier éducatif.
- Les plateformes locales mensuelles consistent à présenter les nouveaux dossiers (sauf une). En 2018, une évolution sera mise en œuvre, qui permettra lors des réunions de la Plateforme locale I.E.J. d'impliquer les partenaires dans l'accompagnement de certains suivis particuliers (Qui bénéficieront de l'implication des partenaires).

Axes d'amélioration en interne :

- Le suivi des options de parcours d'insertion devrait mieux s'articuler entre les éducateurs et le CSP ; un « aller et retour » permettrait de sécuriser un éventuel accès au droit commun. Il ne s'agit pas là de « passer » le relais au CSP, mais au contraire de coconstruire le parcours en interne avec ses avancées et ses reculs.
- Une rencontre avec le CSP devrait être programmée dans les premières semaines du parcours NEET pour chaque jeune.
- Présence du CSP lors des bilans individuels en aval des chantiers éducatifs.
- Sécurisation des entrées en « Garantie Jeunes »(GJ) : en amont d'un positionnement sur la GJ (par le chemin ou par un partenaire).
- Temps de réflexion sur certains parcours « cas d'école » par secteur ou en équipe.
- Définir en équipe, les objectifs et les étapes envisageables d'accompagnement socioprofessionnel individualisé (en complément du travail de soutien sur lequel se base le travail éducatif).

Axes d'amélioration en externe :

- Il faudrait pouvoir lors des Plateformes IEJ faire le point sur les parcours en cours afin d'activer les partenariats possibles au sein de la plateforme. Cela permettrait également d'avoir une image plus précise des jeunes suivis et des difficultés rencontrées au niveau de l'insertion socioprofessionnelle.
- Affiner le suivi avec la GJ lors d'entrées de jeunes connus du Chemin (CSP, éducateurs ?)
- **Généraliser à tous les secteurs les réunions de coordination avec la Mission Locale du Grand Périgueux et les Centres sociaux (cf C.C. et Gour de l'arche) : lieu de construction et de consolidation du partenariat.**

2.1.3.5. La structuration de l'Equipe Educative :

2.1.3.5.1 Coulounieix-Chamiers

L'équipe est constituée de :

- 2.70 E.T.P. d'éducateur spécialisé (2 femmes et 1 homme)
- 0,5 E.T.P. d'infirmière.

2.1.3.5.2 Le centre-ville / Les Mondoux

L'équipe du centre-ville (1 Homme, 2 Femmes)

- 1.5 E.T.P. d'éducateur spécialisé
- 1 E.T.P. de C.E.S.F. (Conseiller en économie sociale et familiale)
Une Jeune Volontaire en Service Civique développe des actions d'animation sur le quartier pour un public Jeune de moins de 12 ans.

2.1.3.5.3 Le Toulon

- 1 E.T.P. d'éducateur spécialisé (1 Homme)
- 0.75 E.T.P. d'éducateur spécialisée (1 Femme).

Depuis le mois d'Octobre 2017, un Jeune Volontaire en Service Civique développe des actions d'animation sur le quartier pour un public Jeune de moins de 12 ans.

2.1.3.5.4 Le Gour de L'Arche

L'équipe est constituée de :

- 2 E.T.P. d'éducateur spécialisé (2 hommes).

2.1.3.5.5 Le Canton Boulazac Isle Manoire

(2 hommes)

- 1 E.T.P. d'éducateur spécialisé
- 1 E.T.P. de moniteur éducateur.

2.1.3.5.6 Les autres personnels

L'Association a bénéficié également d'intervenants extérieurs :

- 1 intervenant en analyse des pratiques professionnelles ;
- 1 technicienne de surface, employée via l'Association « 3 S ».

L'analyse des pratiques « non obligatoire », mais fortement conseillée, permet aux salariés de l'équipe éducative et au C.S.P., d'une part d'être soutenus face aux situations difficiles qu'ils rencontrent, et d'autre part, engage l'ensemble des salariés qui y participent à questionner leurs pratiques professionnelles et à travailler une cohésion d'équipe. Cette intervention se déroule à raison d'une séance par mois (1 heure 30 minutes). Ce soutien à une pratique professionnelle qui avait évolué vers une ouverture à l'équipe du service de prévention spécialisée de l'association Mosaïque en 2016 sera rendue obligatoire en 2018 pour

l'ensemble de l'équipe éducative et du C.S.P. à raison d'une séance de 3 heures par mois. A cela plusieurs raisons :

- Des situations individuelles de jeunes qui se complexifient,
- Des Jeunes qui peuvent rencontrer plusieurs éducateurs du « Chemin » ou d'autres Professionnels,
- Un outil de Prévention des Risques Socio-Professionnels qui doit être investi, à ce titre par l'association et proposé comme tel aux professionnels de l'Equipe Educative et du CSP.

2.2 L'activité du siège :

2.2.1. Activité du Directeur :

L'activité du siège continue à se structurer sur 4 axes.

- 1/ La mise en place d'un soutien technique aux équipes éducatives ;
- 2/ La structuration des outils de travail ;
- 3/ L'anticipation sur les besoins et les contraintes à venir.
- 4/ La rénovation de l'image du service de prévention spécialisée ;

Cette quatrième année de travail a permis de stabiliser des outils qui permettent désormais de rendre compte de façon hebdomadaire de notre activité quotidienne, d'en faire des synthèses annuelles qui sont la trame de notre diagnostic territorial.

L'évaluation interne dont les éléments synthétiques sont repris à partir de la page 38 (Et suivantes) nous permet de mieux évaluer quels sont les points de solidité et les points de vigilance sur lesquels nous aurons à travailler dans le cadre du prochain « Projet de Service « 2019-2023 ». Cette démarche qualité dans laquelle nous sommes entrés doit nous encourager à travailler différemment des outils de « remontées des données » dans le sens d'un service de qualité amélioré à l'égard de nos publics, Jeunes et Familles.

Cette année 2017 a donc été fortement mobilisée pour cette évaluation interne. D'autres actions ont été également mises en œuvre :

Le Groupe de travail Régional du C.N.L.A.P.S. :

Depuis cette année, un Educateur spécialisé accompagne chaque directeur et/ou administrateurs lors des réunions Régionales, pour participer ensemble à la vie du Comité Nationale des Acteurs de la Prévention Spécialisée (C.N.L.A.P.S.).

Le rapport de la Mission d'information parlementaire sur l'avenir de la Prévention spécialisée, dit « BOUZIANE » du nom de sa rapporteuse, auquel le CNLAPS a activement participé a été rendu public.

• La commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale a adopté le 1^{er} février 2017 à l'unanimité le rapport de la députée Kheira BOUZIANE sur l'avenir de la prévention spécialisée.

« 12 mesures pour venir en aide à la Prévention spécialisée et pérenniser ce service indispensable » comme le déclare Madame la députée BOUZIANE. Elle se trouvent ci-après.

Proposition n°1 : Élaborer un guide national d'évaluation de la prévention spécialisée.

Proposition n°2 : Mettre en place, au sein du Conseil National de la Protection de l'Enfance (CNPE), une commission permanente consacrée à la prévention spécialisée.

Proposition n°3 : Élaborer un texte réglementaire définissant les orientations doctrinales fondamentales et précisant le positionnement de la prévention spécialisée.

Proposition n°4 : Évaluer, à moyen terme, le dispositif de métropolisation pour déterminer notamment si le conventionnement fonctionne sur des diagnostics partagés, si la nature et le financement des missions sont maintenus et si l'efficacité des actions de prévention spécialisée est améliorée.

Proposition n°5 : Favoriser une contractualisation pluriannuelle avec l'ensemble des partenaires financeurs.



Présentation du rapport sur l'avenir de la Prévention spécialisée

l'année dernière | 326 views



Kheira Bouziane

+ Suivre

Présentation du rapport de Kheira BOUZIANE sur l'Avenir de la Prévention spécialisée devant la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée le mercredi 1er février 2017

Signaler

Proposition n°6 : Réécrire les dispositions du code de l'action sociale et des familles afin d'établir clairement le caractère obligatoire de la compétence du département en matière de prévention spécialisée et afin de donner une base légale au juge pour constater une carence manifeste en matière d'habilitation.

Proposition n°7 : Élaborer une convention cadre nationale entre le ministère de l'Éducation Nationale et les acteurs de la prévention spécialisée.

Proposition n°8 : Mieux faire connaître l'initiative des « promeneurs du net » aux départements et aux structures de prévention spécialisée afin de généraliser le développement d'actions spécifiques sur internet.

Proposition n°9 : Favoriser le rapprochement des acteurs de la politique de santé et de la prévention spécialisée en permettant aux éducateurs de participer aux instances de pilotage des structures sanitaires et en promouvant la création de structures-relais pour les publics communs.

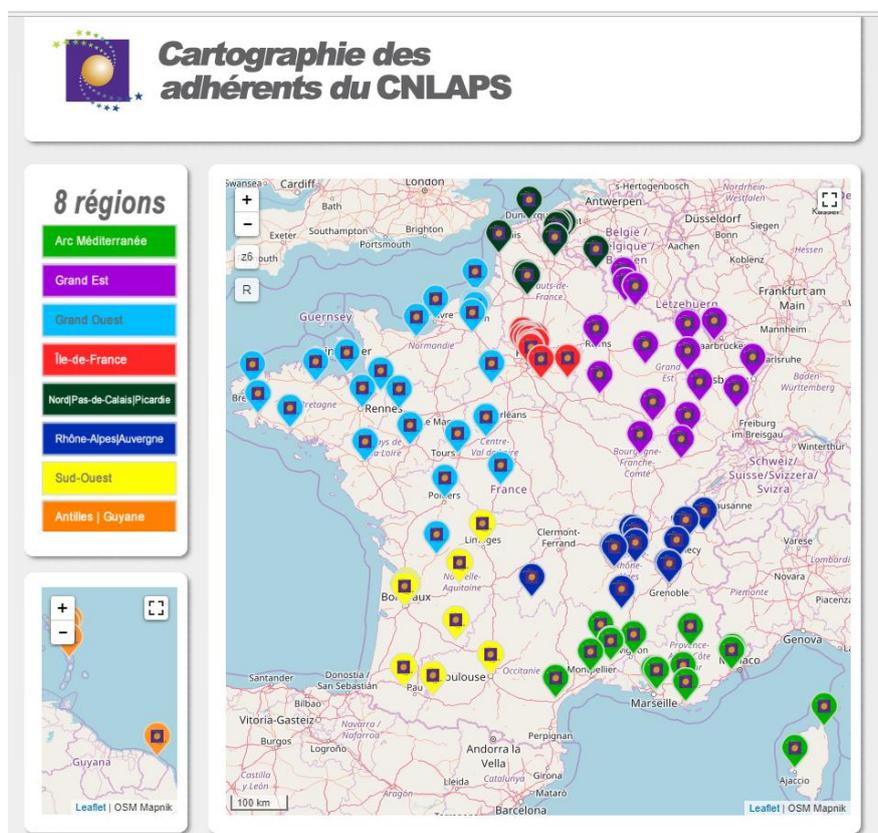
Proposition n°10 : Répertorier les bonnes pratiques en matière de prévention de la radicalisation pour mieux les diffuser dans les territoires où la prévention spécialisée n'est pas encore sollicitée.

Proposition n°11 : Dans le cadre de la réflexion menée sur la formation des travailleurs sociaux, mieux prendre en compte la spécificité de la prévention spécialisée en développant des contenus spécifiques en lien avec la profession, notamment en fin de cursus.

Proposition n°12 : Inciter les collectivités et l'État, lorsqu'ils associent la prévention spécialisée à des nouvelles missions, à concevoir et à financer en partenariat avec les associations gestionnaires un plan de formation pour les éducateurs concernés

Le CNLAPS va continuer à suivre de près le cheminement de ce rapport, et appelle de ses vœux la prise en compte effective de ces propositions. Le rapport nous a été transmis par le CNLAPS.

Notre groupe Régional a également contribué à la réalisation de la cartographie de la Prévention Spécialisée, pour ses adhérents.



Nous avons commencé à préparer nos Journées Nationales qui se dérouleront à Nantes.



La problématique générale :

Faire coexister ensemble et de manière relativement harmonieuse des individus très différents par leurs caractéristiques dépend de la capacité d'une société à maintenir, voire à renforcer les liens entre les membres qui la composent. Il y a cohésion sociale lorsque la société conserve son unité et que chaque individu peut y trouver une place, s'y intégrer.

Il y a intégration sociale lorsqu'un processus d'insertion permet à un individu ou à un groupe d'individus de trouver une place dans un même ensemble cohérent, collectivité, société.

La prévention spécialisée figure au registre des politiques publiques en matière de protection de l'enfance, elle concourt, de sa place et avec d'autres partenaires, au travail que la société fait sur elle-même pour conserver sa cohésion, protéger et intégrer les générations montantes.

Pour s'adapter aux transformations sociétales, sociales, des politiques territoriales, la prévention spécialisée est régulièrement amenée à interroger son positionnement, son besoin en formation, ses modes d'adaptation aux évolutions telles :

- Nouveaux enjeux sociétaux et problématiques émergentes
- Rajeunissement, violence, de la population ...
- Évolution des mœurs et de la famille
- Renouvellement et modernisation des Politiques Sociales (Protection de l'Enfance)
- Nouvelle gouvernance des territoires et de l'action sociale
- Rationalisation des ressources financières
- Apparition de nouveaux acteurs de terrains
- Impacts des nouvelles technologies sur les modes d'intervention
- Réactions positives ou négatives des publics.

L'association « Le Chemin » Club de Prévention Spécialisée, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Dordogne et la Caisse d'Allocations familiales de la Dordogne a invité les professionnels de l'enfance et des étudiants du secteur sanitaire et social à la projection et aux échanges du film :



CINÉ RENCONTRE PÉRIGUEUX

mercredi 31 janvier 2018 à 20H00

au **Cap Cinéma** en présence de la réalisatrice
en partenariat avec Ciné-Cinéma et Colibris 24

www.larbredeenfance.com

quelle enfance pour quels adultes ?

Porté par le témoignage de Juliette filmée par Anne Barth durant 7 ans, de ses 10 à 17 ans, de Béatrice, maman d'une jeune fille et Daniel père de cinq enfants, le film interroge l'impact de l'éducation reçue dans notre enfance sur les rôles que nous prendrons plus tard en tant que parent, grand-parent, éducateur, enseignant... Confidences et découvertes scientifiques, le film est un appel vibrant au soin à accorder aux premières années de la vie.
Un film d'une véritable portée citoyenne !

Réalisation : Anne Barth
Image : Anne Barth, Nicolas Gayraud
Musique : Charles Van Goidtsenhoven
Montage : Marie Liotard, Laure Baudouin
Montage son et mixage : Hervé Guyader

L'arbre de l'enfance
Film documentaire
78 min - France
version française

Cap Cinéma
Place Francheville
24000 Périgueux
Tel : 05 53 03 92 91



www.facebook.com/colibris24

Quels sont les impacts de l'éducation reçue dans l'enfance sur le rôle de parent, d'enseignant, d'éducateur ? Comment donner aux enfants la possibilité de devenir des adultes heureux ?

Bilan : 163 personnes ont signé les émargements (Env. 30 personnes n'ont pas signé);

Les professionnels et les étudiants qui ont répondu :

Structure	Etudiants	Professionnels
Aide sociale à l'Enfance	1	6
C.A.F.	/	6
Education Nationale	/	6
D.E.J.E.P. (Licence pro) Px	6	/
Préparation médico-sociale St Joseph Px	9	1
BTS E.S.F. CFP Champcevinel	32	1
Divers Professionnels	1	7
Questionnaires retours sans nom		13
Totaux	49	40

> **150 questionnaires distribués, 89 questionnaires ont été retournés, dont 13 anonymes, Soit 59% de retours.**

> **Pour le plus grand nombre (88%), ce film a eu un impact positif :**

- Par rapport à sa propre histoire (Comme enfant et/ou parent)
- L'idée de bienveillance, confortée, envers soi et les autres (Empathie)
- L'importance de former à la communication non violente (professionnels, parents, jeunes...)
- Pour ouvrir la parole sur la question de la maltraitance
- Pour engager un travail sur soi en étant ou non accompagné
- L'impact des neurosciences sur notre compréhension du cerveau, notamment celui du jeune enfant
-

> **Ce Film peut-il vous aider dans votre travail ?**

- Le fait de visionner le film est en soi déjà une « aide » à la compréhension de son histoire avec soi-même et les autres
- Oui, pour faire un lien entre neurosciences et traumatismes
- Dans la compréhension des adolescents et des souffrances familiales (côté enfants et adultes)
- Oui, pour partager, aider à réfléchir
- Ça donne des pistes de travail
- Pour accompagner des parents en difficultés

> **Pour qui ? Pour quoi ?**

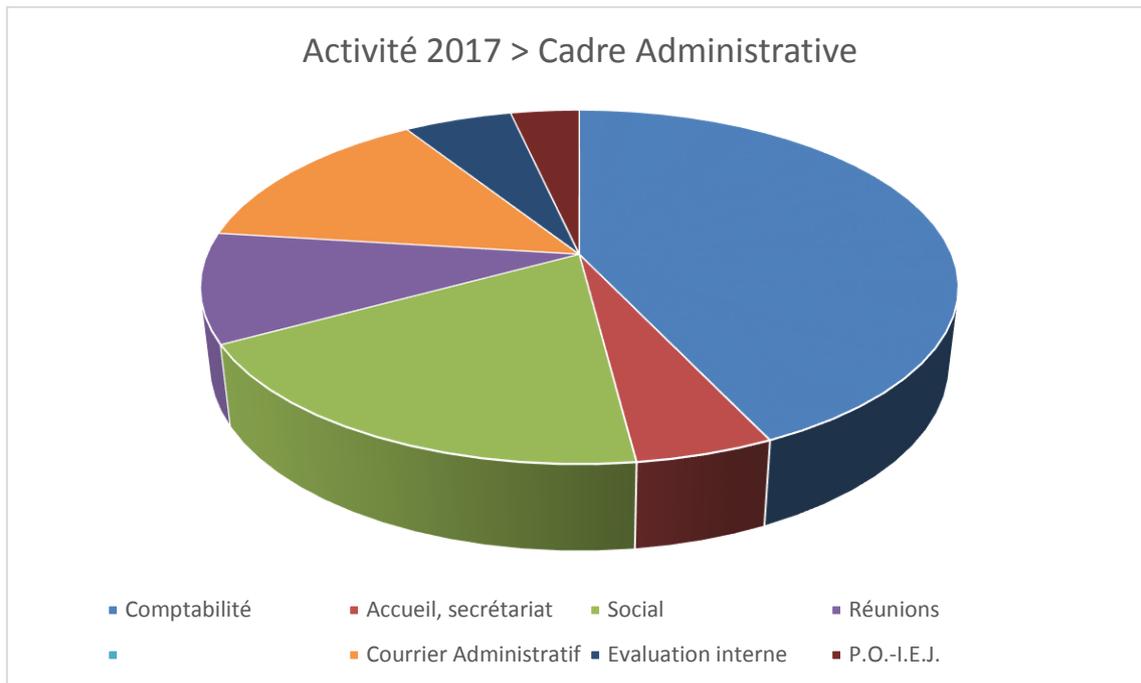
- Au profit des élèves en difficultés mais aussi des adultes (Education nationale)
- Pour les familles en situation monoparentales et les autres
- Pour les enfants et les adolescents ... Qui entretiennent parfois des relations compliquées avec leurs parents
- Pour les psychologues ASE et PMI, puis les travailleurs sociaux (Polyvalence, A.E.D., accueil familial)
- Pour les parents maltraitants (Faire un travail pour changer...)

> **Comment ?**

- Par des moments comme celui-ci, en poursuivant l'analyse des pratiques, lectures, formations...
- Le film comme support à des entretiens (actions collectives)
- En visionnant le film en fractionné (?) ou dans sa totalité pour déclencher des comportements responsables, bienveillants et plus vrais
- Travail formation autour des émotions et de l'empathie
- Version plus courte, approfondie par une « mini formation »

Anne Barth est franco-québécoise et a réalisé et produit plusieurs films depuis 1992. Elle détient une maîtrise en psychologie et elle est formatrice, animatrice et consultante depuis 40 ans. Elle a enseigné 30 ans à l'Université du Québec à Montréal.

2.2.2. L'Activité du Cadre Administratif et Comptable et de la chargée d'accueil :



206 jours travaillés pour 1236h (0.85 ETP) :

1/ Comptabilité : Tri, classement, traitement et saisie comptable/suivi financier et budgétaire/ suivi budgétaire/ réalisation et présentation des normalisés (compte administratif et budget prévisionnel) /travaux de fin d'exercice, clôture avec le commissaire aux comptes : **43 %**

2/ Accueil téléphonique/ renseignement/ **secrétariat/ courrier/ mails/scan** : **5%**

3/ Social : Déclarations sociales et fiscales/externalisation payes/suivis contrats aidés-service civique/contrats de travail/transfert Mosaïque suivi des IJ/congés, formations/ suivi ARTT : **19%**

4/ Réunions internes/Conseils d'administration/A.G./financeurs (tarificateur)/IRTS+ frappe des comptes-rendus : **10%**

5/ Evaluation interne : réunions co-pil/travail en équipe/secrétariat : **5.5%**

6/ I.E.J. : Suivi des contrats chantiers et des jeunes/facturation/coordination : **3.5%**

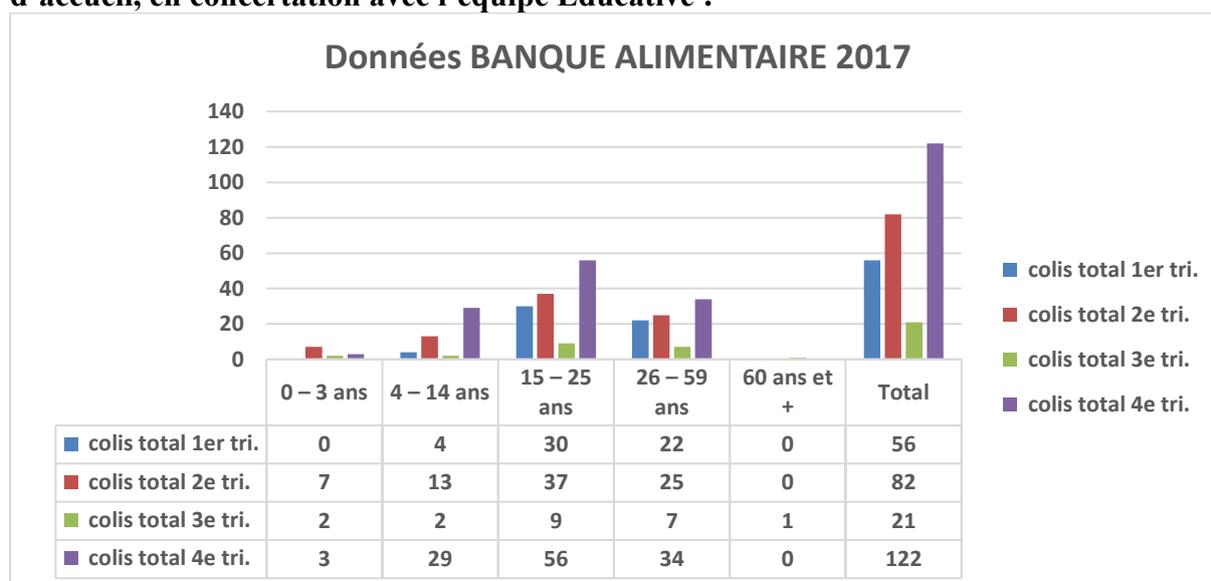
7/ Courrier/ Administratif : **14%.**

Activité du service administratif : faits marquants :

- Dématérialisation des enregistrements courriers arrivés/départ depuis le 01/01/2017 qui permet une économie de papier et un accès facilité sur le serveur.
- Activité globalement en augmentation du fait de l'arrivée de salariés supplémentaires et mouvements de personnel : plannings, congés, absences, rémunérations, contrats de travail, nombre de locaux, frais professionnels...).
- En comptabilité on peut estimer à 16% l'impact direct de l'arrivée de nouveaux professionnels, en volume d'écritures comptables par rapport à 2016.
- **Globalement, le nombre d'écritures comptables a augmenté de 47% (mise en place d'une comptabilité d'engagement à la demande du Commissaire aux comptes) : Nous sommes passé d'environ 1005 à 1900 écritures.**

- La question de l'alimentation, un sujet crucial dans les quartiers :

Les remontées statistiques de l'Equipe Educative sont gérées par le service Administratif. Entre 2014 et 2017 le recours aux « Colis Alimentaires » **sur les quartiers (en partenariat avec la Banque Alimentaire de la Dordogne) a augmenté de façon très conséquente, comme le prouve le graphique repris ci-dessous. Ces statistiques sont mises à jour par la Chargée d'accueil, en concertation avec l'équipe Educative :**



Entre 2014 et 2017 nous sommes passés de :

2014 > **178** Bénéficiaires et **2 T 194** de denrées alimentaires

2015 > 236 Bénéficiaires et 3 T 002 de « »

2016 > 256 Bénéficiaires et 3 T 267 de « »

2017 > 281 Bénéficiaires et **4 T 142** de « »

Cette situation de constante augmentation du recours aux colis alimentaires, en adressant une demande aux Educateurs, tient à la précarisation des situations personnelles et/ou familiales ; Le coût de la vie, des situations professionnelles qui se dégradent, ou la précarité d'un travail à mi-temps ou à temps partiel rendent centrales la question de l'alimentation et de son accès. Certaines personnes ne peuvent pas ou plus bénéficier de certaines aides alimentaires compte-tenu des conditions même de leur octroi (Voir le compte-rendu CV-Mondoux sur ce sujet).

2.2.3 Le soutien technique

- Le comité technique composé de 3 à 4 administrateurs et de 3 à 4 salariés s'est réuni 3 fois, hors la présence du Directeur, pour faire vivre l'association d'une autre façon.

- Nous avons terminé le travail d'évaluation interne avec les 4 clubs de Prévention du Département, débuté au mois de Décembre 2015. C'est M. Yves Cathelineau, Psychosociologue, qui a réalisé cette prestation d'accompagnement.

**Les axes d'amélioration du Service de Prévention spécialisée
de l'Association « LE CHEMIN » pour les années 2019/2023.**

Synthèse des réponses, analyses et préconisations d'améliorations

Thème 1 : les missions :

Les missions de la P.S. sont connues et présentées selon un support adapté aux Jeunes et aux Familles par les Travailleurs sociaux. Le PO-IEJ a amené des questionnements professionnels des T.S. sur le respect de l'anonymat, le non mandatement, la non institutionnalisation des actions, ainsi qu'une bureaucratisation excessive. Ces éléments ont conduit à une perte de sens qui a eu un fort impact sur les activités de l'association. L'affiliation à notre fédération le CNLAPS est à maintenir pour les années à venir. **CF Critère 1 Questions aux usagers.** Il a été intégré au projet d'amélioration du Chemin les éléments d'évaluation du secteur Isle/Manoire. Sur 54 critères discutés et retenus, 29 obtiennent une cotation 4 et 20 une cotation 3. 4 avec un critère 2, 0 avec 1 et 1 coté 5.

Thème 2 : La présence sur le territoire et le développement social local :

Les 12 Jeunes interrogés disent que les éducateurs sont repérés à tous les moments de la journée et le soir. Certains souhaiteraient qu'ils soient présents sur d'autres lieux et d'autres temps. Concernant le territoire Isle Manoire (Ex-Club de Prévention Mosaïque), nous pouvons relever que *"La rue ne semble pas être un lieu de prédilection pour ces rencontres, par contre les jeunes semblent honorer les rendez-vous fixés ensemble"*.

Le Chemin participe activement au Développement Social Local. Quant au diagnostic du territoire il pourra être partagé avec les services de l'A.S.E. du département, de l'O.D.P.E. et les acteurs de la P.D.L.V. Il faudra une régularité dans la mise à jour des données qui nécessite une méthodologie appropriée et un temps de travail conséquent (Notamment sur le secteur Isle/Manoire).

❖ La présence sur le territoire

L'intervention des travailleurs sociaux est assurée dans la mesure de leur disponibilité compte tenu des contraintes liées au POIEJ (chantiers...).

Critère 8 (4) *Les éducateurs sont repérés par les jeunes, à tous les moments de la journée et le soir*

Critère 9 (4) *Le service est présent sur internet.*

❖ L'expertise du territoire

Critère 10 (3) *Une réactualisation du diagnostic territorial partagé semble nécessaire. Nous prendrons les contacts nécessaires avec les services du département pour réactiver le partenariat initialement engagé.*

Critère 11 (3) *Nous utiliserons les outils de la formation "Observation sociale et diagnostic du territoire" que nous adapterons à notre territoire. Ce diagnostic pourra être partagé avec les acteurs de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance et les acteurs "Politique de la Ville".*

❖ Les actions au sein du territoire

Critère 12 (3) Des modes diversifiés d'écoute et d'accueil existent au sein du Service de Prévention spécialisé sur notre territoire. Cependant nous sommes à la recherche d'un appartement adapté sur le quartier du Gour de l'Arche (Location à Grand Périgueux Habitat depuis le mois de Novembre 2017.

Critère 13 (3) *Notes de suivi : à poursuivre et données à intégrer dans le logiciel Proximus si son utilisation s'avère pertinente.*

❖ Le développement social local :

Critères 14 et 15 (4) Le service participe de manière significative aux actions ponctuant la vie des quartiers. A poursuivre les prochaines années.

Thème 3 : L'action auprès des groupes des jeunes, les chantiers éducatifs

Les chantiers Educatifs sont un outil essentiel de la Prévention spécialisée qu'il est nécessaire de maintenir et d'articuler avec les missions du Coordonnateur Socio Professionnel (C.S.P.).

❖ L'action auprès des groupes des jeunes : objectifs et actions

Critères 16 et 17 (4) *Dynamique des chantiers et actions collectives à maintenir les prochaines années ; à équilibrer avec le travail de rue et les accompagnements individualisés. Le poste du Coordonnateur socio professionnel pourra aider à construire et à coordonner des cohérences de parcours des jeunes vers les dispositifs de droit commun. Peut-être sera-t-il judicieux pour renforcer nos partenariats de s'appuyer sur deux ou trois études de cas concrètes afin de "faire parler" la cohérence des dispositifs.*

Thème 4 : Les accompagnements individualisés :

Les Relations avec les Educateurs sont de bonne qualité. Les Jeunes se sentent écoutés et soutenus sur les différents aspects de leur vie. Ils sont disponibles, joignables et non jugeant.

❖ Etablissement d'une relation de confiance, écoute de la personne

Critère 18 (4) *Les lieux d'interventions et les modalités d'entrée en contact avec les jeunes sur les territoires définis sont satisfaisants. Maintenir les organisations actuelles (lieux d'intervention, modalités pour entrer en relation avec les jeunes, tél ...).*

Critère 19 (3) Au moment où cela s'avère pertinent, nous avons choisi comme support de communication de remettre aux jeunes une carte de visite. Au verso de la carte de visite des professionnels le tampon de l'association est apposé (adresse, téléphone du siège administratif). Au recto, les noms et numéros de portables de tous les professionnels du secteur d'intervention sont inscrits pour permettre la pluralité d'interlocuteurs.

❖ Soutien, socialisation, autonomisation

Critère 20 (4) Les jeunes interrogés se sentent écoutés et soutenus sur différents aspects de leur vie. A poursuivre.

❖ Accompagner un projet de vie

Critère 21 (4) La note de suivi individuelle ne fait pas état du parcours du jeune. Le travailleur social recherche l'implication du jeune dans chaque étape de la construction de son projet de vie. Un groupe de travail sera constitué pour améliorer le contenu de la note de suivi individuel de façon informatisée (logiciel Proximus).

Critère 22 (4) Il existe des documents écrits permettant de tracer l'approbation des parents pour les mineurs lorsque les travailleurs sociaux organisent des sorties. A l'heure actuelle, le projet pour l'enfant PPE n'est pas un document mis en œuvre par la Prévention Spécialisée. Les travaux en cours avec l'Observatoire départ ODPE permettront de déterminer, éventuellement, de nouvelles orientations.

❖ Orienter, inscrire le jeune dans des structures qui portent un sens pour sa vie

Critère 23 (4) Les aides et conseils apportés aux jeunes sont adaptés à chaque situation spécifique dans le souci de respecter le rythme de chacun (Voir Critère 29 > Acteurs et dispositifs répertoriés).

❖ L'effectivité des droits des usagers

Critère 24 (5) La Charte des droits et liberté adaptée à la Prévention spécialisée est affichée dans tous les locaux de l'association ainsi que les valeurs de l'association.

A NOTER : Le règlement de fonctionnement n'est pas obligatoire en PS, il sera sorti du prochain référentiel (N+5).

Critère 25 (4) Pour toute information concernant le jeune, l'éducateur doit s'assurer d'obtenir son accord et éventuellement, si besoin, de l'accord de ses représentants légaux. A l'unanimité les jeunes font confiance à l'éducateur.

Critère 26 (4) Les éducateurs exercent une vigilance par rapport aux conditions de vie du jeune et de sa famille. La recherche de la libre adhésion des jeunes limite parfois l'éventail des solutions qui pourraient être envisagées. C'est là les limites du travail des éducateurs en PS. Ex : un jeune qui ne voudrait pas s'inscrire dans le dispositif « Garantie Jeunes » : on l'informe, on le conseille, on lui apporte les informations pertinentes pour qu'il ait un choix éclairé.

Critère 27 (3) Le signalement des actes de maltraitance est formalisé par écrit.

Compte tenu de chaque situation qui est unique, la formalisation d'un protocole n'est pas adaptée à notre pratique. • Il sera rappelé dans le projet de service la démarche qu'un professionnel doit mettre en œuvre lorsqu'il est confronté à des situations de violence, de maltraitance ou autre. Les situations problématiques sont travaillées dans une réunion dédiée mise en place de manière réactive en présence des professionnels concernés et de leurs collègues disponibles et du Directeur.

Critère 28 (2) Quasiment tous les jeunes ne savent pas quel recours utiliser en cas de conflit avec un éducateur. Ils savent qu'ils peuvent toujours s'adresser à un autre éducateur en cas de litige ou mettre un terme à la relation. Un recours est proposé oralement par l'éducateur.

Voir critère 19 : Carte de Visite + Constats et analyse ... Recours au Directeur...

Thème 5: Les partenariats et le travail avec les familles

Sur 50 questionnaires remis, 45 ont été renseignés par nos partenaires. Continuer d'informer les partenaires sur les missions de la PS, particulièrement ceux qui en ont fait la demande lors de l'évaluation interne, notamment en valorisant l'utilisation du site internet. Il y a une forte volonté de travailler davantage avec les 2 autres clubs de Prévention présents sur le Département.

❖ Ouverture du service à et sur son environnement

Critère 29 (2) Il serait pertinent qu'un répertoire commun existe tout en préservant certains contacts privilégiés.

Critère 30 (3) **Globalement (à 86,66%), nos partenaires estiment que notre partenariat est satisfaisant voir très satisfaisant. Pour les 5 partenaires qui estiment moyennement ou peu satisfaisant la qualité de notre partenariat, nous réfléchissons à de nouvelles modalités de rencontres.**

Critère 31 (3) **91% des partenaires interrogés connaissent la Prévention spécialisée et les 9 % restant souhaiteraient être informés des missions de la PS.** Continuer d'informer les partenaires sur les missions de la PS, particulièrement ceux qui en ont fait la demande lors de l'évaluation interne, notamment en valorisant l'utilisation du site internet.

Critère 32 (4) Le partenariat est réévalué selon diverses modalités : chaque année à travers le Rapport d'activité et tous les 5 ans à travers l'évaluation interne. Prévoir la prochaine évaluation interne tous les cinq ans. Tenir compte des résultats de l'évaluation externe.

❖ Relations avec les parents

Critère 33 (3) Le soutien à la parentalité est permanent dans notre travail même si certains dispositifs viennent actuellement en atténuer la portée. **Les parents sont au courant de l'accompagnement dont bénéficient leurs enfants. Le soutien à la parentalité est à inscrire lors de la prochaine rédaction du projet de service.**

Thème 6: L'organisation du service

Le projet de service 2019/2023 tiendra compte des améliorations à apporter (CF Eval. interne et externe). Concernant la démarche qualité et compte tenu de l'étendue du territoire, de la multiplication des sollicitations des institutionnelles et partenariales et d'une équipe élargie, il serait opportun pour mener à bien dans des conditions optimum ce processus d'amélioration de la qualité qu'un chef de service puisse être recruté.

❖ Le projet de service et ses modalités de mise en œuvre

Critère 34 (4) Le projet de service existe. Il est validé par le Conseil d'administration et le Conseil départemental.

Critère 35 (4) Le Projet de service fait référence à la recommandation de l'ANESM. Certains items n'y figurent pas. Faire apparaître de manière plus détaillée les orientations associatives dans le prochain projet de service.

Critère 36 (2) Certains éléments associatifs, caractérisation des publics, modalités de gestion des paradoxes, analyse des enjeux et plan d'amélioration à faire figurer dans le prochain projet de service.

Critère 37 (4) L'élaboration du projet de service s'est faite sans la présence des administrateurs qui l'ont cependant validé. Pour le prochain projet de service il faudra associer à sa rédaction des administrateurs en fonction de leurs disponibilités.

Critère 38 (3) Même si le projet de service est remis à chaque nouveau salarié, il mériterait d'être plus approfondi. Mener un travail de réflexion pour l'accueil des nouveaux professionnels en référence à la recommandation de l'ANESM : "Mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation à l'emploi des personnels au regard des populations accompagnées" (juillet 2008).

Critère 39 (3) Au quotidien les usagers sont associés à la mise en œuvre du projet de service. Cela ne figure pas suffisamment dans les rapports d'activités. Faire apparaître dans le prochain projet de service les diverses modalités de la participation des jeunes en s'appuyant sur la Recommandation de l'ANESM intitulée : " Expression et participation des usagers des établissements relevant du secteur de l'inclusion sociale" d'avril 2008 dont les quatre modalités peuvent être transposées à la prévention spécialisée.

Critère 40 (3) La référence à la dimension éthique est présente mais pas suffisamment questionnée au sein de notre association. •Etudier la mise en œuvre d'un questionnaire éthique spécifique en référence à la recommandation de l'ANESM intitulée : "Le questionnaire éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux" d'octobre 2010. Envisager la mise en place d'un groupe de travail commun aux 3 équipes de prévention du département.

❖ Accueil, organisation, accessibilité, sécurité

Critère 41 (3) Certaines normes sont connues, d'autres sont à approfondir. Les locaux répondent en partie aux normes d'accessibilité et de sécurité. Dans les cités d'habitat social la plupart des apparts ne sont pas conçus pour accueillir du public. C'est pourtant là où doit s'immerger la Prévention Spécialisé en ayant un logement au sein de chaque quartier. Le siège administratif est en mesure d'accueillir les personnes à mobilité réduite. Les actions collectives peuvent mobiliser les partenariats (Centre sociaux, maisons de quartiers, communes...).

> Réfléchir sur les lieux de proximité adaptés à l'accueil de groupes de jeunes.

Critère 42 (3). Le personnel éducatif est suffisamment formé ; le personnel administratif nouvellement recruté manque d'information et de formation sur les conduites à tenir face aux jeunes, au moins au niveau téléphonique. Idem Item 38.

Critère 43 (4) La continuité de la mission est assurée grâce aux plannings, aux réunions etc.

❖ Le management et les ressources humaines

Critère 44 (4) Les recrutements et la gestion des ressources humaines sont assurés de manière satisfaisante au regard des obligations et usages.

L'accueil des nouveaux professionnels ne fait pas explicitement référence à la recommandation de l'ANESM " Mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation à l'emploi des

personnels au regard des populations accompagnées" (Volet 2). A développer Idem critère 38.

Critère 45 (4) Le service organise les moyens humains sur les différents territoires pour répondre aux besoins et aux attentes. Maintenir la répartition des professionnels de façon adéquate sur les territoires définis.

❖ Les dispositifs et espaces dédiés à la réflexion

Critère 46 (4) Plusieurs modalités contribuant à la veille technique (participation à des colloques, accès des professionnels à internet, abonnement ASH, implication au sein des réseaux professionnels, réunions thématiques) sont mises en œuvre au sein de l'équipe de prévention. Maintenir ces modalités contribuant à la veille technique.

❖ La formation professionnelle continue

Critère 47 (3) Les contraintes budgétaires ne permettent pas les formations individuelles si elles ne sont pas réalisées en collectif. Pour les demandes individuelles il convient d'activer son compte individuel de formation: Voir ce lien le compte personnel d'activité (CPA) en lien avec UNIFAF. Informer les professionnels pour l'activation de leur compte personnel d'activité (CPA) avec UNIFAF.

Critère 48 (4) Le service participe à la formation professionnelle en accueillant des stagiaires. Des éducateurs sont formés comme tuteurs de stage et il existe même une tutrice pour accueillir des apprentis ES. Poursuivre l'accueil de stagiaires.

❖ Les ressources financières

Critère 49 (4) La stratégie financière est définie et mise en œuvre par le service de manière satisfaisante. A maintenir.

Critère 50 (4) Les moyens affectés sont suffisants et font l'objet d'une optimisation constante. A maintenir.

Critère 51 (4) Les modalités d'engagement des dépenses répondent aux normes en vigueur. A maintenir.

❖ La démarche qualité

Critère 52 (3) La mise en place d'un plan d'amélioration est en cours ; les salariés y sont associés.

La démarche sera maintenue à travers l'obligation légale de réaliser une évaluation interne tous les cinq ans et une évaluation externe tous les sept ans. L'agrément du Conseil Départemental dépendra notamment des résultats obtenus au vu de la seconde évaluation externe.

Il serait opportun pour mener à bien dans des conditions optimum ce processus d'amélioration de la qualité qu'un chef de service puisse être recruté.

❖ Les réunions

Critère 53 (4) Les temps de réunions d'équipe et d'analyses des pratiques professionnelles existent. Une journée thématique annuelle pourrait être réalisée en fonction des préoccupations des éducateurs, pourquoi pas en partenariat avec les 2 autres équipes de prévention du département...

❖ La communication

Critère 54 (4) Des outils de communication internes existent et sont opérants. Le Conseil d'Administration doit se déterminer sur la participation d'un salarié aux réunions du C.A. avec voix consultative (régulière ou sur invitation ...). La décision d'inviter éventuellement en fonction d'un évènement particulier un salarié à une réunion du C.A. a été prise en 2017.

L'évaluation Externe :

Nous devons finaliser le processus d'évaluation des activités de notre association avant la fin du mois de Novembre 2018. Des appels d'offres seront lancés en lien avec les **deux autres Clubs de Prévention** (« Itinérance » et « L'Atelier »), **afin de mutualiser les coûts.**

Les réunions :

Les réunions de service/d'équipe ont lieu un mardi matin tous les quinze jours. Ce temps est réservé :

- A la transmission des informations générales ;
- Aux échanges sur les situations des jeunes accompagnés ;
- A l'élaboration des projets collectifs ;
- En temps de réflexion sur des sujets transversaux.

Un autre temps mensuel est réservé **aux réunions de secteur**. Elles ont lieu alternativement sur les cinq sites éducatifs du service : le Centre-ville (C.V. / Les Mondoux avec l'association Mosaïque), le Gour de l'Arche (G.A.), Le Toulon, Coulounieix-Chamiers (C.C.) et le canton Isle Manoire (B.I.M.). Ce temps est plus précisément consacré, soit à l'analyse plus approfondie des accompagnements individuels, soit à la mise en œuvre de projets par l'un des secteurs.

Les temps informels

Au-delà des réunions institutionnelles, des temps d'échanges informels ont été facilités, afin de garantir à chacun l'accès à l'information dont il a besoin, pour réaliser ses missions, dans une dynamique d'équipe positive et aidante.

2.2.4. Les outils de travail :

2.2.4.1 – Suivi des outils d'analyse de l'activité.

Les outils qui existent sur le plan de l'accompagnement éducatif montrent leur pertinence pour évaluer plus finement notre activité aux moyens d'indicateurs précis. Il sera sans doute utile de penser à **franchir le cap de l'informatisation des données** qui pourra être **un gain de temps administratif pour l'ensemble des salariés**. Le projet d'amélioration fait état de la mise en œuvre du logiciel « Proximus » qui a été développé par et pour des équipes travaillant dans le cadre de la Prévention Spécialisée.

2.2.4.2 - Contributions écrites :

Plusieurs contributions écrites du Directeur, à partir de besoins exprimés par l'équipe ou à partir de demandes formulées par des partenaires ont été réalisées au cours de l'année 2017 :

- **Fiche Projets/actions dans le cadre de la Politique de la Ville, notamment en 2017, par la réponse d'un appel d'offre, dans le cadre des orientations de la Politique de la Ville 2017. Il s'agit de répondre au besoin d'une présence sociale sur les quartiers au cours de la période estivale. 2 actions l'une sur le quartier du Gour de l'Arche, l'autre sur le quartier du Toulon ont été réalisées pendant les Week-end des 21 et 27 Août,**
- **Rapporteur de la synthèse des travaux de l'année 2016/2017 du groupe de travail sur les Jeunes 16/21 ans (Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance de la Dordogne). Deux axes de travail :**
 - o L'entretien obligatoire,
 - o Le projet d'accès à l'autonomie, un an avant la majorité du jeune accompagné par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance avec en corollaire, le Projet pour l'Enfant le PPE (P.P.E.),
- **Bilan final PO-IEJ,**
- **Elaboration du référentiel de Prévention Spécialisée, de l'évaluation interne et du projet d'amélioration de nos services,**
- **Préparation des documents pour les réunions de Bureau, Conseils d'Administrations et Assemblées Générales,**
- **Travail de modification du règlement intérieur de l'Association avec la Présidente et l'Avocat de l'Association...**

2.3 La gestion administrative et financière :

La gestion administrative avait été augmentée en 2015 de façon conséquente, en termes d'adaptation aux nouvelles contraintes, nombreuses, dans le cadre du PO-IEJ. Elle a été amplifiée par l'absence pour maladie du Coordonnateur Socio Professionnel (C.S.P.), arrêté depuis le 12 Septembre 2016 et par le transfert de l'activité de Prévention Spécialisée de l'Association « Mosaïque » vers « Le Chemin ». Cette montée en charge du volume administratif global de l'association a nécessité le remplacement en C.D.D. du C.S.P., à temps plein au mois de Février 2017. **Les outils de gestion financière et la comptabilité analytique demandée par l'Europe sont opérationnels.**

Sur la partie financière, le contrôle budgétaire mensuel instauré en 2014 a prouvé sa pertinence en matière de pilotage de l'association (répartition par 1/12^{ème} par groupes fonctionnels et par lignes budgétaires, des charges et des produits). **Pour la quatrième année consécutive le compte de résultat fait apparaître un excédent.**

2.4 La rénovation de l'image du service de prévention spécialisée :

En 2017, pour donner suite au rapprochement des deux Services de Prévention Spécialisée, nous avons travaillé à la réalisation **d'une nouvelle plaquette de présentation de nos services** à destination des jeunes, des familles et de nos partenaires. Nous avons également fait réaliser **deux « Kakémonos »** pour identifier notre Association lors des différentes manifestations et actions auxquelles elle participe. Nous mettons à jour de façon hebdomadaire les informations liées à notre activité et son environnement sur notre site internet www.lechemin24.fr.

LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE s'adresse à des groupes de jeunes préadolescents, adolescents, jeunes adultes et particulièrement aux filles et garçons de 12 à 21/25 ans fragilisés par :

- Un sentiment d'exclusion ;
- L'expérience de la précarité ;
- L'insuffisance d'une présence d'un adulte référent.

Nos interventions contribuent également à la consolidation de l'environnement familial et au renforcement du rôle des parents.

Le « TRAVAIL DE RUE » qui nécessite d'aller vers les jeunes, implique le respect de quatre principes fondamentaux :

- La libre adhésion du jeune au projet d'aide éducative: elle invite le jeune à devenir acteur de sa vie, à retrouver une identité et à réaliser son choix de vie au sein de la société.
- Le respect de l'anonymat : il permet d'instaurer une relation de confiance entre l'équipe éducative et le jeune.
- Les jeunes ne sont pas désignés par une instance administrative ou judiciaire, ils viennent de leur plein gré.
- La non-institutionnalisation renvoie aux notions de souplesse, de mobilité, d'adaptabilité. Les équipes doivent être disponibles et mettre en place de nombreuses initiatives dans les quartiers où elles interviennent afin d'impulser des actions visant à l'autonomie des personnes. Ces actions mises en œuvre sont relayées à d'autres partenaires qui vont les pérenniser.

Les professionnels de la PRÉVENTION SPÉCIALISÉE écoutent, soutiennent et accompagnent les jeunes dans des domaines spécifiques comme :

- Le développement social : réappropriation de l'espace public pour que les usagers puissent devenir acteurs de leur histoire et du territoire ;
- L'accompagnement vers la santé ;
- L'orientation scolaire et professionnelle ;
- La scolarité : rétablir le lien entre les parents et l'école ;
- L'insertion professionnelle (activités, connaissances du monde professionnel, chantiers éducatifs...);
- Les loisirs, les sorties, la pratique d'activités sportives, qui sont des supports médiatiques de l'intervention.

ASSOCIATION « LE CHEMIN »
Service de Prévention Spécialisée
3, rue Solferino - Appt. 501
24000 Périgueux
05 53 46 31 04
accueil@lechemin24.fr
www.lechemin24.fr

PERMANENCE administrative :
Mylène Payan & Marie-Ange Dureuilh
du lundi au vendredi
9 h. - 12 h. / 13 h. 30 - 17 h.
Présidente : Marie-Claire Sarlande
Directeur : Eric Chopin

Dans le cadre de la Protection de l'Enfance, l'association Le Chemin « organise dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et leurs familles. »
(article L.221-1 du Code de l'Action sociale et des Familles.)

Tout savoir sur : www.lechemin24.fr

ASSOCIATION « LE CHEMIN »
Service de Prévention Spécialisée

Le Chemin
Association de Prévention

Le service est conventionné par le Conseil Départemental de la Dordogne dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E.) et par le Fonds Social Européen (F.O. - L.E.J.).

ASSOCIATION « LE CHEMIN »
en partenariat avec les Résidences de Rue (A.S.E.) et l'Agence Catholique Départementale de l'Enfance

Le Chemin
2018
CLUB DE PRÉVENTION

Association de Prévention

Logo of the association: a stylized figure with a red circle for a head and a yellow brushstroke for an arm, on a background of blue, yellow, and green.

Logos of partner organizations: Dordogne, Europe, and Dordogne Prévention.

➤ **Le visuel de la plaquette Recto**

ASSOCIATION « LE CHEMIN »
Service de Prévention Spécialisée

Le Chemin
Association de Prévention

Travail de rue

Dans le cadre de la Protection de l'Enfance, l'association Le Chemin « organise dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et leurs familles. »
(article L.221-1 du Code de l'Action sociale et des Familles.)

ASSOCIATION « LE CHEMIN »
3, rue Solferino - Appt. 501 / 24000 Périgueux / 05 53 46 31 04
accueil@lechemin24.fr

Tout savoir sur : www.lechemin24.fr

Logos of partner organizations: Dordogne, Europe, and Dordogne Prévention.

➤ **Le visuel de l'un des 2 Kakémonos**

3. L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2017 PAR SECTEUR

3.1 Présentation générale :

3.1.1. Cadre d'intervention de la prévention spécialisée, présentation des missions. Retour sur « l'adaptabilité » des professionnels. Evaluation des missions.

La prévention spécialisée se situe dans le champ de l'Aide Sociale à l'Enfance relevant des compétences des Départements depuis les lois de décentralisation. Elle est soumise, en application de l'ordonnance du 1^{er} décembre 2005, à la réglementation relative aux établissements et services sociaux et médico-sociaux instituée par la loi du 2 janvier 2002, excepté certaines dispositions incompatibles avec ses spécificités.

Pour « fluidifier » la lecture de ce document, nous avons repris **en annexe** les missions essentielles dévolues à la Prévention spécialisée.

3.1.2. Public : présentation générale, « processus de rencontre » :

Les éléments chiffrés (Inchangés par rapport au dernier rapport d'activité 2016) :

Les populations légales millésimées 2014 entrent en vigueur le 1er janvier 2017. Elles ont été calculées conformément aux concepts définis dans le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population.

PERIGUEUX :

POPLEG T1 - Populations légales	
	2009 2014
Population municipale	29 273 30 069
Population comptée à part	1 373 1 471
Population totale	30 646 31 540

- Sources : Insee, Recensement de la population 2014 en géographie au 01/01/2016 - Recensement de la population 2009 en géographie au 01/01/2011

Périgueux-1 : 16 528 + Périgueux-2 : 15 012 = TOTAL 31 540

Quelques éléments chiffrés sur la constitution de la population de la ville de Périgueux et de ses quartiers, de la ville de Coulounieix-Chamiers, ainsi que les problématiques rencontrées par les habitants vont éclairer cette démarche.

Les données INSEE La commune de Périgueux présente **une population totale de 31540 habitants** (données INSEE, recensement de la population 2014), en légère augmentation depuis 2009 (+ 894 habitants).

Données 2013 : 37% de sa population est âgée de moins de 30 ans. En 2014 elle est de 36.4%.

Évolution et structure de la population en 2014

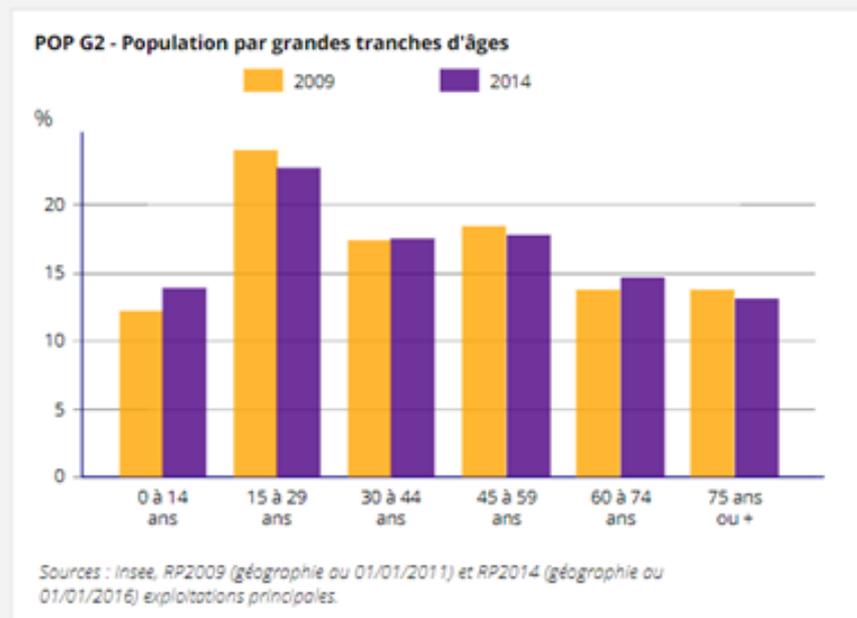
Commune de Périgueux (24322)

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2014	%	2009	%
Ensemble	30 069	100,0	29 273	100,0
0 à 14 ans	4 179	13,9	3 610	12,3
15 à 29 ans	6 858	22,8	7 047	24,1
30 à 44 ans	5 301	17,6	5 124	17,5
45 à 59 ans	5 365	17,8	5 412	18,5
60 à 74 ans	4 428	14,7	4 029	13,8
75 ans ou plus	3 938	13,1	4 051	13,8

Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations principales.

- Population par grandes tranches d'âges



La part des Ménages composés d'une personne, représente 54,7 % en 2014. Les jeunes de 15 à 19 ans sont 27.5% à vivre seuls. Et 43.4% de 20 à 24 ans.

FAM T1 - Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages				Population des ménages	
	2014	%	2009	%	2014	2009
Ensemble	16 769	100,0	16 113	100,0	28 813	27 736
<i>Ménages d'une personne</i>	9 353	55,8	8 812	54,7	9 353	8 812
<i>hommes seuls</i>	3 881	23,1	3 300	20,5	3 881	3 300
<i>femmes seules</i>	5 472	32,6	5 512	34,2	5 472	5 512
<i>Autres ménages sans famille</i>	447	2,7	386	2,4	1 012	867
<i>Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :</i>	6 969	41,6	6 914	42,9	18 448	18 056
<i>un couple sans enfant</i>	3 233	19,3	3 443	21,4	6 551	7 004
<i>un couple avec enfant(s)</i>	1 920	11,5	1 996	12,4	7 208	7 289
<i>une famille monoparentale</i>	1 815	10,8	1 475	9,2	4 689	3 763

Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations complémentaires.

Les ménages de deux personnes (42.9%) sont composés de couples sans enfants (21.4%), avec enfants (12.4%), ou de familles monoparentales (9.2%). **Les familles monoparentales sont composées à 91.5% de femmes.** Les familles monoparentales avec enfants représentent 26.2% des ménages.

FAM T3 - Composition des familles

	2014	%	2009	%
Ensemble	6 990	100,0	6 940	100,0
<i>Couples avec enfant(s)</i>	1 922	27,5	1 996	28,8
<i>Familles monoparentales</i>	1 829	26,2	1 483	21,4
<i>hommes seuls avec enfant(s)</i>	278	4,0	125	1,8
<i>femmes seules avec enfant(s)</i>	1 552	22,2	1 357	19,6
<i>Couples sans enfant</i>	3 239	46,3	3 461	49,9

Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations complémentaires.

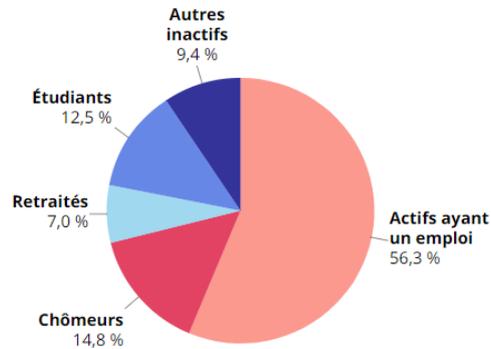
Sur les 6990 familles recensées :

- **46.3 % n'ont pas d'enfant ;**
- **27.5 % ont un ou plusieurs enfants ;**
- **26.2% vivent seul(e)s avec un enfant.**

L'emploi de la population active

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2014

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2014



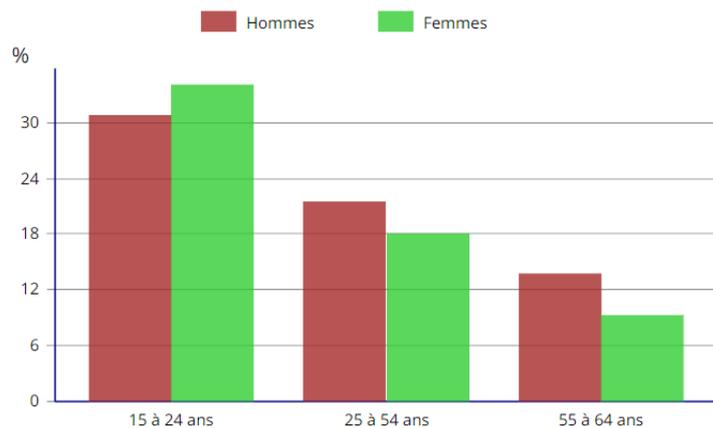
Source : Insee, RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016.

Pour mémoire, en 2006 le pourcentage de chômeurs était de 10 %, de 12.2% en 2011, de 13.8% en 2013 et donc de 14.8% en 2014.

EMP G2 - Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2013

EMP G2 - Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2014

EMP G2 - Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2014



Source : Insee, RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016.

Le taux de chômage :

- Des Jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans est de 34,1% en 2014 (33,5% en 2013).
- Des Jeunes hommes âgées de 15 à 24 ans est de 30,8% en 2014 (29,9% en 2013).

Le taux de chômage en Dordogne à Fin Décembre 2017

Demandeurs d'emploi en catégorie A par sexe et âge	Données cvs-cjo					
	Effectif			Évolution (en %) sur		
	Décembre 2016	Novembre 2017	Décembre 2017	un mois	trois mois	un an
Hommes	10 830	10 680	10 420	-2,4	-1,3	-3,8
Femmes	10 280	10 310	10 210	-1,0	-0,2	-0,7
Moins de 25 ans	2 850	2 750	2 710	-1,5	-3,6	-4,9
Hommes	1 500	1 460	1 430	-2,1	-5,9	-4,7
Femmes	1 350	1 290	1 280	-0,8	-0,8	-5,2
Entre 25 et 49 ans	11 780	11 800	11 540	-2,2	-0,8	-2,0
Hommes	6 040	5 980	5 800	-3,0	-1,5	-4,0
Femmes	5 740	5 820	5 740	-1,4	0,0	0,0
50 ans ou plus	6 480	6 440	6 380	-0,9	0,5	-1,5
Hommes	3 290	3 240	3 190	-1,5	1,3	-3,0
Femmes	3 190	3 200	3 190	-0,3	-0,3	0,0
Dordogne	21 110	20 990	20 630	-1,7	-0,8	-2,3

Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements DARES - Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C par sexe et âge	Données cvs-cjo					
	Effectif			Évolution (en %) sur		
	Décembre 2016	Novembre 2017	Décembre 2017	un mois	trois mois	un an
Hommes	16 010	16 070	15 980	-0,6	-0,4	-0,2
Femmes	17 610	18 360	18 300	-0,3	0,2	3,9
Moins de 25 ans	4 480	4 520	4 460	-1,3	-2,8	-0,4
Hommes	2 290	2 280	2 270	-0,4	-3,4	-0,9
Femmes	2 190	2 240	2 190	-2,2	-2,2	0,0
Entre 25 et 49 ans	19 430	19 920	19 830	-0,5	-0,3	2,1
Hommes	9 310	9 350	9 280	-0,7	-1,0	-0,3
Femmes	10 120	10 570	10 550	-0,2	0,3	4,2
50 ans ou plus	9 710	9 990	9 990	0,0	1,5	2,9
Hommes	4 410	4 440	4 430	-0,2	2,3	0,5
Femmes	5 300	5 550	5 560	0,2	0,9	4,9
Dordogne	33 620	34 430	34 280	-0,4	-0,1	2,0

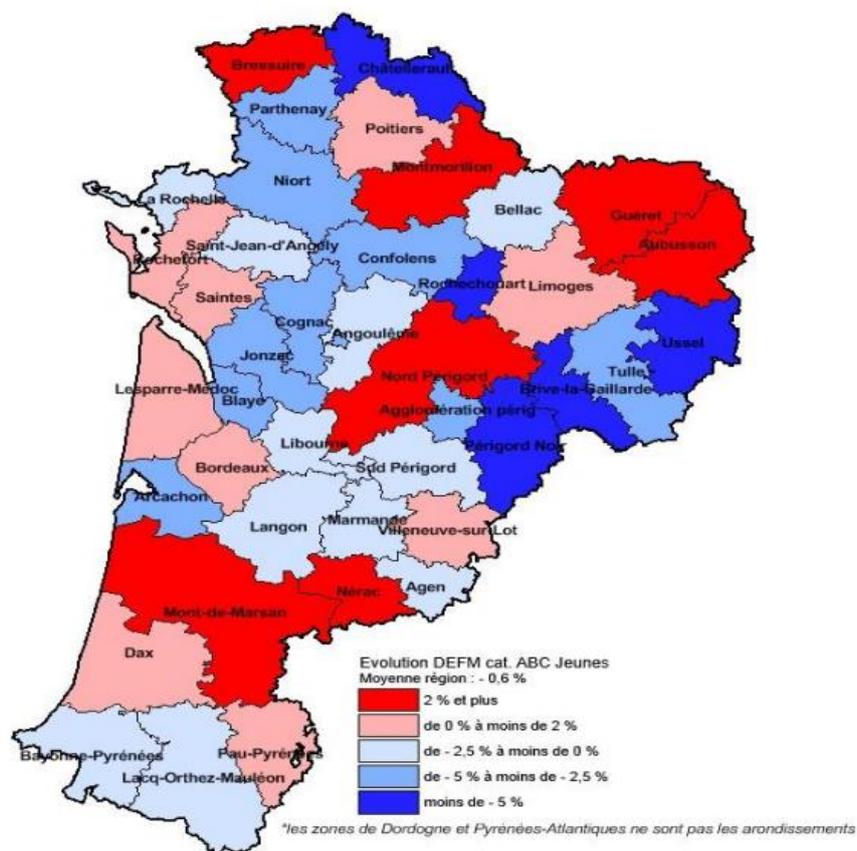
Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements DARES - Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Nous pouvons noter une baisse du nombre des demandeurs âgés de moins de 25 ans en catégorie A, B et C (hommes et femmes) entre Décembre 2016 et Décembre 2017 :

- **-4,9 % en Catégorie A (-4.7% pour les Hommes et -5.2% pour les Femmes).**
- **-0.4% en Catégories A, B, C.**

Fin décembre 2017, en Dordogne, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit à 20 630. Ce nombre baisse de 0,8 % sur trois mois (soit -160 personnes), de 1,7 % sur un mois et de 2,3 % sur un an. En Nouvelle-Aquitaine, ce nombre est stable sur trois mois, diminue de 0,3 % sur un mois et de 0,5 % sur un an. En Dordogne, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité dans le mois (catégories A, B, C) s'établit à 34 280 fin décembre 2017. Ce nombre baisse de 0,1 % sur trois mois (soit -40 personnes), de 0,4 % sur un mois et progresse de 2,0 % sur un an. En Nouvelle-Aquitaine, ce nombre augmente de 0,6 % sur trois mois, de 0,2 % sur un mois et de 3,7 % sur un an.

**Demandeurs d'emploi de catégories A, B, C par arrondissements*
moins de 25 ans
évolution décembre 2016 - décembre 2017**

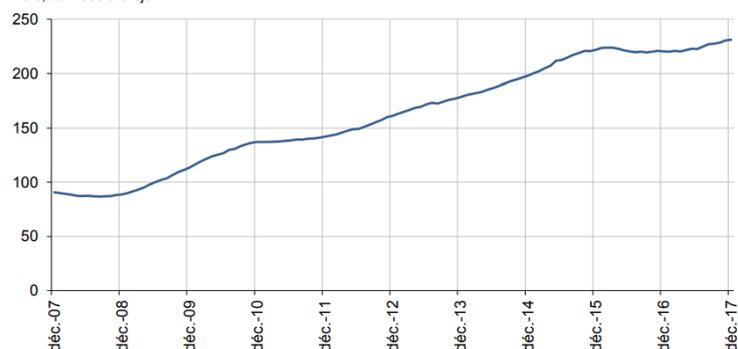


Source : IGN - STMT DARES, Pôle emploi
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fin de mois

Fin décembre 2017, en Nouvelle-Aquitaine, les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A se situent entre -1,5 % en Charente et +1,9 % dans les Landes pour les évolutions sur trois mois, et entre -1,7 % en Dordogne et +1,0 % dans le Lot-et-Garonne pour les évolutions sur un mois. En Nouvelle-Aquitaine, fin décembre 2017, sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus augmente de 1,6 % (+0,4 % sur un mois et +4,9 % sur un an) tandis que celui des inscrits depuis moins d'un an recule de 0,3 % (stable sur un mois et +2,7 % sur un an).

Demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus en catégories A, B, C

En milliers, données cvs-cjo



Champ : Nouvelle-Aquitaine.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements DARES - Direccte Nouvelle-Aquitaine.

Diplôme et formation :

Le taux de scolarisation des enfants est de :

- 78% en 2014 (72.8% en 2013) de 2 à 5 ans ;
- 99.4% en 2014 (99.7% en 2013) de 6 à 10 ans ;
- 98.7% en 2014 (99% en 2013) de 11 à 14 ans ;
- 98.4% en 2014 (96% en 2013) de 15 à 17 ans ;
- 56.1% en 2014 (53.3% en 2013) de 18 à 24 ans.

FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2014

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	22 595	10 130	12 465
<i>Part des titulaires en %</i>			
<i>d'aucun diplôme ou au plus d'un BEPC, brevet des collèges ou DNB</i>	30,7	26,2	34,3
<i>d'un CAP ou d'un BEP</i>	24,0	28,7	20,1
<i>d'un baccalauréat (général, technologique, professionnel)</i>	18,0	18,7	17,5
<i>d'un diplôme de l'enseignement supérieur</i>	27,3	26,4	28,1

Source : Insee, RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016.

GRAPHIQUE

TABLEAU

FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus

	2009	2014
Aucun diplôme ou au plus BEPC, brevet des collèges, DNB	32,6	30,7
CAP ou BEP	22,8	24,0
Baccalauréat (général, technologique, professionnel)	19,7	18,0
Diplôme de l'enseignement supérieur	24,9	27,3

Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations principales.

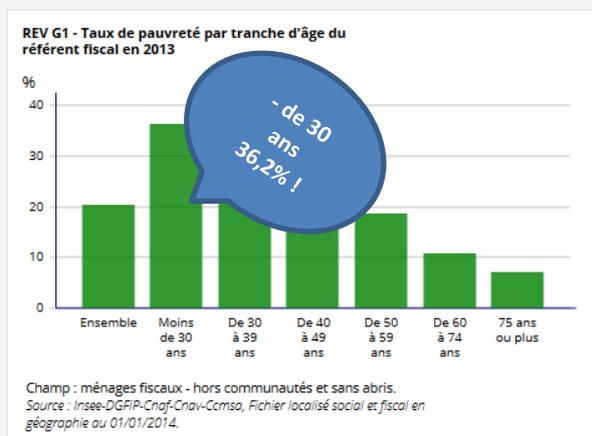
Les prestations sociales :

Près d'un Périgourdin sur deux bénéficie d'une prestation CAF et 80% des allocataires perçoivent une allocation logement. Au final, près du tiers sont touchés par une prestation logement, et ces prestations concernent 80% des allocataires CAF de la commune. Cette part peut être encore plus élevée sur certains quartiers. Les aides sont majoritairement à caractère social. La majorité du parc locatif est privé à 67%, le public ne représentant que 27%. Dans le secteur privé, 43% ont moins de 25 ans et seulement 20% d'entre eux sont étudiants.

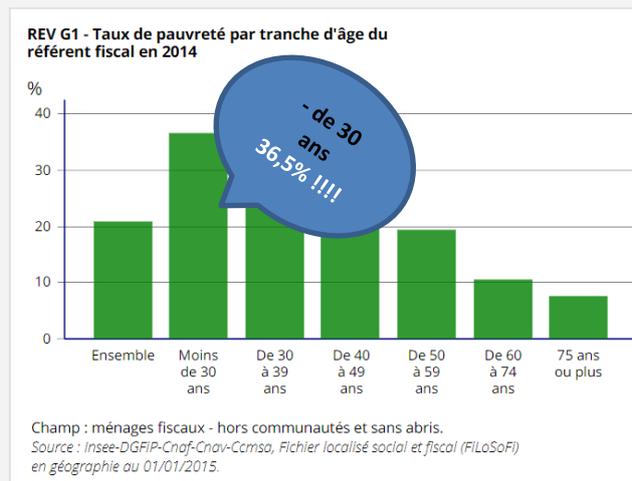
La majorité des prestations dont bénéficient les allocataires Périgourdins sont des prestations liées au logement (54%) ou des minima sociaux (21%). Près de 30% des allocataires ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, et pour 23% d'entre eux, les prestations représentent 100% de leurs revenus et pour 28%, elles représentent 28% de leurs revenus.

Il existe une sur représentativité des ménages isolés, familles monoparentales et de moins de 25 ans, dont les ressources sont en dessous du seuil de pauvreté et/ou composées majoritairement de prestations sociales.

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2013



REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2014



Nous pouvons noter une aggravation du taux de pauvreté des Jeunes entre 2013 et 2014 de 0.3% supplémentaires...

Quartiers de la politique de la ville (Analyses INSEE) :

Sources	Prochaine mise à jour
Population des quartiers de la politique de la ville en 2013 (novembre 2016)	Pas d'actualisation prévue*

(*) Les données issues du recensement qui ont servi à calculer la population et les estimations démographiques doivent faire l'objet d'un traitement spécifique pour les quartiers prioritaires. Ce processus ne peut être reconduit annuellement.

En Aquitaine, **les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires restent en moyenne plus difficiles que celles des autres habitants des agglomérations concernées par la politique de la ville, que ce soit en termes d'activité, de logement, de revenu ou de type de famille.**

Néanmoins, les difficultés rencontrées dans ces quartiers ne sont pas équivalentes. Si certains cumulent des handicaps (chômage et pauvreté par exemple), d'autres sont davantage concernés par des problèmes de logement ou touchant à la structure familiale. Cinq grands groupes de quartiers se détachent : les quartiers de centre-ville ou de proche banlieue un peu moins défavorisés mais avec des poches de fragilité, les quartiers HLM de grandes difficultés sociales, les quartiers résidentiels populaires moins touchés par la précarité, les quartiers HLM de pauvreté moyenne et enfin les ensembles périphériques les plus pauvres des quartiers aquitains.

Trois fois plus de pauvreté :

Le contraste par rapport à leur environnement distingue les quartiers de la politique de la ville d'ALPC : un habitant de ces quartiers est 3,1 fois plus souvent pauvre que la moyenne de son unité urbaine. Cette différence est plus marquée qu'en France métropolitaine. Pourtant, le taux de pauvreté dans les QPV de la région est le 4^e taux le plus faible des régions de France métropolitaine (41 %). Mais la pauvreté ne touche que 13 % des habitants dans les unités urbaines (Une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu qui compte au moins 2 000 habitants > pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions), qui englobent ces quartiers contre 16 % en France métropolitaine. Le niveau de vie annuel médian (12 914 euros) est, quant à lui, 35 % plus faible dans les QPV que dans leurs unités urbaines. Cet écart est comparable à la moyenne métropolitaine.

Nom du quartier de la politique de la ville	Nombre total de demandeurs d'emploi 2016/2015	Nombre de DE de catégorie A, B ou C, ayant moins de 26 ans en fin de 3e trimestre 2016/2015	Nombre de DE de catégorie A, B ou C, ayant moins de 26 ans en fin de 3e trimestre 2014	Nombre total de DE en fin de 3e trimestre 2014	Nombre total de DE de catégorie A, B ou C en fin de 3e trimestre 2014
Chamiers	276/253	47/38	42	224	210
La Boucle De L'Isle	225/249	34/34	32	239	222

Les données INSEE/ Pôle Emploi font apparaître, pour 2016, **les demandeurs d'emploi âgés de moins de 26 ans sur le quartier de Chamiers (Politique de la Ville), avec un pourcentage de 17,02 % et de 14,22 % sur le quartier « Boucle de l'Isle (Quartiers du Gour de l'Arche et du Toulon – Périmètre P.D.L.V.)**. Les évolutions conjoncturelles sont à interpréter avec précaution, notamment pour les QP de petite taille. Des phénomènes peuvent entraîner ponctuellement de fortes variations, comme par exemple des opérations de démolition ou de reconstruction. Ces opérations peuvent entraîner des baisses ou des hausses du nombre de demandeurs d'emploi qu'il conviendra d'apprécier localement. Les données pour l'ensemble des QP incluent les données non diffusées pour cause de secret statistique ou de limite de géocodage. Elles sont arrondies à la centaine.

Il est à noter concernant notre activité de Prévention spécialisée, que le travail de repérage dans le cadre du PO-IEJ consiste en partie à aller à la rencontre des jeunes les plus éloignés des dispositifs de droit commun. **Au moment de la rencontre, tous ne sont pas inscrits comme demandeurs d'emploi.**

Population municipale des quartiers la politique de la ville en 2013 :

Coulounieix-Chamiers : 1192 habitants – soit 23,15% de Demandeurs d'emploi en 2016

La Boucle De L'Isle (Périgueux, Coulounieix-Chamiers) : 1474 Habitants – soit 15,26% DE Demandeurs d'emploi en 2016.

Si l'on compare donc le taux de chômage de demandeurs d'emploi qui habitent les quartiers P.D.L.V. et celui de tous les Demandeurs d'Emploi à l'échelle de notre département (10,5%), on se rend compte d'un écart supérieur à plus de 5% pour le quartier Boucle de l'Isle de Périgueux et de plus de 12% pour Coulounieix-Chamiers. Même si le retour vers le droit commun est l'un des objectifs à atteindre, on se rend compte du chemin qu'il reste à parcourir pour revenir vers « le plein emploi » ...

Des pauvretés pas seulement monétaires :

Les habitants des quartiers de la politique de la ville s'insèrent plus difficilement sur le marché du travail que le reste de la population. 24 % des ménages qui résident dans ces quartiers perçoivent des allocations chômage, contre 17 % dans les unités urbaines englobantes.

58 % des femmes n'ont pas d'emploi contre 41 %. 26 % des emplois sont précaires contre 15 %. Ce différentiel est particulièrement fort dans la région : en moyenne en France métropolitaine, 21 % des actifs occupés des QPV et 14 % de ceux des unités urbaines englobantes sont en contrat à durée déterminée, contrat d'apprentissage, intérim ou stage et non en contrat à durée indéterminée.

Déficits de formation et de qualification existent en amont. À l'entrée en 6e, le retard scolaire touche 21 % des élèves dans les quartiers de la politique de la ville, soit 10 points de plus que dans les unités urbaines englobantes. La part de la population de 15 ans ou plus avec un diplôme inférieur au baccalauréat ou sans diplôme atteint 75 % dans les QPV, soit 20 points de plus que dans leur environnement.

Des logements sociaux plus présents qu'ailleurs :

L'offre de logements sociaux détermine en partie les contours des quartiers de la politique de la ville. En effet, le public accueilli induit une concentration de pauvreté et limite la mixité sociale. En France métropolitaine, c'est la forte part de logements sociaux qui différencie le plus ces quartiers de leur territoire englobant : rapporté au nombre de ménages, on y compte 3,2 fois plus de logements sociaux. En ALPC, c'est 4,4 fois plus. Alors que l'offre de logements sociaux dépasse légèrement la moyenne métropolitaine dans les QPV de la région (+ 2 points), elle demeure bien inférieure dans les unités urbaines englobantes (- 6 points).

3.2. Illustration des différentes phases d'emploi du temps de l'éducateur (les périodes spécifiques, la présence sociale) :

L'emploi du temps d'un Educateur est soumis à la saisonnalité, compte tenu du mode de rencontre initial avec un jeune qui est : « **Le Travail de Rue** ».

La saison et les conditions climatiques sont les deux composantes qui déterminent son temps de présence sur le quartier. Quand la saison hivernale ou les conditions climatiques (froid, pluie, vent,...) sont défavorables, le « repli » sur un local de proximité pour un temps d'échange, de rencontre ou d'accompagnement est alors la solution pour « rester en contact » avec le jeune et/ou sa famille, ses amis, ou un partenaire... Une présence sociale régulière, à horaires fixes, permet de « marquer » dans un milieu ouvert la régularité d'une présence, celle de l'Educateur. La rencontre se fait au rythme du Jeune et non selon la volonté de l'Educateur.

La protection de l'enfance est au cœur de notre démarche. Cependant, d'autres aspects mis en avant dans les données statistiques de nos territoires montrent l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir, en matière d'accompagnement des jeunes vers les « dispositifs de droit commun », lorsqu'il s'agit de trouver une orientation professionnelle, ou un emploi. La Prévention Spécialisée agit en amont de toute insertion professionnelle, car les relations avec les adultes pour beaucoup de jeunes que nous accompagnons a été déjà difficile.

L'essentiel de notre travail n'est pas de nous substituer aux dispositifs existants, mais d'agir avec et pour chaque jeune, en fonction de « là où il en est » au moment de la première rencontre.

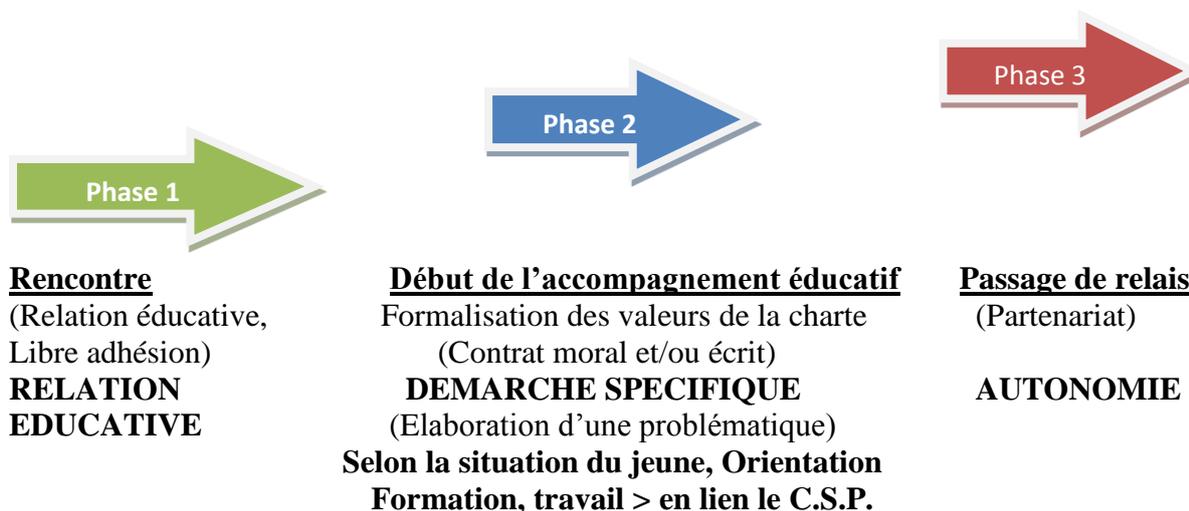
L'un des principes de la Prévention Spécialisée « **La Libre Adhésion** » marque l'instant réel et symbolique du basculement vers une relation de confiance avec l'Educateur.

Mais ce lien qui se construit dans la durée demande une vigilance de chaque instant, au principe qu'il a déjà échoué avec d'autres adultes. La professionnalisation des modes d'intervention et le travail en équipe autour de jeunes connus par plusieurs Educateurs permettent d'élaborer des modes de rencontre ou de distance, adaptés à chaque jeune.

Afin de clarifier l'intervention en prévention spécialisée, nous avons modélisé les spécificités de cette action éducative.

Il est possible de la décliner en 3 phases :

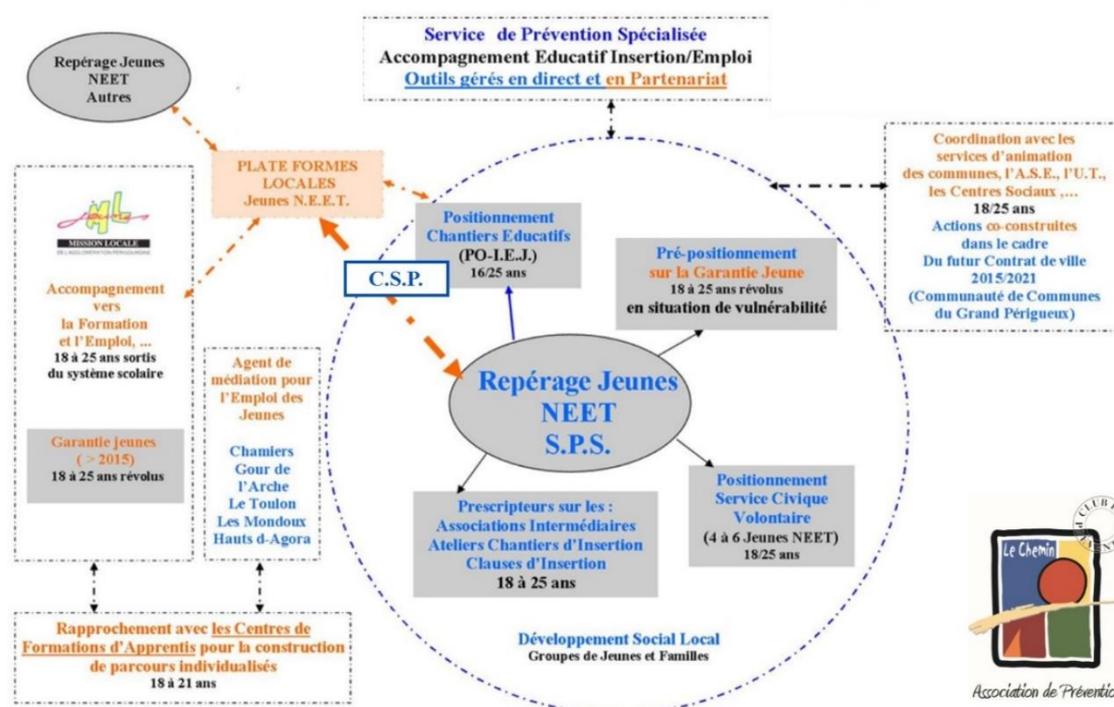
1. Créer le lien de confiance avec le jeune dans **le respect de son anonymat** et de **la libre adhésion** (exception faite de mineurs en situation de danger) ;
2. **Définir la relation éducative et construire des objectifs d'accompagnement avec la personne** (remise de la charte des droits et libertés de la personne accompagnée, possibilité de signer un contrat d'engagement, par exemple : la fiche de repérage N.E.E.T.) ;
3. **Passage de relais vers le droit commun et/ou arrêt de l'intervention éducative ;**



Il est bien évident que ce schéma est une symbolisation de ce que pourrait être la progression de l'intervention éducative de la prévention spécialisée. **En réalité, il existe des passerelles ou des « aller / retour » entre les différentes phases.**

Il est également très important de noter que les emplois du temps qui sont réalisés par quatorzaine par chaque Educateur, pour la quatorzaine suivante, sont prévisionnels. La particularité du travail de rue et le mode de rencontre doivent laisser la plus grande souplesse à chaque Educateur pour modifier, sur l'instant son emploi du temps, en fonction d'une situation particulière que rencontre un jeune. **Le directeur est averti en amont de tout changement d'emploi du temps (Pars téléphone, SMS ou Courriel), ou dans un bref délais, de façon tout à fait exceptionnelle, dans un cas de force majeur.** Ce mode d'intervention est particulièrement efficace et permet tous les possibles, au contraire de modes de rencontres plus administratifs.

Dans le cadre du PO-IEJ, notre intervention et notre action se déroule de la façon suivante :



3.3. Le Bilan d'activité par Secteur (Réalisé par chaque équipe éducative de secteur) :

Nous utilisons pour la deuxième année consécutive, les outils méthodologiques qui permettent une lecture de l'activité réalisée sur chaque secteur d'intervention, selon 9 Items, travaillés avec l'I.R.T.S. Poitou-Charentes :

1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier,

2/ Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...),

3/ Le public du territoire,

4/ Outils de médiations :

Nous avons repris les **9 Indicateurs** qui déterminent les types d'accompagnements qui sont le plus demandés par les jeunes et leurs familles sur notre territoire d'intervention.

Une synthèse de l'activité globale des secteurs en fonction des 9 indicateurs est téléchargeable sous format PDF sur notre site internet : www.lechemin24.fr sous le titre :

➤ **SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES 2017**

5/ Le Partenariat,

6/ Développement Social Local. Nous espérons ainsi que le compte rendu de nos activités permettra de répondre aux attentes des lecteurs de ce rapport.

3.3.1. Le secteur de Coulounieix-Chamiers/ Marsac sur l'Isle :

Pour ce secteur également, il convient de définir deux zones d'intervention qui nécessitent des approches différentes :

1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier.

3.3.1.1. Coulounieix-Chamiers (Chamiers et la cité Pagot)

Ces deux quartiers représentent une zone d'intervention pour lesquels l'approche typique de la prévention spécialisée est pertinente.

Les problématiques rencontrées sur ces deux zones sont spécifiques aux quartiers dits « sensibles », présentant une grande précarité économique, une grande diversité culturelle, un grand nombre de logements collectifs, pour certains très vétustes (542 logements). Toutefois, ce secteur d'intervention bénéficie de nombreux avantages :

- Un centre social dynamique et partenaire privilégié ;
- Un grand nombre d'Associations sociales, culturelles et sportives ;
- Des dispositifs d'aide sociale de type P.R.E. (Programme de réussite éducative), aide aux devoirs et soutiens scolaires, équipe éducative pluridisciplinaire au Collège Jean Moulin, dispositif de prévention des exclusions scolaires...
- Une culture du partenariat instituée et efficiente.

Chamiers



Notre local d'accueil (et la permanence éducative) est immergé au cœur de l'habitat social. Les logements collectifs (564), sont attribués à une population dense dans le quartier. Malgré les travaux de réfection, d'embellissement de certaines barres d'immeubles, malgré la présence accrue d'équipements structurels alentour, infrastructures sociales, culturelles, sportives ; malgré une grande implantation associative, la multiplicité des dispositifs d'aide

sociale, les habitants sont confrontés à des situations de précarité socio-économique et sanitaire que sont venues confirmer les derniers éléments statistiques retenus pour déterminer les nouveaux quartiers « Politique de la Ville » 2015/2020.

La cité Pagot :



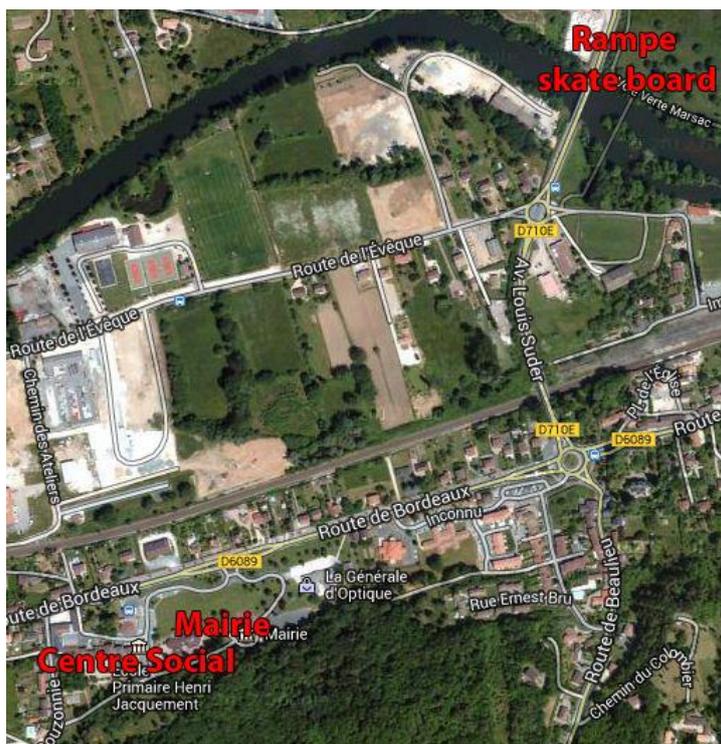
La cité Pagot : même si cette zone n'est pas un « Quartier Prioritaire », c'est un « Territoire fragilisé », mentionné comme tel dans la nouvelle géographie de la Politique de la Ville en 2015. Nous y retrouvons une population fortement précarisée et plus isolée géographiquement des lieux d'attraction sociale.

Ces deux quartiers, même s'ils présentent de grandes difficultés qui se traduisent par des problématiques de protection de l'enfance et d'insertion sociale et professionnelle, présentent un « profil connu » par la prévention spécialisée.

Ainsi, la stratégie d'intervention sera la suivante :

- **Maintien des permanences d'accueil sur Chamiers et travail de rue « cité Pagot »,**
- **Développement de projets d'actions culturelles, sportifs, d'animation...en lien avec les partenaires du secteur ;**
- **Travail auprès des communautés afin d'appréhender des problématiques complexes (mariages forcés, contraintes culturelles, contraception...) pas ou peu traitées ;**
- **Développement d'Associations d'habitants afin de les rendre acteurs de leur quartier et participation active au « Conseil Citoyen »;**
- **Pour la période 2015/2018, repérage et accompagnement des jeunes N.E.E.T. (18/25 ans) : jeunes sans emploi, ni scolarisés, ni en formation vers l'insertion socioprofessionnelle.**

3.3.1.2. Marsac sur l'Isle



La commune de Marsac sur l'Isle a connu une croissance et un développement de son habitat, du secteur économique, et de son organisation extrêmement importante au cours des dernières années. Un travail partenarial s'est construit avec le centre social et culturel et le 1^{er} adjoint de la commune. L'intervention de la prévention spécialisée se fait essentiellement par une sollicitation de la référente du P.I.J., lorsque des comportements à risques des jeunes sont constatés ou que d'autres problématiques relevant de nos missions sont détectées.

Ainsi, la stratégie d'intervention sur la commune reste spécifique :

- **Veille sociale ponctuelle sur la structuration de la commune due aux mutations liées à la construction de nouveaux logements (Résidence personnes âgées à proximité du centre social, de logements sociaux, de zones de regroupement des jeunes...)** ;
- **Travail sur l'adaptation des méthodes de travail de la prévention spécialisée comme la présence sociale et le travail de rue, sur des lieux à la configuration différente des ensembles urbains de logements collectifs.**
- **Pour la période 2015/2018, repérage et accompagnement des jeunes N.E.E.T. (18/25 ans) : jeunes sans emploi, ni scolarisés, ni en formation vers l'insertion socioprofessionnelle.**

2/ Faits marquants, observations :

C

H

A

M

I

E

R



S - Marsac sur L'Isle

Pour cette année 2017, le nombre de jeunes rencontrés et soutenus est sensiblement le même que l'an passé. Nous avons particulièrement mis l'accent sur notre travail d'accompagnements individuels et avons également mis en œuvre des actions collectives.

Pour cela, Le travail de rue sur les quartiers d'habitat social est toujours notre fer de lance et nous continuons de développer avec application notre travail partenarial.

Nous sommes bien implantés et repérés dans notre local au 26-01 rue Yves Farges à Chamiers, notre disponibilité et nos dispositions d'accueil et d'empathie favorisent les nombreuses rencontres et sollicitations du public à l'égard de la Prévention Spécialisée. Les relations humaines qui peuvent se tisser à l'occasion de ces circonstances participent à la construction du lien de confiance indispensable à la relation éducative.

En 2017, pour notre secteur d'intervention, 26 jeunes ont effectué 793 heures de chantiers éducatifs répartis sur l'année, dont 123 heures en inter secteurs.

9 Jeunes accompagnés par les Educateurs du secteur de Coulounieix-Chamiers/ Marsac sur l'Isle ont effectué 123 heures sur des Chantiers Educatifs portés principalement par d'autres Educateurs du « Chemin ».

Nombre de jeunes rencontrés : Définition « jeune à minima identifié et rencontré plusieurs fois avec lequel l'Association a eu plusieurs échanges ».

Mode de rencontre : travail de rue, actions collectives, permanence sur le quartier, accueil au local, entretiens individuels et/ou familiaux, orientation par les partenaires, bouche à oreille...

3/ Le Public du Territoire :

➤ **Jeunes Rencontrés :**

Tranche d'âges	Hommes	Femmes	Travail de rue	Accueil à l'association	Travail partenarial	Orientations partenaire
10 ans et moins	13	18	28	15	3	
11-14 ans	26	32	51	25	4	2
15-18 ans	51	43	78	48	10	15
19-21 ans	17	14	26	18	3	7
22-25 ans	12	10	15	9	2	2
Plus de 26 ans	10	16	10	21	3	1
TOTAUX	129	133	(Chaque jeune peut être comptabilisé plusieurs fois dans les différents modes de rencontre)			
	262					

Commentaires : Les personnes rencontrées sur notre territoire d'intervention concernent un large public constitué d'enfants et de parents pouvant être élargi à un réseau amical et social.

➤ **Jeunes soutenus :**

- **Nombre de jeunes soutenus :** Définition « Jeune accompagné individuellement en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées ».

Tranches d'âges	Hommes	Femmes	Total de jeunes soutenus	Sur le territoire d'intervention	Hors du territoire	Inconnu
10 ans et moins	4	3	7	7		
11-14 ans	11	15	26	26	1	
15-18 ans	28	28	56	54	3	
19-21 ans	14	11	25	22	3	
22-25 ans	13	7	20	17	3	
Plus de 26 ans	5	15	20	19	1	
TOTAUX	75	79	154			

Commentaires :

Nous pouvons constater une nette augmentation de prise en compte des jeunes de moins de 10 ans et plus. Cela peut en partie s'expliquer sur le quartier par la venue en nombre de familles mahoraises et africaines. Néanmoins, nous observons que le nombre de jeunes soutenus de 11 à 21 ans représente la majorité de nos accompagnements.

Accompagnements individuels en fonction des problématiques rencontrées

Age	Problèmes Insertion et formation	Problèmes personnels et familiaux	Problèmes de santé	Problèmes de logement	Problèmes scolaires (aides devoirs)	Problèmes de justice	Problèmes de maltraitance	Problèmes d'accès aux loisirs	Problèmes administratifs
10 ans et moins		5	2		2		1	6	
11/14		18	4		16	2	4	22	
15/18	50	49	12	9	20	4	2	34	8
19/21	19	14	14	13	3	4		5	18
22/25	19	9	10	14		1		8	16
Plus de 26 ans	14	15	8	9		3			13
Hommes	50	60	22	15	27	11	4	30	19
Femmes	52	50	28	30	14	3	3	45	36
TOTAL	102	110	50	45	41	14	7	75	55

Problèmes Insertion et formation :

Nous constatons que de plus en plus de jeunes désaffectent puis quittent le milieu scolaire et cela de plus en plus précocement.

Notre tâche consiste à prendre en compte ces situations, nous les accompagnons progressivement vers le droit commun.

Cependant, nous sommes confrontés aux lacunes institutionnelles des dispositifs existants. A titre d'exemple, la Garantie Jeune, les formations professionnelles, les recherches d'apprentissage et de stage requièrent des actes d'autonomie de la part des jeunes qui le plus souvent ne peuvent pas tenir seuls ces engagements.

Citons un exemple concret :

Une jeune fille inscrite à la Garantie Jeune, à l'issue des deux mois d'accompagnement collectif au sein de ce dispositif devrait pouvoir prospecter et se présenter seule dans différentes entreprises. Or, il n'en est rien, cette jeune vient nous voir pour nous expliquer ses difficultés à mener à bien ses démarches. Pour répondre aux injonctions administratives, nous devons dans un premier temps dans le but de promouvoir efficacement le dispositif, adopter une écoute attentive des freins et des empêchements très peu verbalisés par cette jeune, et l'accompagner pour rendre compréhensibles les codes sociaux qu'elle méconnaît, permettre aussi de lever la barrière de la langue non maîtrisée en lecture et écriture.

Cet exemple n'est pas minoritaire loin de là, nous le rencontrons régulièrement avec d'autres jeunes et d'autres organismes de formation. Il ne faudrait pas omettre que la Prévention Spécialisée s'adresse préférentiellement aux jeunes les plus éloignés de l'emploi.

Problèmes personnels et familiaux :

Nous constatons que les jeunes de 11 à 21 ans cristallisent davantage de problématiques personnelles et familiales. Nous pouvons attribuer ces difficultés à l'amplification et la recrudescence de certains facteurs sociaux : courbe ascendante du chômage, différentes précarités, santé physique et mentale altérées, fragilité des liens familiaux allant graduellement d'un simple état d'exacerbation à celui de grande détresse, de ruptures anxiogènes très traumatiques.

Lors des visites à domicile, des entretiens individuels au local, notre travail d'accompagnement et de médiation prend tout son sens, lorsque nous abordons avec les personnes en souffrance des pistes de réflexion, au mieux dans la perspective de la résolution de conflits jusque-là inextricables, ou tout au moins dans l'optique de désamorcer des situations conflictuelles et douloureuses.

Problèmes de santé :

Nous remarquons cette année que les problématiques concernent davantage les jeunes de 19 – 21 ans. Dès le début de l'adolescence, des problèmes de santé peuvent avoir surgi sans avoir été pris en compte par les familles par méconnaissance des risques encourus ou par manque de moyens. Face à ces lacunes, nous sommes amenés à faire prendre conscience aux parents et aux

jeunes de la nécessité d'accorder de l'importance aux démarches de santé. Il s'agit de mettre à jour des dossiers de C.M.U souvent abandonnés et d'accompagner les personnes vers les structures de soin adéquat.

Cette année, nous avons été très sollicités pour monter et défendre des dossiers MDPH, certaines pathologies le requérant.

Sur le plan alimentaire, nous constatons que la diversité des familles est constitutive d'une grande richesse culturelle, certaines cependant ont l'habitude de cuisiner des denrées peu diversifiées, bien trop grasses, bien trop sucrées et bien trop salées.

De plus si l'on se réfère au discours ambiant économique et social qui intensifie les messages publicitaires préconisant des actes de consommation tournés vers des choix peu diététiques :

- restauration rapide type fast-food,
- frénésie pour les boissons gazeuses énergisantes hyper glucidiques,
- tendances aux grignotages intempestifs,
- recours aux plats cuisinés surgelés à haute teneur lipidique et sodée,
- prix onéreux des fruits et légumes frais....

Nous pouvons aisément faire le constat d'une indéniable augmentation des prédispositions au surpoids, à l'obésité, aux risques cardio-vasculaires et aux comportements alimentaires compulsifs.

Il nous paraît opportun de privilégier, pour ces raisons, lorsque nous organisons des actions collectives (tels que des chantiers, des sorties, des séjours,) l'usage de produits biologiques et diététiques durant les repas pris en commun. Une préparation culinaire exigeante favorise l'apprentissage des notions de l'équilibre alimentaire ainsi que la découverte de nouvelles sensations gustatives.

Problèmes de logement :

Nous observons sur le quartier de Chamiers une insalubrité chronique dans certains appartements abandonnés par leurs occupants. Depuis leurs départs, ces logements n'ont bénéficié d'aucun travail de rénovation et restent vacants paradoxalement, alors que la demande locative des habitants est élevée et reste lettre morte pour ceux qui en font la demande.

Notre local est régulièrement infesté par des colonies de blattes ce qui implique des actions de désinsectisations permanentes. Cela est relativement problématique pour les conditions d'hygiène de nos bureaux où nous recevons fréquemment des habitants, des jeunes, des partenaires et des élus.

Problèmes scolaires :

Nous sommes toujours en lien avec les établissements scolaires de la maternelle jusqu'au lycée. Régulièrement nous faisons le point sur des situations d'absentéisme scolaire, d'orientation, de recherche de stage, de problèmes de comportement... Nous travaillons de concert avec certaines familles qui ont rompu toutes relations avec l'institution scolaire. Nous collaborons avec les professionnels et les associations telles que l'Aide aux Devoirs, le PRE/ Programme de Réussite Educative et la mise en place de soutien scolaire sous d'autres formes.

Problèmes de justice :

Chaque accompagnement est particulier et correspond à une situation inédite. Notre action éducative consiste à se rapprocher des Services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse afin que les jeunes incriminés puissent prendre la mesure de leurs actes et les conséquences de responsabilité qui en découlent. Lorsqu'un jeune commet un acte délictuel ou répréhensible, la réponse judiciaire s'effectue la plupart du temps avec lenteur, et de ce fait les jeunes pensent avoir été oubliés.

Notre travail d'expertise des situations délicates se définit auprès du jeune et de son entourage par un soutien éducatif :

- Connaître et échanger sur les circonstances de l'acte délictuel,
- Prendre des rendez-vous avec les Professionnels de l'appareil judiciaire,
- Aider les jeunes à rechercher des lieux proposant des travaux d'intérêt général.

Ces mobilisations permettent aux jeunes de prendre en compte leurs ressources. Nous cheminons avec eux sur d'autres projets, ce qui leur permet d'avancer et de passer à autre chose.

Notre travail consiste aussi à prendre en compte, orienter des jeunes et leurs proches, vers des organismes spécifiquement dédiés et formés à l'aide aux victimes et à la réparation juridique des dommages.

Protection de L'enfance/ Maltraitance :

Comme l'an dernier les accompagnements des jeunes et de leurs familles ont augmenté. Nous avons travaillé en lien avec : - les Assistantes sociales de secteur - la P.J.J. - l'A.E.D - l'A.E.M.O - sur ces problématiques.

Il nous semble très important que l'équipe éducative évalue avec la famille **différentes possibilités de placements** : placement provisoire, mise en place d'un internat ou placement en urgence. En effet, travailler avec l'adhésion de la famille contribue au mieux-être de l'enfant et de son entourage et favorise le cas échéant des liens relationnels satisfaisants entre les parents et l'enfant.

A titre d'exemple :

En début d'année, le Collège de secteur nous sollicite vis-à-vis de problèmes d'absentéisme scolaire et de comportement d'une jeune fille de 15 ans. Très rapidement, nous prenons rendez-vous avec la famille. La mère nous indique des fugues à répétition de la part de cette jeune adolescente et du non-respect du cadre éducatif parental :

Concrètement, nous mettons en place :

- Des **sorties éducatives** avec la jeune afin d'évaluer les différentes mises en danger,
- Une **médiation** familiale
- Une aide à la réalisation d'une lettre de **demande d'accueil provisoire**
- Un **travail partenarial** : ASE - CMS - Collège
- Pour donner suite à une mise en danger avérée à caractère sexuel, Madame l'Inspectrice de l'ASE nous demande d'accompagner cette jeune fille de son domicile vers les services compétents dans le but de la **mise en place d'une OPP**. Pour ce faire, nous avons dû créer un climat de confiance, de contenance, de stratégie et de sécurité pour favoriser sereinement l'acceptation de son **placement**.

Problèmes d'accès à la culture et aux loisirs :

Le constat est à peu près toujours le même, les sorties sont souvent impulsées par l'Equipe éducative du Chemin à la demande des jeunes.

Problèmes administratifs :

Cette année la demande est en constante augmentation, notons toutefois que les dispositifs administratifs se complexifient et se déshumanisent. Cela requiert pour notre part d'effectuer des accompagnements personnalisés afin de démêler des situations parfois burlesques au point de devenir contre productives, les familles et les jeunes n'osent pas ou ne savent pas comment ni à qui s'adresser.

Accompagnements éducatifs spécifiques :

Situation N° 1

A la Rochelle, deux jeunes en vue de leur intégration au Service Volontaire Militaire. >>> Objectif atteint >>> **1** jeune intègre l'Ecole en septembre 2017 et **l'autre** jeune intègrera l'Etablissement militaire en janvier 2018.

Situation N° 2

Au Palais de Justice de Nanterre, accompagnement d'une mère et de ses enfants pour une audition avec le Juge aux Affaires Familiales >>>>> objectif atteint >>> la mère a obtenu la garde principale de ses enfants.

4/ Outils de Médiation :

Les sorties éducatives :

Royan 3 jeunes

Mimos off 25 jeunes

Lascaux 4 12 jeunes

Sinfonia 12 jeunes

Marché de Noël à Sarlat 5 jeunes

Cinéma 14 jeunes

Marché de Périgueux 15 jeunes

Vésuna en famille 2 jeunes et 1 adulte

Rando VTT avec le Service des Sports de Chamiers 30 jeunes sur deux journées sportives

Lac de Neufont sortie inter secteur 4 jeunes de Chamiers et 3 du Toulon

Piquenique sur la voie verte 4 jeunes

Auditorium à la visitation 4 jeunes

Repas éducatifs au local et en ville 20 jeunes



Les chantiers éducatifs :



Nous avons réalisé **8 chantiers éducatifs**, pour un nombre d'heures de travail de **793h**, dont **123h** en inters secteurs ;

Cela correspond à **46 contrats de travail pour 23 jeunes de 16 à 25 ans**.

Sur ces **8 chantiers éducatifs**, **5** ont été réalisés en inter secteur. Un travail préalable a été effectué par les équipes éducatives des secteurs concernés. La tâche a consisté à former des groupes avec cohérence et avec la volonté de constituer des projets réalistes pour chacun. Les modalités d'encadrement et d'accompagnement ont été fixées d'un commun accord entre équipe.

1) Le chantier éducatif permanent : « *Le Chemin du Jardin* »

Le chantier éducatif Le Chemin du Jardin fête sa seconde année d'existence. Nous avons comptabilisé 542 h annuelles réparties de la façon suivante :

Nous avons travaillé chaque mois avec des groupes différents de jeunes tout au long de l'année à **un rythme hebdomadaire** selon les disponibilités de l'équipe de secteur.

Ce chantier s'est décliné en plusieurs activités :

- Le travail proprement dit sur notre parcelle dans les jardins ouvriers du quartier de Chamiers, Association Les « Jardinots » : **entretien, aménagement de la cabane, plantation de légumes et d'arbres fruitiers, construction d'une terrasse,**
- Travail de découverte du métier de **maraicher** sur la commune de Mensignac chez Monsieur et Madame Morvan,
- Atelier de **fabrication de confitures maison,**
- Atelier de **fabrication de soupe** et **tenue d'un stand** devant l'école primaire de Chamiers où les jeunes et les éducateurs ont invité les habitants et les élus à venir partager à titre gracieux un moment convivial : présence de **70** personnes,
- Rencontre intergénérationnelle et partenariale avec des jeunes du territoire, des Habitants, des jardiniers locaux autour **d'un barbecue** : présence de **30** personnes,



- Nous avons mis à disposition des équipes inter secteurs notre **outil éducatif** qu'est le **jardin**. Le secteur des Mondoux s'en est saisi. Notre travail d'accueil et de guidance dans cet espace a permis au secteur concerné – jeunes et référents éducatifs - de travailler librement et en autonomie.

Par ailleurs, nous avons accueilli pendant le mois de juin une stagiaire qui a partiellement mis en place un projet de demande de subventions pour l'acquisition **d'une serre à implanter** dans notre jardin d'apprentissage.

Ce stage a permis à cette jeune étudiante outre ce travail de prospection, de découvrir et d'être sensibilisée aux modalités d'intervention de la Prévention Spécialisée. Après son départ, nous avons poursuivi cette démarche, et celle-ci s'est soldée par l'obtention d'un chèque de la Fondation de la Caisse d'Epargne.

- 2) **Chantier éducatif, rénovation d'un local** : implantation de la Maison des Projets de Quartier en partenariat avec le Grand Périgueux.
- 3) **Chantier éducatif à Montignac en Intersecteur avec Boulazac-Isle/Manoire**: installation et démontage des stands pour la journée sportive départementale de soutien à la candidature de Paris aux **Jeux Olympiques 2024**.
- 4) **Chantier éducatif « Tour de France » en Intersecteur avec Boulazac-Isle/Manoire** : participation des jeunes à la mise en place du dispositif de sécurité dans le centre-ville de Périgueux.
- 5) **Chantier éducatif « Vive la rentrée » en Intersecteur avec les Mondoux, Le Toulon**: préparation et vente de sandwiches, à la Filature de l'Isle, pendant cette journée de présentation des Associations.
- 6) **Chantier éducatif banque alimentaire en Intersecteur avec les Mondoux** : participation à la collecte des dons alimentaires : réception, tri, déballage, stockage
- 7) **Chantier éducatif Préfecture - Répondre aux objectifs de démocratie participative - :**
Le Chemin rejoint l'opération « champ libre à la Préfecture » de la Dordogne le 7 octobre 2017.

Organisée spécialement à l'occasion des **40 ans de la Politique de la Ville**, nous avons répondu favorablement à cette manifestation de cohésion sociale.

Dès le mois de septembre, nous avons pris un mois pour peaufiner une action collective que nous souhaitons valorisante et engagée.

Nous avons décidé de mobiliser et de positionner **6** jeunes pour cette journée multi partenariale de partage citoyen.

Cet événement emportant leur adhésion, leur a permis de former une équipe spontanément solidaire et soudée.

Afin de permettre la réalisation de ce projet collectif innovant, un immense travail de réflexion s'est organisé autour de la logistique et des rencontres avec notre direction et les services techniques préfectoraux.

Un atelier culinaire situé en plein air dans les jardins de la préfecture a été mis en place. Dans ce lieu de prestige, a été édifié un chapiteau assez spacieux dont nous avons agencé l'espace et pour lequel nous avons créé une signalétique de communication et installé des éléments décoratifs floraux et végétalisés.

Ayant obtenu la validation de notre atelier par la commission d'hygiène et de sécurité, notre stand a pu être opérationnel dès le matin.

Zesteurs, spatules, saladiers, presse agrumes, bols, planches à découper, centrifugeuses, extracteurs de jus... sont entrés en action durant plus de 3 heures.

Notre équipe de chantier :

4 garçons et 2 filles résidant sur le quartier de Chamiers

Co-intervention et encadrement pour cet atelier :

Marie Joseph, naturopathe à Périgueux

Hélène, infirmière « Le Chemin ».

Nous avons confectionné ensemble en direct, sur place, **des cocktails sans alcool**, des **brochettes de fruits**, des **smoothies**, du **pâté végétal**. Fruits et légumes frais étant issus de l'agriculture biologique et raisonnée.

Les jeunes ont assuré magnifiquement le service de toutes ces délicieuses préparations : Près de **700** verrines ont été présentées à un public conquis, reconnaissant, ne tarissant pas d'éloge sur la qualité des textures, des arômes et des saveurs.

Lors du bilan d'évaluation de ce chantier, les jeunes nous ont fait part de leur grande joie à s'être appliqués et impliqués. Ils ont le sentiment de se sentir « reconnus » et identifiés positivement. Ils ont accueilli avec fierté les suffrages exprimés par Madame la Préfète, qui pour la circonstance est venue spécialement à leur rencontre poser pour la photo !

8) **Chantier éducatif Mimos :**

Cette année nous avons positionné **2** jeunes filles de 17 et 19 ans pour cet **événement culturel de dimension internationale**. Comme les années précédentes, nous avons continué à tisser des liens partenariaux privilégiés avec les différents professionnels du **Théâtre L'Odyssée**. Cette action a permis à ces jeunes filles de :

- . Renforcer la confiance en soi
- . Appréhender le travail en équipe
- . Découvrir l'accueil du public au théâtre et l'accueil téléphonique
- . Connaître la ville, les rues et les programmations

Ce chantier éducatif a conforté le projet professionnel des deux jeunes filles et les a maintenues dans une dynamique de démarche de travail. Ainsi en septembre 2017, toutes deux ont intégré leurs formations respectives. Pour l'une, un CAP petite enfance et pour l'autre un BTS de Conseiller en Economie Sociale et Familiale.

5/ Le Partenariat :

Mode des échanges et traçabilité des échanges

Les modes :

- Invitation des partenaires à nos réunions institutionnelles
- Participation des équipes éducatives du Chemin aux invitations des partenaires (Assemblées Générales, réunions de travail)
- Travail de coordination
- Travail d'information sur la prévention spécialisée
- Travail de collaboration
- Forum, colloques, formations
- Accès aux droits commun
- Démarches d'accompagnement individualisé vers un partenariat spécifique
- Démarches d'accompagnement collectif (Développement Social Local, chantiers éducatifs, sorties éducatives, séjours éducatifs).
- Interview, articles de presse, médias
- Rencontre du public, des habitants, des commerçants, des institutionnels, des élus...

La traçabilité :

- Compte rendu de réunions institutionnelles
- Emargements
- Cahiers de consignes
- Prises de notes, Notes de Suivis Individualisées
- Ressources documentaires, informations professionnelles
- Communications téléphoniques, courriers, mails, visite au local
- Documentations, travaux de restitution
- Attestations de présence, évaluation
- Déplacements, frais kilométriques et de vie sociale
- Planification des rendez-vous
- Prescriptions au travail d'insertion
- Ordonnances médicales
- Contrats de travail
- Fiches projets + Fiches de repérage NEET
- Bilan
- Documents photographiques
- Factures, archivages
- Cahier de consignes (retranscription de l'écrit et de l'oral)

- Internet, messagerie des téléphones mobiles et répondeur sur le téléphone fixe
- Convocations, invitations...



Tableau récapitulatif du partenariat

Soins	Culture	Insertion	Logements	Education	Justice	Administratifs
A.N.P.A.A C.E.I.D C.M.P Cabinets infirmiers, dentaires et de kinésithérapie Centre de bilan de santé Centres Hospitaliers CMPP CPAM IME ITEP Bayot-Sarrazi ITEP de Neuvic Laboratoires analyses médicales MDPH Médecins généralistes et spécialistes Mutuelles Pharmacies PMI SESSAD Maison des adolescents Banque Alimentaire Resto du coeur	A.S.P.T.T All Board Anim sport C.L.A.P Centre social St Exupéry Centre social le Forum@ Cinéma Maison de l'enfance Filature de l'Isle Mimos Rouletabile Sinfonia UPOP Presses + Radio France bleu Périgord S.M.D.3 Lascaux	3S C.F.A A.F.P.A A.P.A.R.E AFAC 24 Emmaus I.F.A.C Le Relais Mission- Locale Garantie jeune Mosaïque I.N.S.U.P Péribus Pôle emploi C.A.P Emploi SAISP SAVS SAFED Association jardinot Service militaires volontaire	Dordogne habitat Périgueux Habitat Agence immobilière 115 Foyer Lakanal Foyer Jeune travailleur Mieux vivre à Pagot Conseil citoyen	C.C.I C.F.A C.I.O Collèges Crèches E.R.E.A Ecoles Primaires Inspection académique L.E.P Lycées M.E.C.S P.R.E PRI Pari d'un bon départ S.A.V.S Atelier Plume	Avocats CIDEF Commissariat P.J.J A.D.S.E.A T.G.I U.D.A.S.T.I	ASE Banques C.A.F C.G C.P.A.M CCAS D.D.C.S.P.P Centre des impôts Mairies O.F.I.I Préfecture S.Y.C.O.V.A.P U.T CMS Grand Périgueux Fond Caisse D'Epargne Assurances

		Service technique Mr Figuière arboriculteur Mr Morvan maraicher bio				
--	--	---	--	--	--	--

Les réunions

- **Réunion trimestrielle du Programme de Réussite Educative** à la mairie de Coulounieix Chamiers.
- **Réunion mensuelle de coordination avec la mission locale**, le Grand Périgueux, le CCAS de la Mairie de Coulounieix-Chamiers, le centre social St Exupéry et le grand Périgueux
- **Réunion Bimensuelle** institutionnelle
- **Réunion mensuelle** de secteur
- **Réunion mensuelle** d'analyse de la pratique

6/ Développement Social Local :

Réunion du conseil Citoyen 2 fois par mois :

L'équipe de prévention spécialisée participe au conseil citoyen de Chamiers. Dans ce cadre nous sommes associés aux différentes réunions et nous y participons activement. Nous nous impliquons dans les projets en lien avec la jeunesse. Nous mobilisons les jeunes du quartier de 14 à 25 ans pour participer à des réunions concernant leur cadre de vie et leurs attentes pour **la rénovation du quartier**. Il en découle « **la scène ouverte** ». Ce projet, émanant des jeunes, est un moyen de mettre en avant les talents des habitants du quartier. **5** jeunes ont créé les affiches, ont distribué les flyers et affiches, ont participé à une émission de radio sur France Bleu Périgord dans le but de faire la promotion de la « **scène ouverte** ». Des répétitions ont été programmées, en partenariat avec le **Sans Réserve**. Cela a permis de créer un climat intergénérationnel, solidaire et mutuellement respectueux. Cette soirée conviviale et participative, en partenariat avec **Forum@** et la **Mairie de Périgueux**, était initialement prévue en septembre 2017, mais elle a été reportée, pour cause d'intempéries, au **samedi 14 avril 2018**. Cette scène regroupe **47** habitants du quartier, de 14 à 60 ans, venant interpréter des danses et des chansons.

D'autres partenaires participent à ce projet :

- **Le centre social** : barbecue avec des jeunes du quartier

- **L'association « Dance Union »** : vente de pâtisseries, viennoiseries

- L'amicale des locataires : vente de boissons sans alcool.



Notre Equipe de secteur a réalisé cette année 2017 un travail dense, riche, en totale cohésion d'équipe et nous sommes toujours prompts pour les temps qui viennent à renouveler avec enthousiasme et professionnalisme nos missions de Prévention.

L'Equipe éducative du secteur de Coulounieix-Chamiers /Marsac sur l'Isle :

Février 2018,

Véronique-Hélène-Bruno-Marie.

3.3.2. Le secteur de Périgueux centre-ville / Gare / St Martin / Le Bassin/ Les Mondoux :

1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier.

I-Présentation générale

Du fait de notre intervention sur le quartier des Mondoux, notre implication auprès du public de la rue a diminué sur l'année 2017. Néanmoins nous avons poursuivi nos prises en charge et ponctuellement rencontré d'autres jeunes. Le travail de rue s'effectue principalement dans le centre-ville sur les places, les lieux de manche, lieux de regroupement des jeunes, lieux de distribution de repas. En fin d'année, à la demande du président de cette association, nous intervenons à la « Bonne soupe ». Nous avons également repris notre travail de rue avec les collègues du C.E.I.D. de Périgueux (Comité d'Étude et d'Information sur la Drogue et les Addictions), en Centre-Ville afin de renouer avec ce public de la rue.

II-Territoire Centre-ville / Mondoux :



2/ Faits marquants :

Diversité des publics rencontrés sur notre secteur (Voir ci-dessous).

Le public :

- Retour sur la définition du public « rencontrés » (pairs, famille, jeunes, habitants...) :
« Jeune rencontré » = « *jeune à minima identifié et rencontré plusieurs fois avec lequel l'association a eu plusieurs échanges* »
- Dégager les tendances : le **public du territoire ; une situation à développer**

Le public du territoire ;

La réalité de notre territoire est très vaste (centre-ville de périgueux, quartier de la gare, bassin, Saint Martin et quartier des Mondoux) révèle donc un public très varié et différent selon le lieu d'intervention :

- *Jeunes de quartier (Mondoux)*
- *Public de rue*
- *Public de centre-ville sur les places (place Francheville par exemple qui révèle un public aussi très varié et provenant d'autres quartiers).*
- *Jeunes en appartement et situation très précaire (les jeunes de moins de 26 ans n'ayant le droit à aucune aide financière durable).*
- *Beaucoup de jeunes sans qualification, ni formation, ni emploi.*
- *Beaucoup de jeunes en rupture d'institution pouvant les accueillir ou ayant un parcours institutionnel chargé (avec des placements en institutions ou familles d'accueil diverses et se retrouvant à la rue faute d'accroches affectives stables (notamment). Ce qui crée souvent une méfiance vis-à-vis de l'adulte, des difficultés relationnelles et d'entrée en communication.*
- *D'autres difficultés qui s'accumulent : environnement familial précaire, peu d'aide possible dans leur environnement, pas d'apport financier possible si pas de travail, une grosse difficulté d'accès à l'emploi, à la scolarité, à la formation « traditionnelle ».*
- *Des jeunes présentant pour certains des problèmes psychiatriques, des problèmes de compréhension et des difficultés intellectuelles (Relevant parfois de la MDPH), des problèmes d'addiction, ceci pouvant entraîner des problèmes de comportement, des difficultés d'adaptation « en milieu dit ordinaire ».*

3/ Le Public du Territoire :

Nombre de jeunes rencontrés : Définition « jeune à minima identifié et rencontré plusieurs fois avec lequel l'association a eu plusieurs échanges ».

Mode de rencontre : travail de rue, actions collectives, permanence sur le quartier, accueil dans les locaux, orienté par les partenaires, bouche à oreille...

Tranche d'âges	H.	F.	Travail de rue	Accueil à l'association	Travail partenarial	Orientations partenaire
10 ans et moins	9	5	12	2		
11-14 ans	5		2	3		
15-18 ans	6	5	11			
19-21 ans	2		1	1		
22-25 ans	4	3	7			
26 ans et +	10	8	15	3		
Total	36	21	48	9		

De manière générale, nous rencontrons toujours plus d'hommes que de femmes dans la rue. Et nous pouvons observer que, cette année, c'est principalement par le travail de rue que nous avons pu rencontrer toutes ces personnes.

Nous remarquons que les jeunes orientés par des partenaires (environ une vingtaine) n'apparaissent pas dans ce tableau, car ils ont été soutenus, mais le tableau « jeunes soutenus » ne nous permet pas de mettre en avant ce type de rencontre. De façon générale, la plupart des jeunes que nous rencontrons deviennent rapidement des jeunes soutenus, ce qui explique le nombre plus important dans le second tableau « Jeunes soutenus ».

Nombre de jeunes soutenus : Définition « Jeune accompagné individuellement en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées ».

Tranches d'âges	Homme	Femmes	Total de personnes soutenus	Hameau des Mondoux	Centre-ville	Hors du territoire	Inconnu
10 ans et moins	8	11	19	19			
11-14 ans	6	11	17	12	5		
15-18 ans	15	3	18	16	2		
19-21 ans	10	4	14	5	7	2	
22-25 ans	15	4	19	8	11		
26 ans et +	5	16	21	17	4		
Total	59	49	108	77	29	2	

Concernant les adultes soutenus : Ce sont souvent de jeunes parents mais aussi des plus âgés, qui sont en demande croissante de soutien parental, donc le nombre de visites à domicile a également augmenté. Dès que nous le pouvons, nous passons le relais aux services sociaux directement concernés, (SED, AEMO), mais nous remarquons une demande accrue de parents de plus en plus isolés et en souffrance, ayant besoin d'une aide concrète plus régulière.

Concernant la tranche d'âge des moins de 14 ans, nous pouvons observer que nous en rencontrons de plus en plus sur le quartier, dans la rue. Nous avons ainsi pu effectuer des accompagnements et sorties avec ces jeunes notamment grâce au Jeune Volontaire en service civique. Nous constatons que le besoin en animation est toujours aussi important. Le 20 Novembre 2017, une réunion de travail à l'initiative de notre Association a été organisée par les Services de l'Etat (D.D.C.S.P.P.), avec l'adjointe au Maire de Périgueux, en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse et ses services, le Responsable de l'U.T. de Périgueux (D.D.S.P. – Conseil Départemental), et une représentante du Grand Périgueux (Direction Habitat et cohésion sociale > Service Politique de la ville et prévention de la délinquance). Une demande de création d'un comité de Pilotage animé par la Ville de Périgueux a été formulée, qui serait étendu à d'autres partenaires (Grand Périgueux Habitat, la C.A.F. de la Dordogne...), afin de créer les conditions de réflexion nécessaires à la prise en compte de cette problématique sur les quartiers Politique de la Ville à Périgueux.

Nous constatons néanmoins que la majorité des accompagnements concernent les jeunes dans la tranche d'âge correspondant à nos Missions : les Jeunes de 11 à 21 ans (étendue à 25 ans par le fait du PO-IEJ).

Cette année, notre intervention s'est concentrée sur quartier « du Hameau des Mondoux », du fait de notre implantation proche du public.

Accompagnement individuel en fonction des problématiques rencontrées :

Age	Problèmes Insertion pro/formation	Problèmes personnels et familiaux	Problèmes de santé	Problèmes de logement	Problèmes scolaires (aides devoirs)	Problèmes de justice	Problèmes de maltraitance	Problèmes d'accès aux loisirs	Problèmes administratifs
Moins de 10		13	2		5		7	20	
11/14	3	8	2		3		2	11	1
15/18	16	10	4	5	5	7	6	6	4
19/21	10	11	5	6	1	2	2	4	10
22/25	15	20	14	17	1	5	10	5	14
Plus de 26	7	20	8	3	1	2	10	4	8
Femmes	16	40	16	14	6	5	20	25	13
Hommes	35	42	19	14	6	5	20	25	13
TOTAL	51	82	35	31	16	16	37	50	37

Quasiment toutes les situations appellent à accompagner les personnes autour de leurs problèmes personnels et familiaux, sous forme d'écoute, de soutien et de réassurance. Les demandes de soutien portent notamment pour les jeunes adultes sur des questions liées à la parentalité, la perte de confiance en soi, la difficulté à s'inscrire dans cette société. **Nous rencontrons de plus en plus de jeunes présentant des états dépressifs.**

Ainsi nous accompagnons un nombre croissant de personnes ayant des problèmes de santé d'ordre psychique : Celles-ci sont notamment en perte de repères liée à la complexité du système. Elles se retrouvent face à des difficultés d'accès aux droits communs. Les demandes d'accompagnements sur le plan administratif augmentent, même auprès d'adultes, avec lesquels nous travaillons une orientation vers les partenaires adaptés.

En ce qui concerne l'axe de la maltraitance : Par rapport à l'année dernière, nous avons pris en compte les personnes maltraitées et maltraitantes, évoquant des situations passées au vécu traumatique : de nombreux jeunes et adultes répètent des fonctionnements vécus dans leur enfance, et ont besoin de conseils pour construire des relations plus équilibrées. **Nous constatons tout de même une augmentation des sollicitations sur cette question.** La parole semble se libérer peu à peu. Nous pouvons mettre en lien cette observation avec les campagnes actuelles autour de violences, notamment envers les femmes.

Les problèmes d'addiction sont aussi en augmentation, d'où la mise en place d'une intervention commune avec le C.E.I.D. sur le quartier, le jeudi soir pendant 2h.

Cette année, ayant concentré notre action sur les Mondoux, nous avons été moins sollicités sur des questions de logement, qui concernent principalement les jeunes du centre-ville.

Nous remarquons que la problématique **d'accès aux loisirs est en constante augmentation**, et concerne principalement les enfants jusqu'à 14 ans, qui se retrouvent donc à jouer dans la rue. C'est pourquoi nous avons demandé la présence d'un service civique proposant des actions d'animations et de sorties sur le quartier.

Nous constatons **que les jeunes garçons nous sollicitent plus que les jeunes filles sur des problèmes d'insertion et administratifs**. Ils semblent avoir plus besoin d'accompagnements sur ces plans. On peut émettre l'hypothèse que, étant principalement issus de familles monoparentales (mères seules et isolées, qui sortent très peu des appartements) **ces garçons n'ont pas d'adulte masculin à qui s'identifier, et viennent solliciter les éducateurs sur leur fonction d'adulte de référence, afin de les aider à mieux comprendre la société et s'y inscrire**.

Concernant les problématiques, deux items n'apparaissent pas et nous semblent importants :

- **La question des besoins alimentaires croissants**

Cette année, cinquante personnes ont bénéficié d'aide alimentaire. Nous sommes constamment sollicités par des familles dont le budget se réduit par l'augmentation du coût de la vie. Cela concerne également les familles ayant des revenus salariés. Or, ces familles ne peuvent pas toutes bénéficier d'une aide alimentaire de la part d'une autre association, car certains foyers dépassent le plafond de ressources, ou parce que certaines distributions jusqu'alors gratuites sont devenu payantes, ou encore parce que les enfants ne sont pas autorisés à venir aux distributions. De plus, les colis alimentaires nous permettent d'avoir accès aux parents des jeunes et enfants qui nous demandent une aide alimentaire, et la livraison facilite les opportunités de visites à domicile. Nous avons pu entrer en lien avec des parents en difficulté, ou avec des jeunes récalcitrants à l'accompagnement par le biais de ces colis.

- **Les manques en termes de mobilité pour les jeunes et jeunes adultes :**

Le permis reste souvent inabordable financièrement pour les jeunes. C'est très souvent un frein pour ceux qui souhaitent accéder à des formations ou à l'emploi. Les transports en commun ne couvrent pas les besoins en horaires des travailleurs (heures de soirée ou de nuit). De même le financement ou l'entretien d'un véhicule, même un scooter reste souvent impossible.

Nous constatons aussi une augmentation des jeunes mineurs se retrouvant en difficulté, en conflit familial ou en rupture d'accompagnement (fin de placement ou d'accompagnement en milieu ouvert), sans possibilité d'hébergement.

Nous participons (le service civique) deux soirs par semaine, en lien avec l'école du quartier (Maurice Albe) et le Secours Catholique à l'aide aux devoirs. Nous constatons notamment l'importance de pouvoir faire le lien entre certains parents et l'école.

4/ Outils de médiations :

- Concerne les animations ponctuelles, les actions éducatives collectives, les projets collectifs et inter-associatif, les chantiers éducatifs

- Concerne les animations ponctuelles, les actions éducatives collectives, les projets collectifs et inter-associatif, les chantiers éducatifs

Objet type, domaine	Nom	Description	Objectif	Période	Nombre jeunes	Âges	Problématiques travaillées	Partenaires
Chantiers Educatifs	Tapiserie au local des Mondoux	Nettoyage, préparation support et tapiserie de la salle de jeu du local des Mondoux	Renforcer les liens Renforcer l'estime de soi Travailler le projet professionnel Vérifier les capacités à respecter les horaires et consignes Aide financière	Mars (3 jours)	2 dont 1 fille	18-25	Inscription dans un milieu professionnel Estime de soi	3S Intersecteur avec Chamiers
	Jardin	Apprendre à semer, planter, bêcher	Créer le lien Aide au projet de vie	Mars à décembre (environ 2h par mois)	1	21	Confiance en soi	3S En coordination avec l'équipe de Chamiers
		Fabriquer un bac de composte	Répondre à une demande d'accès au chantier en groupe Observer les interactions entre ces trois jeunes	Août (3 jours)	3	16-18	Estime de soi Relation entre les deux frères	
	Peinture au café des parents	Préparation des murs avant peinture et peinture des murs du futur local d'une association du quartier à destination des parents et enfants	Renforcer les liens Renforcer l'estime de soi Travailler le projet professionnel Vérifier les capacités à respecter les horaires, consignes, et travailler en équipe (plus particulièrement pour un jeune que nous avons l'intention d'embaucher en service civique) Aide financière	Mai (2 semaines)	3	16-18	Estime de soi Inscription dans un milieu professionnel Insertion professionnelle	Association Chrysalide 3S
	Banque alimentaire	Collecte annuelle de la B.A. réception des dons et tri des denrées alim.	Renforcer les liens Renforcer l'estime de soi Travailler le projet professionnel Vérifier les capacités à respecter les horaires, consignes, et travailler en équipe Aide financière	24/11 au 29/11	6 dont 2 filles	18-25	Inscription dans un milieu professionnel Rapport au groupe Estime de soi	Banque alimentaire 3S
Sorties	ABF	Participation aux animations « Des vacances comme sur des roulettes » mises en place par l'ABF sur une semaine de vacances à raison d'environ 8	Sortir du quartier Rencontrer des enfants d'autres quartiers Avoir la possibilité de découvrir divers loisirs (skate, parkour, danse hip-hop, écriture rap, graffiti, DJing, bubble bump, laser game) Pour les plus grands : répondre à leur demande d'entraide intergénérationnelle,	Vacances de d'hiver	16 dont 7 filles	6-12	Accès au loisir Rapport au groupe Socialisation Compréhension et respect des règles et du cadre Tolérance à la frustration Rapport au corps	ABF Connexion Double H
				Vacances d'été	3 dont 1 fille	15-20		
				Vacances de la Toussaint	7 dont 3 filles	8-11		

		enfants par session	valorisation et responsabilisation	Vacances de Noël				
	Sorties sportives	Via cordata	Sortir du quartier et rencontrer d'autres enfants	Vacances de printemps	2 filles	10-12	Idem	Service des sports de Chamiers
		Visite des jardins de Proumeyssac	Avoir la possibilité de découvrir divers loisirs		2 dont 1 fille	11		
	Sorties sportives	Sortie patinoire	Sortir du quartier Activité Loisir	Décembre	5 dont 3 filles	6-11	Accès au loisir Rapport au groupe Socialisation	
	Sortie théâtre	Visualisation d'une pièce de théâtre contemporaine	Accès à la culture Renforcer le lien intergénérationnel Proposer des loisirs sortant de leur cadre habituel	Mai	4 dont 2 filles	11-20	Accès à la culture	L'odyssée
	Médiathèque	Accompagnement des enfants à la médiathèque pour diverses activités : jeux de société, lecture, utilisation d'outils multimédia	Accès à la culture Faire découvrir un lieu, un cadre, et des personnes de milieux culturels et sociaux différents Découverte du multimédias	Été (2/semaine) Période scolaire (1/mois)	7 enfants par sortie Au total : 20 enfants dont 10 filles 3 ados dont 1 fille	4-18	Accès à la culture Respect des règles et des consignes Différences socio-culturelle	Médiathèque de Boulazac
	Dedans dehors	Participation à la journée Dedans-Dehors organisée par l'équipe du Toulon et le Sans Réserve	Sortir du quartier et rencontrer d'autres enfants Avoir la possibilité de découvrir divers loisirs	Juillet (1 après-midi)	7 dont 3 filles	6-11	Accès au loisir Socialisation	Sans Réserve Coordination avec équipe Toulon
	Baignade	Sortie aux étangs du Bosse puis de St Estèphe, puis de la Jemaye, avec goûter et pic-nic	Accès au loisir Sortir du quartier Socialisation	Juillet (1 apm) Août (2 apm)	7 dont 4 filles 7 dont 5 filles 7 dont 5 filles	8-11 10-15 6-11	Accès au loisir Socialisation	
	Futuroscope	Sortie au Futuroscope sur la journée	Accès au loisir Sortir du quartier et rencontrer d'autres jeunes Socialisation Renforcer le lien avec les jeunes	Juillet (1 journée)	5 dont 3 filles (2 filles du secteur)	15	Accès au loisir Socialisation	Intersecteur avec le Toulon
	Fête du cheval	Participation à la fête du Cheval	Accès au loisir Sortir du quartier et rencontrer d'autres enfants Socialisation Renforcer le lien avec les enfants Valorisation	Août (1 après-midi)	5 dont 3 filles	6-10	Accès au loisir Socialisation	Intersecteur avec le Toulon Cavaliers et meneurs de la vallée
	Musée	Sortie au musée du Périgord	Accès à la culture Faire découvrir un lieu, un cadre, et des personnes de milieux culturels et sociaux différents	Septembre (1 apm)	3 dont 2 filles	7-9	Accès à la culture Socialisation	
Animations collective de quartier	Atelier à ciel ouvert	Plantation de fleurs et peinture des bancs	Participer à une action collective mise en place par le bailleur social Développer le vivre ensemble et les liens intergénérationnels	De Juin à Octobre (3 journées)	20 dont 10 filles	4-11	Développement social local Vivre ensemble	Grand Périgueux Habitat

	Mon Double H VOIR CHAPITRE DSL	Organisation	Développer le vivre ensemble et le lien intergénérationnel Lutter contre l'isolement (personnes âgées, mères seules, jeunes en replis sur eux-mêmes) et donner une occasion de sortir à ceux qui sortent peu/pas	De janvier à avril : organisation + 2 apm d'initiation graffiti + évènement sur la journée du 15 avril + 1 journée graffiti le 29	5 dont 2 filles 10 dont 5 filles 10 dont 5 filles 10 20 15	13-20 6-18 7-14 18-25 25-40 40-80	Développement social local Vivre ensemble Isolement Socialisation Accès aux loisirs Estime de soi	Grand Périgueux Habitat C2H Mairie CAF
		Graffiti						
Ecriture/scène ouverte								
Spectateurs ateliers (journée)								
Spectateurs concert (soirée)								
	Halloween	Préparation des stands et maquillage + grand jeu d'halloween + goûter	Répondre à une demande des habitants ; Créer un moment de convivialité entre les habitants ; Rendre les habitants acteurs de leur quotidien, en leur permettant de mettre en place des « traditions de quartier »	Octobre (1 journée+ temps de préparation)	40 enfants + 10 jeunes + les parents)	Projet intergénérationnel	lien avec les habitants Responsabilisation et implication de jeunes sur le quartier	Grand Périgueux Habitat Mairie
Animations au local	Cuisine et repas au local	Cuisine et pâtisserie au local, et partage du repas 5 fois cette année	Répondre à une demande d'apprentissage de base culinaire Aborder des notions d'équilibre alimentaire Accorder un temps privilégié à un ou deux enfants/jeunes Créer du lien avec les mamans qui ne sortent pas	Tout au long de l'année selon les demandes	10 dont 6 filles + une maman	9-13 34	Alimentation Loisir Isolement Abandon	
	Jeux de société	Jeux ponctuels (scrabble) proposé par les jeunes lors de passages au local	Accorder un temps d'accueil privilégié à certains jeunes Etre dans un rapport d'égalité face à des jeunes ayant besoin d'être valorisés Répondre à des demandes simples de présence adulte Travailler le lien éducatif	Tout au long de l'année	5, dont 1 très régulièrement	12-18 16	Isolement Problèmes personnels et familiaux Estime de soi Abandon	
Animations de rue	Jeux de société Coloriages Scoubidous Foot	Petites activités ludiques misent en place ponctuellement à la demande des enfants, jeunes ou parents, toute l'année	Proposer une activité sur le quartier Occuper les enfants et jeunes de façon ludique et constructive Rendre visible le travail éducatif Favoriser la confiance des parents, des enfants, et des autres habitants envers l'association	Les mercredis apm et samedi, et jours de vacances	30 enfants 15 jeunes 5 parents (assez partagé entre les filles et les garçons)	Intergénérationnel avec majorité de jeunes et enfants	Vivre ensemble Socialisation Présence d'adultes faisant référence Vide et ennui (pour les pré-ado et ados)	
Soutien scolaire	Aide aux devoirs à la maison de quartier	Aide aux devoirs à la maison de quartier de St Georges, menée par le volontaire service civique	Proposer un soutien sur le plan des devoirs aux enfants en difficulté sociale et/ou d'apprentissage à la sortie de l'école Faire le lien entre l'école et les parents	Les mardis et jeudi de 17h à 18h en période scolaire	2-8 enfants	6-10	Soutien scolaire	Ecole Maurice Albe Secours Catholique

	Aide aux devoirs au local	Accompagnement aux devoirs rédactions d'exposé, utilisation d'internet et d'outil de traitement de texte avec les enfants et jeunes en demande	Proposer un soutien sur le plan des apprentissages aux enfants qui le souhaitent Permettre à chacun d'avoir accès à internet et à des outils lui permettant de réaliser les devoirs demandés Repérer les aisances et difficultés des enfants et jeunes sur le plan scolaire	ponctuellement	6 enfants dont 5 filles	6-17 ans	Soutien scolaire	
--	---------------------------	--	---	----------------	-------------------------	----------	------------------	--

La nature et la quantité d'animations de quartier et sorties proposées ont été rendues possible par la présence d'un Jeune Volontaire Service Civique :

Les animations mises en place avec ce service civique permettent aussi, grâce aux enfants, de faire le lien avec d'autres jeunes du quartier et avec certains parents. Celles-ci sont créées pour répondre avant tout aux demandes et aux envies des enfants. Cela nous permet par la même occasion, d'observer les comportements de ces derniers dans les endroits qui ne leurs sont pas familiers. Cela permet ensuite de les conduire vers une réflexion portée sur le comportement à avoir en société.

5/ Le partenariat :

Communication avec les partenaires

	Mode des échanges	Fréquence	Traçabilité/rapports des échanges (écrits-cahiers de partenariat...)
Banque alimentaire : aide alimentaire pour les jeunes et leurs familles	Chantiers : aide lors de la collecte de la banque alimentaire	Hebdomadaire	-Cahiers interne de secteurs retraçant les actions menées
ASE/UT SED	Contact en cas de situation particulière notamment de mineur en danger ou de FAJ : contacts téléphoniques, réunions Coordination téléphoniques régulière, synthèses	Annuelle	-Tableau de procédure répartition trimestrielles
CMS : sur l'ensemble des secteurs d'intervention (centre-ville, bassin, gare, Mondoux)	Les contacts et échanges se font suivant les situations rencontrées par téléphone ou rencontres.	Des réunions régulières se font avec le CMS des Mondoux, les situations communes étant plus nombreuses.	
Veille sociale :	Réunion	Pluriannuel, en fonction des situations le nécessitant	Cahiers interne de secteur retraçant les actions
Hébergement : Association « les chalets du cœur » CHRS (ASD, foyer Lakanal , APARE, SAFED)	Orientation de jeunes en situation de très grande précarité Contacts en fonction des situations rencontrées, par téléphone ou réunion	Pluriannuel : en fonction des situations	Cahiers interne de secteur retraçant les actions
La bonne soupe :	Passage en travail de rue		idem
Logement : ADIL Périgueux Habitat	Contacts ponctuels Suivant l'évolution des situations rencontrées Rencontres, échanges, coordination, réunions, selon les besoins	Plusieurs fois dans l'année	idem

	Appui technique lors de chantiers Participations aux « ateliers à ciel ouvert », mis en place de projets		
Santé : EMPP La PASS MPH CPAM (Médecins particuliers, Hôpital de périgueux, urgences) CEID	Contact pour situations communes Accompagnement ou contact selon les situations Contacts téléphoniques, accompagnement RDV médicaux si besoin Travail de rue et d'accueil commun sur le quartier des Mondoux et Centre-Ville	Pluriannuelle, en fonction des situations Hebdomadaire (de 17h à 19h le jeudi) + ponctuel selon les situations	Idem idem
CAF	Accompagnement selon les situations Projet jeunes CAF/MSA		
Orientation : Ecole primaire Maurice Albe Ecoles, collèges, lycées institutions scolaires, Académie MDPH Services des tutelles ITEP CIJ CIO	Aide au devoir les mardi et jeudi encadré par le volontaire service civique Orientations et accompagnements selon situation Accompagnements selon situation Accompagnements selon situation Contact, orientation, et accompagnement selon les situations (prêt de cages de foot) Contacts téléphoniques en fonction des situations, voir accompagnements des jeunes si nécessaire.	Réunions de coordination trimestrielles En fonction des situations	idem

Insertion professionnelle : Mission locale Pôle emploi Lieux de formation « le relais »... Entreprise d'insertion AFAC 24 3S	Idem Réunions régulières avec les personnes du dispositif « garantie jeune », coordination sur les situations communes Formalités administratives pour les chantiers	Pluriannuelle, en fonction des situations Partenaire privilégié pour les chantiers	Idem
Mobilité Adulte relais Grand Périgueux Plateforme MUST Auto-école associative	Orientation job d'été et auto-école associative Contact, orientation, et suivi des jeunes orientés Orientation	Pluriannuelle, en fonction des situations	Idem
Loisirs, culture A.B.F. Connexion double H Médiathèque Ligue de l'enseignement	Initiation aux cultures urbaines (Skate, graff, hip hop), accompagnements de groupes de jeunes pendant les vacances Initiation aux cultures urbaines Projet commun avec Grand Périgueux Habitat Accompagnement de groupes d'enfants pendant les vacances, week-end, mercredi après-midi Suivi et formation service civique	Pluriannuelle, partenaires privilégiés pour les sorties pendant les vacances Projet DSL	Idem Idem
Justice : PJJ S.P.I.P. Maison d'arrêt Avocats Palais de justice	Contacts téléphoniques en fonction des situations, voir accompagnements des jeunes si nécessaire. Réunions de synthèse Lien téléphonique selon situation Visites des jeunes incarcérés Accompagnement des jeunes	Pluriannuelle, en fonction des situations	Idem

Police nationale et municipale	Accompagnement des jeunes et familles lors des jugements En fonction des situations des jeunes Travail de rue		
Services de prévention (Sarlat, « itinérance » ...) ou d'autres Villes	Coordination sur les situations des jeunes en fonction des nécessités Orientation de jeunes d'Itinérance vers Le Chemin (exemple : un jeune qui change de ville)	En fonction des situations	Idem
Chantiers et projets Mairie	Appui technique sur certains projets Encadrement de chantier éducatif	Régulier, en fonction des situations	idem

- Appréciation/descriptif sur le fonctionnement du partenariat :

Le partenariat se construit au fur et à mesure des commandes publiques, des dispositifs nouveaux, des problématiques des jeunes rencontrés, du développement social local, des chantiers et projets collectifs menés.

Le partenariat avec la banque alimentaire s'est beaucoup développé ces dernières années correspondant à une précarisation des situations de familles et jeunes rencontrés, c'est pourquoi le nombre de colis a autant augmenté.

Nous avons constaté l'augmentation de consommations d'alcool et produits stupéfiants par les jeunes et adultes dans le quartier, c'est pourquoi nous avons mis en place un travail commun avec le CEID. En effet, tous les jeudi après-midi pendant 2h, nous effectuons le travail de rue avec une éducatrice spécialisée du CEID. Après plusieurs mois, nous pouvons observer que cette éducatrice est repérée par les habitants, qui commencent à évoquer leurs problèmes d'addictions, sujet qu'ils ne parviennent pas forcément à aborder avec notre équipe.

Cette année, le travail en partenariat s'est principalement axé autour du développement social local, en lien étroit avec Grand Périgueux Habitats ainsi que des associations proposant des activités à destination des enfants, jeunes, et adultes du quartier (All Boards Family et Connexion Double H).

6 / Développement Social Local :

Les actions de développement social local de la prévention spécialisée s'appuient sur l'idée que le changement de climat social d'un quartier peut être engagé par les jeunes qui y vivent. Néanmoins, les actions de développement social local, afin de favoriser le vivre ensemble, la socialisation et l'intégration de chacun, se doivent de rassembler les habitants autour de projets intergénérationnels.

Ce fût le cas cette année, à travers plusieurs actions coordonnées, découlant les unes des autres.

Mon Double H 2 : Une animation de quartier intergénérationnelle et partenariale

Un projet intergénérationnel en partenariat avec l'office HLM – Grand Périgueux Habitat :

Lors des ateliers à ciel ouvert mis en place par Grand Périgueux Habitat, un travail autour de l'aménagement de l'espace s'est amorcé avec la participation des habitants de tous âges.

Parallèlement, une relation de confiance s'est construite entre les jeunes et un gardien. A l'écoute des idées des habitants - dont celles des jeunes - et en lien avec l'équipe éducative, l'implication de ce gardien a permis de faire émerger une idée : réaliser des fresques graffiti sur les passages des blocks sous forme de chantier éducatif, avec l'accord et la participation de Grand Périgueux Habitat, et en concertation avec les habitants.

Ce gardien nous a mis en lien avec une habitante (sénior) du quartier, intéressée par cette idée. Nous avons rencontré cette habitante, le gardien, ainsi qu'un jeune de 18 ans au local pour construire le projet et réfléchir aux thèmes des graffiti. L'habitante et le jeune ont propagé l'information et recueilli les idées et souhaits des habitants.

Ainsi, ce projet a impliqué les habitants de façon intergénérationnelle depuis ses débuts.

Les jeunes : du développement social local au développement social personnel :

Du côté des jeunes, le projet graffiti a été porté par ce jeune de 18 ans, et deux jeunes filles de 13 et 14 ans. En amont de la peinture des murs, 5 jeunes ont participé à une initiation graffiti en deux séances, en partenariat avec l'association Connexion Double H (qui fait à la fois partie du réseau des jeunes, du gardien, et des éducateurs). Ces séances ont été menées conjointement par un intervenant graffeur, le gardien (également graffeur) et les éducateurs.

Parallèlement, le jeune cité plus haut ainsi que deux autres jeunes de 19 et 20 ans se sont saisi de l'occasion pour proposer d'organiser un grand évènement sur la thématique des cultures urbaines (avec atelier d'écriture rap, scène ouverte et concert). Ces trois jeunes ont choisi les partenaires et intervenants à solliciter : Connexion Double H et Sons Of Melody (l'association locale et le groupe national dont fait partie le jeune de 19 ans).

En effet, deux de ces jeunes avaient organisé la première édition de Mon Double H en 2015. Le troisième y avait participé, et avait été repéré par le groupe de rappers intervenants. Cet événement lui a permis d'évoluer à grand pas dans son activité, et ce jeune de St Georges de 19 ans se produit aujourd'hui à l'échelle nationale.

Les jeunes ont : pensé et rédigé le projet qu'ils ont présenté en commission CAF, réalisé les supports de diffusion, diffusé l'information (bouche à oreilles, collage d'affiches et réseaux sociaux), participé à toute l'organisation et l'aspect technique le jour J (installation et désinstallation du matériel, catering, rangement), ainsi qu'aux ateliers proposés. Ils ont également réalisé un bilan du projet, et ont présenté leurs projets en fin d'année lors de l'évènement « Construire avec les jeunes en Dordogne » porté par la Fédération des centres sociaux.

Une animation de quartier en pied d'immeuble

Le Jour J (15 avril) tous les partenaires et intervenants étaient présents (10 graffeurs, 15 rappers, le gardien et l'équipe de Grand Périgueux Habitat), ainsi que l'équipe éducative, les jeunes participants, et de nombreux spectateurs tout au long de la journée. Ont pu profiter des ateliers :

- **Graffitis** : 10 jeunes de 6 à 18 ans, observés par une dizaine de « grands jeunes » de 18-25 ans, une vingtaine d'adultes de 25-40 ans (jeunes parents/parents), et une quinzaine d'autres habitants de 40 à plus de 80 ans (les habitants de cette tranche d'âge ont particulièrement apprécié les peintures)
- **Atelier d'écriture et scène ouverte** : 10 jeunes de 7 à 14 ans, observés par les 25-40 ans
- **Concert** : public intergénérationnel d'une centaine de personnes. On constate que deux groupes de 18-25 (d'environ 10 et 15 jeunes) ont observé le concert de plus loin, sans se mêler à la foule, mais étaient tout de même présents et satisfaits de la manifestation, tandis qu'une trentaine de 10-25 étaient mélangée aux autres spectateurs. Il est également à noter que la doyenne du quartier a tenu à monter sur scène après le concert afin de féliciter les jeunes et organisateurs pour cette journée festive en musique et en couleurs.

Une deuxième journée « Graffitis » a eu lieu pour terminer les peintures deux semaines plus tard. Ce jour-là nous avons pu recueillir les ressentis des habitants qui passaient. Nous avons eu une vingtaine de retours positifs sur les peintures et la journée d'animation, de la part d'habitants de tous âges.

Cette année, les actions de développement social local intergénérationnelles ont notamment été facilitées par les rencontres et dialogues qu'ont suscités les ateliers « A ciel ouvert », ainsi que le travail de partenariat mis en place avec un gardien. Dans le cadre du projet de réaménagement de l'espace du Hameau des Mondoux (rebaptisé cette année), nous avons également participé à d'autres opérations de Grand Périgueux Habitat et mobilisé les habitants sur ces dernières (fabrication de bac à fleurs, inauguration de la plaque du Hameau des Mondoux). Nous avons

fait du lien entre les habitants et le bailleur social (transmettre les souhaits, faire un retour des ressentis des habitants sur les actions en place).

Ces actions à l'initiative des habitants, ainsi que les autres animations mises en place sur le quartier avec l'aide du Jeune Volontaire en service civique, traduisent deux principaux besoins des habitants, qui sont des axes à travailler et des objectifs à atteindre pour ce quartier :

- Un aménagement de l'espace propice au vivre ensemble et répondant aux attentes de chaque groupe d'habitants (sénior, familles, jeunes, enfants)
- Un service dédié à l'animation, avec un lieu adapté pour les enfants, jeunes, et pourquoi pas les adultes.

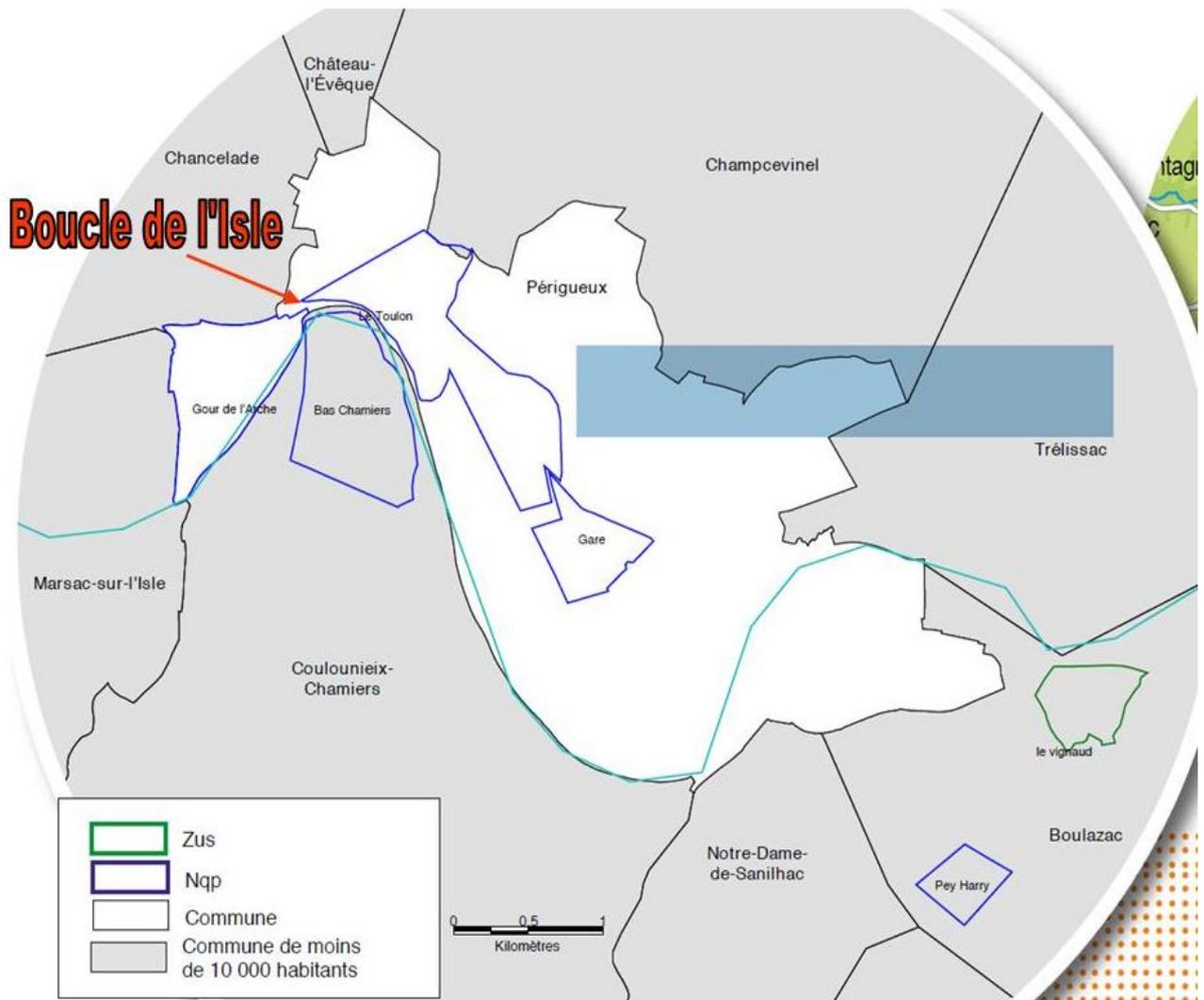
Dans ce sens, il paraît essentiel de pouvoir poursuivre le travail en partenariat avec Grand Périgueux Habitat, et de faire entendre ces besoins à la municipalité.

3.3.3. Le Quartier du Toulon

1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier :

Dans la nouvelle géographie prioritaire fixée par décret du 30 décembre 2014, la communauté d'agglomération périgourdine compte 2 quartiers :

- Périgueux : **La Boucle de l'Isle**
- Coulounieix-Chamiers : **Chamiers**



- Isolement et précarité. Il y a beaucoup de familles monoparentales (dont des pères isolés) dont les revenus sont essentiellement constitués par les prestations sociales. Beaucoup de familles monoparentales ou d'allocataires CAF isolés et de personnes vivant dans un ménage à bas revenu.
- Un rapport ambivalent avec les travailleurs sociaux. Pouvoir obtenir un logement dans les HLM du Toulon est souvent vécu comme une forme de promotion sociale par des familles qui arrivent de territoires perçus comme plus en difficultés (Gour de l'Arche, Bas Chamiers...). Ainsi leur vécu avec les travailleurs sociaux relève le plus souvent de stratégies d'assistance tel que décrite par Paugam : « La relation régulière aux services

d'action sociale desquels ils dépendent directement pour leur survie est une épreuve douloureuse pour ceux qui font l'expérience de l'assistance différée. Ils essaient d'éviter de se rendre trop souvent à la permanence de l'assistante sociale mais, en réalité, leur marge d'autonomie est restreinte... »

Cette mise à distance des travailleurs sociaux ne facilite pas les rencontres dans la rue et encore moins les prises de contact spontanées. Néanmoins depuis deux ans, nous pouvons noter une amélioration, les liens se font plus facilement.

- L'arrivée de nouvelles populations : suite au projet de démolition dans le quartier du Gour de l'Arche, de nouveaux habitants sont arrivés au Toulon. Le plus souvent des familles amenant avec elles des fratries. Il est le cas de nouveaux arrivant également venus de Coulounieix Chamiers (les enfants habitants toujours sur la commune viennent sur le Toulon les mercredi après-midi ainsi que les weekend) Ainsi, un groupe nouveau d'une dizaine d'enfants fréquentent le quartier.
- Un quartier coupé en deux. Il y a une nette différence entre un quartier du Toulon qui s'organise autour de la place de Verdun avec une maison de quartier, une bibliothèque, les permanences de l' élu de référence, une forte implantation du comité de quartier, et un habitat essentiellement constitué par des maisons de villes et un autre quartier du Toulon qui ne semble pas aussi organisé mais qui concentre l'essentiel des logements HLM et des difficultés sociales. Cet autre Toulon est composé de quatre ilots d'immeubles assez proches les uns des autres : Derrière le sans réserve et la salle omnisport, chemin de la Monzie et route d'Agonac, chemin des feutres et la tour près de la filature. C'est cette zone qui est plus spécifiquement ciblée par nos interventions et par les politiques de la ville. Pour cette partie du quartier, il y a de nombreux liens avec les quartiers du Gour de l'Arche (famille vivant sur les deux quartiers, copains, référence et comparaison avec la maison de quartier) et parfois avec Pagot. Alors que l'autre partie du Toulon fait plus facilement référence au centre-ville.
- De nombreux équipements sous investis par les habitants du Toulon. Ce quartier est certainement l'un des mieux doté en matière d'équipements culturels et sportifs : Une salle omnisport, une salle de concert, un Dojo, la Filature avec de nombreuses associations culturelles et sportives, la proximité avec les stades... Cependant, les habitants du Toulon ont parfois le sentiment que ces équipements, qui ont un rayonnement au niveau de la communauté d'agglomération voire du département, ne les concernent pas. Nous y reviendrons dans le paragraphe « Développement social Local ».

2/ Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...)

- 1) « **Dedans dehors** » 3^{ème} édition : Nous avons reconduit le partenariat avec le Sans réserve pour l'organisation d'une manifestation culturelle et festive dans le quartier.

Deux chantiers éducatifs ont été réalisés :

- Avril 2017 : Quatre jeunes de 14 à 16 ans et sur une période de quatre jours ont réalisés des meubles en palettes (fauteuils, bancs, tables). Ce chantier a également été encadré par deux personnes du Sans Réserve et un éducateur du Foyer de la Beauverne.
- Le 8 juillet lors de la journée « Dedans-Dehors » avec de nouveau un chantier éducatif. Les jeunes ont aidé à la mise en place du matériel le matin, et à comptabiliser les personnes venant sur l'évènement.

Cette journée a de nouveau connu un réel succès, avec une participation quasiment équivalente à l'année précédente, donc 800 personnes.

- 2) L'arrivée d'un volontaire en service civique

3/ Le Public du Territoire :

Sur le territoire nous notons une difficulté à rencontrer les publics pour une raison majeure :
- Peu de regroupements de jeunes. Contrairement à ce qui se passait il y a 7 ou 8 ans, les phénomènes de regroupements de jeunes au bas des immeubles sont en nette diminution. Ceux qui occupaient l'espace public il y a quelques années ont presque tous déménagé. Il reste parfois des groupes qui jouent au foot sur le parking, ce qui peut créer des conflits par moment.

Néanmoins, durant la période estivale nous notons un changement. Le soir, de nombreux regroupements se font : repas, cafés, discussions. Ces évènements sont organisés par les habitants en soirée, et l'arrivée de nouveaux habitants a fait augmenter ce type d'évènements.

➤ **Jeunes rencontrés :**

Mode de rencontre : Travail de rue, actions collectives, permanence sur le quartier, accueil dans les locaux, orienté par les partenaires, bouche à oreille...

Tranche d'âges	Hommes	Femmes	Travail de rue	Accueil à l'association	Travail partenarial	Orientations partenaire
10 ans et -	17	22	39			
11-14 ans	5	7	11	1		
15-18 ans	11	7	15	2		1
19-21 ans	11	7	16		2	
22-25 ans	15	8	23			
26 ans et +	18	23	0	30	6	5
TOTAL	77	74	104	33	8	6

Deux événements ne sont pas comptabilisés dans les jeunes rencontrés :

- Les présences éducatives lors de 4 concerts.
- « Dedans Dehors » qui a réuni plus de 800 personnes.

Dans les deux cas, les personnes rencontrées le sont de manière ponctuelle et unique. Ces rencontres ne donnent pas lieu à des suites. Par exemple, aider un jeune à rentrer chez lui après minuit en sécurité alors qu'il est alcoolisé.

➤ **Jeunes soutenus :**

- **Nombre de jeunes soutenus** : tranche d'âge, genre.

Tranches d'âges	Filles	Garçons	Total de jeunes soutenus	Sur le territoire d'intervention	Hors du territoire	Inconnu
10 ans et moins	13	14	27	27	0	0
11-14 ans	3	2	5	4	0	0
15-18 ans	4	3	7	7	0	0
19-21 ans	6	4	10	10	0	0
22-25 ans	2	3	5	5	0	0
26 ans et +	5	8	13	11	2	0
TOTAL	33	34	67	64	3	0

Le nombre de jeunes soutenus a doublé.

Nous pouvons expliquer ces chiffres par :

- L'arrivée de nouvelles populations
- La poursuite des dynamiques des années précédentes : des outils de médiation qui favorisent les rencontres (Dedans-Dehors, animation de proximité)
- Un trou générationnel qui commence à se boucher

Les moins de 12 ans est la population la plus importante c'est ce qui nous a orienté vers un projet d'animation de proximité les concernant. Les plus de 26 ans concerne essentiellement, les parents des jeunes que l'on soutient.

Cependant, le déplacement du local qui n'est plus au cœur du quartier ne facilite pas le travail éducatif. Les personnes n'y viennent pas naturellement, les permanences sont vides.

4/ Outils de Médiation :

➤ **Accompagnement individuel en fonction des problématiques rencontrées.**

	Insertion pro/Formation		Personnelles/f amiliale		Santé		Logement		Scolaires		Justice		Maltraitance		Loisirs		Administratifs	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
moins de 10	0	0	7	9	0	1	0	0	11	12	0	0	0	1	13	14	0	0
10 à 14	0	0	4	2	0	0	0	0	2	2	0	0	0	1	2	2	0	0
15 à 18	5	6	3	3	0	0	0	0	2	1	1	0	0	0	4	4	0	0
19 à 21	7	5	6	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5	5	2
22 à 25	0	0	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
plus de 26	0	1	5	9	1	1	0	2	0	0	2	1	0	0	0	0	2	3
Hommes	12		27		1		0		15		3		0		24		7	
Femmes	12		30		2		2		15		1		2		25		6	
Total	24		57		3		2		30		4		2		49		13	

- **Les difficultés familiales** concernent les questions que se posent les parents au sujet de l'éducation de leurs enfants, les soutiens éducatifs aux fonctions parentales et les liens dans les fratries. Ces chiffres montrent que les éducateurs sont d'abord perçus comme des professionnels de confiance en capacité de soutenir et d'étayer les personnes, nous plaçant ainsi au cœur des missions de protection de l'enfance.
- **Les demandes d'accès aux loisirs arrivent en second.** Ces chiffres qui se répètent d'années en années montrent le manque de structure d'animation de proximité.

Cette année encore, de nombreuses sorties ont été réalisées :

- Laserquest
 - Bowling
 - Accrobranche
 - Journée à Bordeaux
 - Escape Game
 - Billard
 - Sortie cinéma
 - Repas partagé
 - Lac de Neufont
- **Les demandes de soutien relatives à la scolarité.** En complément du travail réalisé par le CLAS (qui travaille avec les enfants scolarisés en primaire sur le quartier), nous sommes aussi intervenus lors de la transition des jeunes entre le collège et le lycée, les problèmes administratifs et d'orientation qu'ils ont pu rencontrer.
 - **Les demandes de soutien à l'insertion professionnelle.** L'accompagnement s'est essentiellement fait auprès de jeunes qui souhaitent une orientation professionnelle dès

14-15 ans. Il n'y a pas de dispositifs adaptés à cette tranche d'âge (Hors NEET, hors Mission Locale etc...) et les dispositifs de l'éducation nationale ne suffisent pas à gérer ce genre de situation.

- **Les demandes relatives à l'accès aux soins et à la santé** : Nous avons eu peu de demandes relatives à l'accès aux soins. Les demandes formulées ont été discutées ou orientées vers le professionnel qualifié.
- **Les demandes relatives à la justice** : Nous avons travaillé avec 4 personnes les demandes de justice. Nous n'avons pas eu à faire d'accompagnement cette année à ce titre ; liens avec la PJJ.
- **Les demandes de soutien relatives au sujet de la maltraitance** : une situation a fait l'objet d'une rencontre avec un éducateur des services AED du département.
- **Les demandes de soutien administratif** : Des soutiens ponctuels aux familles et aux jeunes pour faciliter les liens avec les administrations et aider à constituer des dossiers.
- **Les demandes de soutien autour du logement** : Les demandes qui nous ont été formulées étaient le plus souvent liées aux démarches nécessaires pour déménager ou pour trouver un logement. Viennent ensuite les questions traitant du paiement et des difficultés possibles de paiement du logement.

5/ Le partenariat :

Les partenaires réguliers

1) Le « Sans Réserve », partenaire depuis plusieurs années : **Spectacle jeunes public**

Présence aux concerts

DSL comme « Dedans Dehors »

Chantiers éducatifs

2) CLAS/adulte relais

Dans le cadre de la présence sociale

Lieu commun en partage

3) Grand Périgueux-habitat

Ateliers à ciel ouvert

4) Conseil citoyen

Une séance de travail tous les deux mois

5) Centre social du Gour de l'Arche**6) Service AEMO/ ADSEA****7) Conseil départemental (AED, AS...)****8) Protection Judiciaire de la Jeunesse****9) Politiques de la ville****10) La ligue de l'enseignement****11) Banque alimentaire****12) Emmaüs (chantier éducatif)**

13) Les meneurs et cavaliers de la vallée (lors de la fête du Cheval qui a eu lieu durant le mois d'aout 2017 où trois jeunes avaient réalisés un chantier éducatif).

6/ Développement Social Local :

Deux actions majeures qui illustrent le travail sur le développement social local mené sur le territoire

- « Dedans Dehors »
- Projet d'animation de proximité au Toulon

Inscription territoriale du « Sans Reserve » :

« Dedans Dehors »

Cette action a déjà fait l'objet de nombreux écrits (projets, évaluations, ...) Aux vues des effets positifs pour le territoire nous le poursuivons. Cette année les chantiers éducatifs nous ont permis de construire du mobilier à partir de palettes. Les habitants ont souhaité en bénéficier pour le quartier. Avec l'accord du « Sans Reserve » et l'appui affirmé de la préfète, ces mobiliers seront installés courant 2018 par Grand Périgueux Habitat en concertation avec les habitants.

Un chantier éducatif est en prévision.

Projet d'animation de proximité :**1) L'animation au Toulon : Constats****a) Le territoire :**

Le bas Toulon, intégré à la boucle de l'Isle est un quartier prioritaire politique de la ville. Il est doté de nombreux équipements sportifs, culturels et associatifs :

- Un gymnase
- Un dojo

- Une salle de concert (le Sans Reserve)
- La Filature, équipement qui accueille des troupes de théâtre, des studios d'enregistrement, une école de musique, des clubs sportifs et de nombreux équipements au service de la vie associative.

Ces nombreux équipements, clubs ou associations ne sont quasiment pas fréquentés par les habitants. Le Sans Reserve est une exception. Depuis six ans, le service de prévention « Le Chemin » travaille en partenariat avec le « Sans Reserve » sur son inscription territoriale. Il est aujourd'hui connu et reconnu dans le quartier avec un point culminant lors des journées « Dedans Dehors ».

b) Les services d'animation :

Il n'existe pas de services d'animation dédiés au Bas Toulon. Cependant, le Centre Social du Gour de l'Arche s'est déjà proposé pour intervenir ponctuellement ou pour accueillir des jeunes du Toulon dans ses murs ou ses activités. Le partenariat avec le Centre Social a toujours été opérant. Il semble que, dans le cadre de la réflexion sur son projet, le Centre Social se questionne sur la pertinence et les moyens pour intervenir au Toulon.

Un Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS) a été mis en place il y a quatre ans à la demande et avec le soutien des habitants. Il est très fréquenté par les jeunes scolarisés en primaire et propose des animations aussi en lien avec les familles.

c) Les jeunes et l'animation

Deux populations se dégagent :

- Les adolescents (14-16 ans)

Une dizaine de jeunes constituent ce groupe. Aucune action d'animation de proximité ne leur est proposée. Ils ne fréquentent pas le Centre Social du Gour de l'Arche.

Ils n'ont pas adhéré aux propositions d'activité de la All Board Family durant les vacances scolaires. Ce groupe nous sollicite très souvent pour organiser des sorties et activités.

- Les enfants (3-12 ans)

Cette population est nombreuse (entre vingt et trente). Beaucoup fréquentent le CLAS. Le soir, ils jouent aux pieds des bâtiments surtout en période estivale.

Lors de nos séances de travail de rue, il ressort de nos échanges avec les jeunes et les familles qu'il manque une proposition d'animation de proximité, surtout les soirs, les samedis et durant les vacances scolaires.

1. Projets d'action en faveur de l'animation :

Notre projet d'actions en faveur d'animations de proximité s'inscrit dans une démarche de DSL. Nous considérons que les habitants ont les capacités pour répondre à ce manque. Ce projet s'articule sur trois axes :

a) Mobilisations des acteurs :

Les acteurs de la vie culturelle, sportive ou associative nous demandent souvent « Comment mobiliser les habitants ? ». Nous souhaitons renverser la question en demandant « Comment ces acteurs peuvent se mobiliser autour des projets des habitants ? »

Les différentes instances partenariales sont autant d'occasions pour sensibiliser les acteurs à cette démarche. Nous le faisons au conseil citoyen, au centre social du Gour de l'Arche. Nous continuerons à le faire et à développer les partenariats pertinents.

Nous poursuivons également le travail en cours avec le Sans Reserve qui porte ses fruits.

b) Création d'une Junior Asso

Nous avons fait de nombreuses activités avec les adolescents (sortie à Bordeaux, au lac de Neufont, cinéma, accrobranche)

Certains ont participé bénévolement au chantier éducatif lors de l'organisation de la journée « Dedans Dehors ». Nous les avons sensibilisés à la création d'une Junior Asso afin qu'ils aient les moyens de construire leurs propres animations. Ils ont rencontré la Ligue De l'Enseignement. Actuellement, le dossier est en cours d'écriture.

c) Accueil d'un Jeune Volontaire en service civique

Afin de développer ce projet d'actions en faveur d'animation de proximité, il nous apparait opportun d'accueillir un volontaire en service civique.

Intégré avec le concours des éducateurs du secteur ce volontaire pourra :

- Proposer des animations de proximité surtout en soirée ou en période de vacances scolaires
- Aider à la création et à la vie de la Junior Asso
- Favoriser les liens entre les acteurs de la vie sportive, culturelle ou associative et les habitants
- Développer des actions innovantes en fonction des demandes des habitants afin de soutenir les initiatives en faveur de l'animation.

L'arrivée du jeune volontaire en service civique :

Un jeune volontaire en service civique est arrivé début octobre sur le Toulon après avoir effectué une période de trois mois sur le quartier des Mondoux. Après une première approche les jeunes l'ont très rapidement repéré. Son arrivée a été facilitée par les vacances scolaire. De nombreuses activités ont été effectuées comme le démontre le tableau ci-dessous.

Période	Activité	Nombre		Tranche d'âge
Octobre	Présentation auprès des jeunes	8	6	4 à 12 ans
	Animation d'extérieur (5 séquences)	10	10	4 à 15 ans
	Jeux de ballon (5 séquences)	8	2	4 à 15 ans
Total	10 séquences	26	18	
Novembre	Sortie Wakari	1	4	8 à 11 ans
	Animations sur le quartier (10 séquence)	9	11	4 à 15 ans
	Sortie cinéma	1	6	8 à 12 ans
Total	10 séquences	11	21	
Décembre	Marché de Noël, goûter	0	6	8 à 12 ans
	Après-midi jeux de société salle 800 (1 séquence)	6	6	4 à 15 ans
	Activité sur le quartier	3	4	8 à 11 ans
Total	1 séquence	9	16	
Total 2017	20 séquences	46	55	

Une convention a été signée entre l'association « Le Chemin » et la mairie de Périgueux afin de pouvoir utiliser la salle du 800, occupée habituellement en soirée par le CLAS ; la période hivernale ne permettant pas de continuer les activités extérieures.

Afin de permettre au volontaire de continuer à mener ses actions il a semblé judicieux de permettre aux jeunes d'être au sein du quartier et à l'abris. Notre local étant très excentré il est difficile de faire signer des autorisations parentales lorsqu'il était question d'une activité immédiate. Après avoir établi un planning avec l'adulte relais qui occupe les lieux lors du CLAS en soirée et certains mercredis, le 30 décembre a eu lieu la première séance d'activité qui a été un succès.

3.3.4. Le secteur du Gour de l'Arche et de Chancelade :



1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier :

Le territoire d'intervention :

La définition du territoire d'intervention d'une équipe de prévention spécialisée est toujours une question délicate et souvent source de tension. « Le territoire s'est imposé ces dernières années comme le révélateur des nouvelles inégalités. »

Un territoire doit réunir plusieurs conditions pour faire l'objet d'une intervention de Prévention Spécialisée.

- La population du territoire (ou d'une partie du territoire) doit faire apparaître ou exposer des besoins appréhendés sous l'angle de critères sociaux.
- Le territoire doit faire l'objet de réponses institutionnelles préalables et simultanées. L'équipe de prévention est un maillon du développement social local.
- L'intervention de Prévention Spécialisée doit pouvoir être mise en œuvre (exigences de permanence et de proximité).

Il est important de considérer que les territoires d'intervention peuvent ne pas abriter d'îlots ou quartiers d'habitats sociaux. Toute intervention nouvelle sur un territoire doit faire l'objet d'un diagnostic.

Le "territoire d'habilitation" est défini par le Président Conseil Départemental de la Dordogne. Concernant ce secteur d'intervention, il concerne plus particulièrement le Canton de Périgueux 1 (Depuis Mars 2015). Ce canton est uniquement constitué d'une partie de la commune de Périgueux dans l'arrondissement de Périgueux. Il Correspond aux quartiers du Gour de l'Arche, du Toulon, de la Gare/Saint-Martin (partie nord-ouest) et de Vésone (partie nord). Sur ce secteur la commune de Chancelade fait également partie de son périmètre potentiel d'action (Canton de Coulounieix-Chamiers).

Zone d'intervention :

Le Gour de l'Arche est un quartier de la commune de Périgueux. La population du Canton est estimée à 21 325 habitants (chiffre correspondant au recensement de 2006). En 2014, ce chiffre doit certainement être plus proche des 23 000 habitants et ce malgré une baisse de la population sur le quartier du Gour de l'Arche. C'est le Canton le plus densément peuplé de l'unité urbaine de Périgueux.

La prise de contact avec la population s'effectue le plus souvent au cours du travail de rue. Sur le quartier, nous estimons avoir rencontré environ 182 personnes de façon très ponctuelle.

Au Gour de l'Arche, les zones les plus fréquentées par les jeunes correspondent au chemin de Saltgourde et à la rue Raymond Raudier, le City Stade et le Centre Social. Saltgourde et Raudier sont exclusivement constitués d'habitat social.

On trouve les jeunes au bas des HLM, autour des équipements municipaux (gymnase, Maison de Quartier, etc..) et au Golf Municipal de Périgueux qui est voisin du quartier. De façon plus épisodique, nous avons pu rencontrer des jeunes en centre-ville de Périgueux, quartier Saint Martin, La gare, Place Francheville et à Marsac (une commune limitrophe).

Typologie de la zone :

Situé à l'extrême ouest de Périgueux, le Gour de l'Arche est la liaison entre le centre-ville, Chancelade et Marsac. La topographie indique l'enclavement par rapport à la ville centre et une plus grande cohérence territoriale avec les communes de Chancelade et Marsac. La population est évaluée à 1200 habitants. Environ 40% résident en HLM.

Le quartier du Gour de l'Arche possède très peu d'entreprises commerciales. On recense un bar-tabac, une pharmacie, une boucherie, une boulangerie, une épicerie, un garage, un salon de coiffure, une concession auto... La plupart de ces commerces sont implantés sur la route d'Angoulême donc excentrés. Ce quartier a été doté d'un poste de police qui a été supprimé début 2004, réhabilité fin 2007 mais à raison, seulement, de deux journées de permanence par mois et supprimé de nouveau en 2010. La Poste et la mairie annexe sont implantées dans le Centre Social. Il y a donc peu de commerces et de services mais ceux qui sont présents sur le territoire sont tout de même à proximité.

Le Gour de l'Arche est assez mal desservi par les services de transport en commun (dernier bus à 19h30). Les horaires sont inadaptés en soirée et hors périodes scolaires pour une population disposant moins que la moyenne d'un moyen de transport individuel, en particulier dans le logement social. Les temps de trajets engendrent un éloignement de certains équipements (administrations, services publics, équipements culturels).

Urbanisme :

L'habitat social est très fortement représenté sur le quartier du Gour de l'Arche.

C'est un quartier organisé autour d'un secteur pavillonnaire et d'un secteur d'habitat social lui-même dissocié en trois entités HLM ; Raudier 1, Raudier 2 et la Tour ;

En 1999, les partenaires du contrat de ville ont lancé une réflexion sur le devenir du Gour de l'Arche. Au fur et à mesure des études, les atouts de ce quartier mis en exergue ont conduit à le positionner comme futur quartier de développement urbain de la ville de Périgueux.

En 2001, une étude urbaine et sociale est lancée, des propositions d'actions sont définies. Outre la destruction/reconstruction des quatre bâtiments de Raudier 1, afin de renforcer l'attractivité

du quartier, des travaux ont été réalisés sur les espaces publics (valorisation et aménagement de certaines rues, requalification de la Maison de Quartier en pôle socioculturel, amélioration des structures éducatives telles que crèche et école).

Le programme de renouvellement urbain du quartier se poursuivra avec la réalisation d'une Maison des Services au public au Centre Social et la création d'une antenne de l'Office HLM au pied de la tour de Raudier 2 (aujourd'hui remplacée par le local de l'équipe de prévention) et la reconstruction du Centre Social inauguré en 2014.

Pour le dossier du Gour de l'Arche, la commission permanente du Conseil Régional d'Aquitaine a accepté le doublement de sa participation.

La convention de renouvellement urbain pour le quartier du Gour de l'Arche a été signée le 29 juin 2007.

La réalisation du programme mobilise plus de trente millions d'euros TTC, toutes opérations confondues, dont quinze millions d'euros pour le logement social. Quatre millions sept cent mille euros sont à la charge de la ville de Périgueux. Il est demandé à l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain de financer le quart du programme et à la caisse des Dépôts et Consignations de mobiliser pour treize millions d'euros de prêts (pour la revalorisation du logement social). Les autres partenaires financiers sont principalement le Conseil Départemental, le Conseil Régional et la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux.

A Raudier 1, 160 logements ont été détruits et 52 reconstruits à l'emplacement même.

En complément des opérations HLM, pour favoriser la mixité sociale, une nouvelle voie sera créée pour desservir un programme locatif complémentaire en loyer libre d'une dizaine d'unités ainsi qu'un lotissement permettant l'accession à la propriété d'une trentaine de lots.

Ailleurs sur le quartier deux nouvelles constructions ont été réalisées afin de renouveler l'offre d'habitat (respectivement 19 et 7 logements).

Le nombre de logements gérés par l'Office HLM Grand Périgueux Habitat s'élève à 266.

Le projet de l'A.N.R.U. de démolition totale des 220 logements du chemin de Saltgourde a démarré cette année (novembre/décembre 2017). Un scénario qui avait été proposé par l'Agence nationale elle-même, alors que seuls deux projets de démolitions partielles (40 ou 110 logements) étaient jusque-là sur la table. 30 à 50 logements devraient être reconstruits sur site.

Structures existantes :

Pour une population qui s'élève désormais à environ 1090 personnes et 266 appartements HLM, le quartier est relativement bien pourvu en équipements sociaux, d'animations, de loisirs et scolaires. En ce qui concerne les équipements sociaux et de loisirs, la dotation ne doit pas masquer la difficulté des habitants à investir ces lieux et à se les approprier.

Les observations et l'expérience du terrain des éducateurs permettent d'ajouter que c'est un quartier qui apparaît comme une fin en soi, une fois que les personnes sont logées dans le quartier du Gour de l'Arche, elles ont du mal à pouvoir se loger ailleurs. Ces informations ont été également rapportées par les assistantes sociales du secteur ainsi que par certaines personnes résidant depuis longtemps sur le quartier et qui n'arrivent pas à se loger ailleurs. D'autres ne veulent pas déménager pour différentes raisons.

Le public :

Art L181-2 : " Il s'agit des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu et majoritairement les jeunes âgés de 10 à 21 ans. "... Et depuis 2015, les jeunes âgées de 15 à 26 ans qui ne sont pas sur le marché du travail et sont désengagées du système éducatif ou de la formation professionnelle. Les publics avec lesquels l'équipe de prévention peut être en relation sont :

- Les publics présents sur un territoire, pour lesquels la rencontre est permise par le travail de rue. Ces publics peuvent être ou non-résidents sur le territoire, peuvent exercer ou non une activité professionnelle, être scolarisés ou non...

- Les publics présents sur le territoire et répondant aux critères d'âge définis par l'administration de tutelle, avec lesquels une accroche relationnelle est susceptible d'être opérée,

- Les publics résidant sur le territoire et répondant aux critères d'âge définis par l'administration de tutelle, avec lesquels un accompagnement éducatif peut être mis en place.

Il est important de préciser que si les publics sont principalement rencontrés dans l'espace public, certains peuvent faire l'objet d'une sollicitation exprimée par une structure partenaire : collège, PJJ, collectivité, DDS (service AEMO), Centre Social « l'Arche » ...

Ces conditions réunies, l'équipe de prévention est disposée à rencontrer le(s) jeune(s) concerné(s), idéalement en présence du professionnel à l'origine de la sollicitation. L'accompagnement sera ensuite développé si l'intervention en milieu ouvert présente un intérêt pour l'usager : public et thématique relevant des services de prévention spécialisée, résidence sur le territoire, complémentarité avec la structure partenaire.

La population du quartier du Gour de l'Arche est en décroissance liée, d'une part à la diminution de la taille des ménages et d'autre part à la diminution de la population adolescente et des jeunes adultes. Cette décroissance s'explique en partie par l'abandon des appartements qui se trouvent dans les immeubles voués à la destruction dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine.

Ce qui n'est pas sans poser des problèmes récurrents (chute des effectifs scolaires et menaces de fermeture de classes, baisse du chiffre d'affaires des rares commerces implantés sur le quartier et atteinte au dynamisme de la vie associative). Toutefois ces remarques doivent être tempérées par la reconstruction d'une partie des bâtiments ainsi qu'un projet de lotissement dans la boucle de l'Isle par un promoteur privé. Ces opérations devraient amener une certaine mixité de la population. Un quartier dont la structure démographique reste cependant plus jeune que celle de la ville (commune de Périgueux : 26,5% de moins de 25 ans, Gour de l'Arche : 34,85% de moins de 25 ans). • Population totale en quartiers politique de la ville > Coulounieix-Chamiers : Chamiers - quartier retenu au titre des projets d'intérêt

Régional du NPNRU - Coulounieix-Chamiers / Périgueux : La Boucle de l'Isle: 2 666 (Insee, RP 2013), soit 2,9% de la population intercommunale.

Une population comprenant peu d'étrangers (10%). Une population étrangère en grande majorité d'origine maghrébine mais une arrivée massive de français originaire de Mayotte depuis cinq ou six ans.

L'insertion professionnelle des jeunes est une question récurrente.

Nous avons pu observer :

- Un nombre important de familles monoparentales (Périgueux : 19,0%, ZUS de la région : 24,6%, Gour de l'Arche : 29,91%) mais également une quantité considérable de familles recomposées.

- Une population des logements sociaux, en moyenne, plus fortement marquée par des problèmes de santé liés à la précarité et à des conduites addictives.

- Des difficultés scolaires en primaire et au collège, d'apprentissage et/ou de comportement

- Une population active fortement marquée par le chômage (Périgueux : 15.6%, Gour de l'Arche : 35.8%, HLM du Gour de l'Arche isolés : 43.6%)

- Des difficultés pour certaines familles à entrer en relation avec l'école

- Des difficultés d'accès au droit commun

- Quelques jeunes à la dérive, dont certains montrent des signes d'inadaptation, de comportements délictueux...

- Des jeunes qui demandent un étayage dans leurs projets d'actions socio-éducatives et qui développent une vie de quartier et du lien social

- Des jeunes mères de familles isolées avec peu de ressources financières

- Un fort pourcentage de non diplômés (Périgueux : 13,5%, ZUS de la région : 27,6%, Gour de l'Arche : 29,56%)
- Un fort pourcentage de la population du quartier en locatifs HLM (Périgueux : 19,2%, ZUS de la région : 56,1%, Gour de l'Arche : 62,99%).

2/ Les faits marquants :

La préoccupation de la démolition de 220 Logements sur Saltgourde a polarisé toutes les attentions en termes d'accompagnement des jeunes et de leur famille. Nous avons dû aussi préparer notre départ du Local pour le 15 Décembre 2016 (Chemin de Saltgourde), sans solution de remplacement jusqu'au mois de décembre 2017... Sans local, l'équipe n'a donc pas pu maintenir sa permanence tout au long de l'année 2017.

3/ Le Public :

Retour sur la définition du public « rencontré » (pairs, familles, jeunes, habitants...) : « Jeune rencontré » = « jeune à minima identifié et rencontré plusieurs fois avec lequel l'association a eu plusieurs échanges »

Dégager les tendances : le public du territoire

➤ **Jeunes rencontrés**

Nombre de jeunes rencontrés : Définition « jeune à minima identifié et rencontré plusieurs fois avec lequel l'association a eu plusieurs échanges ».

Mode de rencontre : travail de rue, actions collectives, permanence sur le quartier, accueil dans les locaux, orienté par les partenaires, bouche à oreille...

Tranche d'âges	Homme	Femmes	Travail de rue	Accueil à l'association	Travail partenarial	Orientations partenaire
10 ans et moins	11	8	19			
11-14 ans	20	8	26		2	
15-18 ans	25	11	36			
19-21 ans	25	13	37			1
22-25 ans	29	13	41			1
Plus de 26 ans	8	11	15			4
	118	64				
TOTAL GENERAL	182				2	6

➤ Jeunes soutenus

-Nombre de jeunes soutenus : Définition « Jeune accompagné individuellement en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées ».

Tranches d'âges	Filles	Garçons	Total de jeunes soutenus	Sur le territoire d'intervention	Hors du territoire	Inconnu
10 ans et moins	4	7	11	11		
11-14 ans	7	14	21	19	2	
15-18 ans	11	32	43	43		
19-21 ans	12	41	53	43	10	
22-25 ans	7	26	33	25	8	
26 ans et +	3	5	8	8		
Total	44	125	169	149	20	

Depuis deux exercices on peut noter une légère baisse du nombre de jeunes suivis au titre de la Prévention spécialisée pour les tranches 10 à 18 ans et dans une moindre mesure 19 à 21 ans qui peut s'expliquer par l'accompagnement que mène le Centre Social du Gour de L'Arche à la création d'une Junior Association qui concerne environ 25 jeunes. La baisse s'exprime notamment sur les tranches 11-14 ans et 15-18 ans. Néanmoins, un certain nombre de jeunes se tournent de nouveau vers l'équipe de prévention pour ce qui concerne, particulièrement, les difficultés liées à la scolarité, l'emploi et/ou familiales. La charge de travail administrative liée au programme POIEJ et la poursuite de la baisse du nombre d'habitant sur le secteur Saltgourde explique également la diminution du nombre de suivi.

Une partie des diminutions constatées en 2016 pour ce qui concerne la tranche 22-25 ans (également notable pour les 19-21 ans) relative à la fin du travail de rencontre effectué sur Chamiers et du projet « Beat Boxe » sur la place Francheville sont partiellement compensées par des interventions ponctuelles sur le centre-ville, St Martin / La Gare et Le Toulon.

- **Accompagnement individuel en fonction des problématiques rencontrées.**

Age	Insertion Pro. Formation		Difficultés Personnelles et familiales		Santé		Logement		Scolarité (aide aux devoirs)		Justice		Maltraitance		Accès aux loisirs		Problèmes administratifs	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Moins de 10 ans							2	4							1	1		
11/14			2				2	1	2						2	4		
15/18	5	1	4	2			2	1	2	2	2				6	4	2	3
19/21	25	5	2	1	1		2	2	2	7	3				9	2	9	3
22/25	21	3	2	2	1	1	6	1			5				5		8	1
Plus de 26	5	3					2	3							5			1
TOTAL	56	12	10	5	2	1	16	12	6	9	10	0	0	0	28	11	19	8

Nous pouvons noter une très forte baisse des chiffres de l'item « logement » par rapport au Rapport d'Activités de l'année 2016. Cette diminution s'explique par la baisse du nombre de locataires sur Saltgourde et aux difficultés administratives liées notamment au relogement durant l'exercice précédent.

L'augmentation des chiffres de l'item « Accès aux loisirs » sur la tranche homme de 19 à + de 26 ans par rapport à l'année 2016 est due à la mise en place d'un tournoi de Futsal en décembre 2017 en partenariat avec le Délégué à la Politique de la Ville de la Préfecture, l'IUT, les lycées Claveille et Bertran de Born, le CFA BTP de Périgueux et les fonctionnaires de la Préfecture et de la ville de Périgueux.

Actions sur les quartiers vécus :

L'équipe éducative reste attentive aux préoccupations des habitants dues aux divers regroupements de jeunes sur les secteurs qui ne sont pas nécessairement couverts par la P.S. Le quartier vécu correspond aux usages des jeunes et des habitants et aux lieux qu'ils fréquentent mais ce n'est pas nécessairement leur lieu de domiciliation. Ces quartiers ne donnent pas lieu à un péri métrage géographique précis. Aujourd'hui l'attention est plus particulièrement portée sur les secteurs couvrant La Gare/St Martin, Square Jean Jaurès et Place Francheville.

Notre rôle ici est d'être vigilants, en essayant de rentrer en contact, comme l'équipe l'a fait, avec les prédicateurs et de manifester notre présence bienveillante. A travers l'échange sur leurs démarches et nos missions afin de faire bouger les lignes, c'est en quelque sorte « une guerre de territoire » qui se joue.

En 2017 la prudence des éducateurs à l'égard des prêcheurs de rue a été renforcée. Les contacts avec les prédicateurs nous ont permis d'établir leur stratégie. Ils s'appuient sur le *tabligh*, un mouvement transnational de prédication. Les frères ne visent pas un public éduqué mais exercent un pouvoir d'attraction très fort sur les publics jeunes et notamment sur ceux qui ont un profil marginalisé, une population déshéritée et frustrée selon le principe d'une « islamisation

par le bas ». Ou plutôt une « réislamisation », les populations immigrées étant la cible privilégiée des *tabligh*.

Nous restons attentifs à ces divers fonctionnements qui peuvent bien sûr attirer certains jeunes. La stratégie mise en place nous permet de jauger le climat, d'évaluer les comportements, voire de proposer des actions mais surtout d'être à l'écoute des jeunes.

L'équipe reste un pilier sur le secteur en occupant l'espace qu'il ne faut en aucun cas déserrer. L'action des éducateurs s'inscrit donc dans une logique de prévention de la délinquance et de lutte contre les phénomènes de radicalisation mais ne correspond pas aux problématiques proposées dans la grille d'évaluation. La difficulté est que ce type d'intervention est difficilement quantifiable mais extrêmement importante, voir primordial. La plupart des rencontres avec ces jeunes n'a pas donné lieu à la rédaction de Notes de Suivi Individuelles (N.S.I.), car ils ont des parcours antérieurs qui ne permettent pas une formalisation de ce type.

Problème d'insertion professionnelle et formation :

Concernant les difficultés rencontrées par les éducateurs quant au traitement des dossiers « PO-IEJ », nous notons une amélioration conséquente des conditions liée à la création d'un poste de coordonnateur socio-professionnel. En effet les contraintes qu'impose le « PO-IEJ » sont désormais réparties entre éducateurs et CSP.

Les éducateurs orientent et accompagnent les publics les plus fragiles vers des dispositifs d'insertion, de formation et d'emploi durables mais si certaines précautions ne sont pas prises, l'insertion professionnelle reste un sujet sensible et de crispation avec les jeunes. En effet le retour à l'emploi ne suit pas et les éducateurs de prévention qui sont les premiers travailleurs sociaux sur les quartiers, en pied d'immeuble, se retrouvent pris à parti. Il est à noter que les indicateurs de taux de chômage et de précarité sont élevés et le public possède un faible niveau de diplômes. La Boucle de L'Isle est un quartier en marge des dynamiques économiques et de formation du territoire.

Difficultés personnelles et familiales :

Les problèmes personnels peuvent rejaillir sur le comportement et la qualité de la vie sociale des jeunes. La relation à l'autre s'en voit ainsi perturbée. Ces difficultés personnelles sont très souvent liées à l'extrême paupérisation des familles habitants sur le quartier ou à des carences éducatives.

Les difficultés d'insertion professionnelle et de formation peuvent impacter et rejaillir sur cette problématique. Sans projet professionnel car le marché de l'emploi reste précaire et sans projet personnel les jeunes n'arrivent plus à vivre de manière décente.

Les éducateurs tentent alors de rétablir un lien de confiance et de restaurer l'image de soi des jeunes. Le partenariat est un outil et peut être une réponse et une solution dans la démarche de résolution de cette problématique.

Les éducateurs ont été confrontés à un certain nombre de situations administratives irrégulières qui compliquent souvent l'intégration citoyenne, sociale et surtout professionnelle des primo-arrivants et de leurs proches. Ces situations laissent apparaître un niveau de maîtrise de la langue française qui ne facilite pas l'insertion sociale et qui ne permet pas tout de suite, une fois la situation administrative réglée, de lever les freins liés à l'accès à l'emploi.

La monoparentalité associée à l'isolement, la pauvreté et l'impuissance à faire face au quotidien avec les enfants sont vécues par les familles comme des éléments de difficulté à l'insertion sociale.

Les éducateurs remarquent également des problèmes liés à l'inadaptation de la surface des

logements concernant un certain nombre de familles nombreuses (avec des fratries pouvant aller jusqu'à une dizaine d'enfants) notamment en provenance de Mayotte. Dans ce cas les problématiques liées au logement et à celle des difficultés familiales sont difficilement dissociables. Ces familles sont davantage confrontées au surpeuplement. Enfin, elles restent plus fréquemment concernées par la pauvreté, même si la redistribution sociale et fiscale réduit les écarts de niveau de vie avec les autres familles. L'exiguïté des appartements engendre de la promiscuité et entraîne des tensions avec le voisinage. Un constat encore amplifié par des facteurs psycho-sociaux individuels et collectifs ainsi que des facteurs économiques et environnementaux.

Logement :

Les chiffres sont légèrement en baisse depuis deux ans. Ces chiffres s'analysent par la fin du nombre de demandes de relogement liées à la destruction des HLM à Saltgourde au premier semestre 2017, la plus grande partie des habitants ayant été relogés dès 2016. L'inquiétude, le climat de défiance et les crispations des habitants avec l'office et la municipalité se sont dissipés même si subsiste un sentiment d'abandon et de la rancœur.

Le sujet reste toujours sensible car la démolition des HLM sans concertation a été très violente aux yeux des habitants qui ont été « mis au pied du mur ».

Justice :

Plusieurs accompagnements ont été mis en place pour des jeunes ayant des affaires à régler avec l'instance pénale.

Certains d'entre eux, sortis de prison, restent encore fragilisés par leur situation. Des rencontres ont lieu avec eux afin de faire le point et de voir où ils en sont.

Notre rôle d'accompagnement avec ces jeunes et des plus âgés a été primordial sur le plan professionnel, social et a permis à l'équipe éducative de renforcer notre mission sur le quartier en direction des jeunes les plus fragilisés et à la marge.

Le lien existant a permis également de rester en contact, de continuer à discuter avec eux et d'avoir une certaine vigilance afin qu'ils n'attirent pas d'autres jeunes, voire très jeunes (Jeunes en échec scolaire, oisifs), dans les réseaux et l'économie parallèles.

En 2017 les problématiques liées à la justice sont très légèrement en baisse. On peut noter qu'aucun suivi personnalisé ne concerne les jeunes femmes. A l'exception du quartier de la gare et des quatre chemins, le trafic de drogue n'a pas donné lieu à de grosses « descentes » de police. Ceci peut expliquer que les éducateurs ont été moins sollicités sur ces questions. Un jeune orienté sur le chantier de démolition de Saltgourde n'a finalement pas pu travailler en raison de son incarcération en fin d'année. Les éducateurs sont en contact avec son avocat et ont fourni des attestations.

L'accès aux loisirs :

Les partenariats avec les associations sportives Ecole de boxe du Boxing Club Périgourdin, G2L (futsal) et Golf Municipal de Périgueux sont la clef de voûte de l'action menée en direction de l'accès aux loisirs. C'est bien plus qu'un simple dispositif d'accompagnement au droit commun en matière de loisirs. C'est un outil de développement social, de co-construction avec les associations, de coopération et de pacification. Agir en direction de l'accès aux loisirs sur un quartier réputé isolé et excentré c'est aussi permettre de réduire les inégalités d'accès à l'offre et aux pratiques sportives, culturelles et de loisirs. Les activités culturelles et sportives ont un rôle dans le développement de la personnalité de l'individu. Ce sont autant de moyens d'expressions diversifiés qui permettent une meilleure connaissance de soi et des autres et développent l'esprit critique. Cela contribue à

l'émancipation.

La proposition principale en matière d'accès aux loisirs amenée par l'équipe réside dans la mise en place d'une école de boxe en partenariat avec le Boxing Club Périgourdin. La prévention n'ayant pas vocation à institutionnaliser ces actions, depuis maintenant trois ans, cette animation est portée par le BCP. L'activité Boxe a lieu le lundi et le vendredi soir au gymnase et mobilise 35 jeunes, filles et garçons, âgés de 8 à 21 ans (Il y avait 20 Jeunes en 2016).

Pour la saison 2017/2018, après une réorganisation au sein du club avec un changement de Président, un nouvel éducateur (Khalid Chaboune), ancien jeune du quartier et ancien compétiteur, a pris l'encadrement de la section du Gour de l'Arche. Ce qui a eu pour effet d'augmenter l'effectif de manière significative (Il y avait 20 Jeunes en 2016). L'arrivée de Khalid a redynamisé une activité qui se portait déjà bien.

Le groupe est mixte. Garçons et filles fréquentent ensemble cette section sans difficultés particulières et dans le respect le plus total.

Les règles de conduites induites par l'éducateur Khalid Chaboune sont respectées à travers une pédagogie adaptée.

L'équipe du chemin est toujours en périphérie de cette activité en étant en relation régulière avec les membres du boxing, son président et le responsable pédagogique Khalid Chaboune.

Des concertations sont mises en place de manière informelle ainsi que des discussions avec les jeunes qui sont en demande ou pas.

Un des buts de notre implication est d'être au plus près du public afin de créer et de consolider le lien relationnel.

Parallèlement à cette action bien inscrite dans le temps, l'équipe éducative a toujours développé des actions liées aux loisirs, au sport et à la culture de manière très ponctuelle. C'est avant tout un outil pour rentrer en relation avec les plus jeunes et maintenir un lien avec les plus vieux.

Dans un esprit de développement social du quartier l'équipe mène simultanément un travail de soutien à la création d'associations afin que ces actions d'animation puissent être prises en charge par les habitants.

Les éducateurs tiennent également à souligner que la typologie du quartier ne permet pas de remplir toutes les fiches individuelles de renseignements pour tous les jeunes. Un certain nombre s'y oppose et préfère que leur anonymat soit respecté.

La problématique de l'accès aux sports et aux loisirs reste toujours une préoccupation importante de l'équipe même si, en termes de propositions, des activités existent sur le quartier notamment avec le Centre Social. Un effort doit être fait dans le portage de la médiation. Les freins restent la mobilité bien sûre et certains aspects financiers. La méconnaissance de l'existant et le manque de sensibilisation à certaines cultures reste un problème majeur pour un grand nombre de personnes.

Le foot salle est également un temps fort du quartier. Initié et encadré par les éducateurs du « Chemin » il y a plus de dix ans, cette action est aujourd'hui portée par l'association de jeunes G2L.

Cette activité mobilise 45 jeunes et adultes en majorité habitant le quartier mais également originaire du centre-ville de périgueux et sa périphérie (Chamiers).

Comme pour la boxe, le foot salle draine un vivier important de public nous permettant ainsi de rencontrer des jeunes qui seraient en demande d'un accompagnement. Pour d'autres, la prise de contact peut aussi se résumer à la mise en place d'une relation de confiance à instaurer ou

conforter.

16 d'entre eux ont participé au tournoi de foot salle du Toulon le 14/12/ 2017 organisé en partenariat avec le délégué à la Politique de la ville de la Préfecture, Administration porteuse du projet, et l'IUT de Périgueux.

Ce tournoi a remporté un très large succès auprès des jeunes. L'ambiance était très chaleureuse avec une participation de 12 équipes soit environ 100 jeunes et 7 encadrants.

Bien qu'en périphérie du quartier du Gour de l'Arche, **le golf de Périgueux** reste un secteur d'intervention privilégié du travail de rue tout au long de l'année mais surtout de la fin du printemps jusqu'au mois d'octobre. En effet l'été est la saison propice pour la fréquentation du golf.

Les jeunes du quartier se retrouvent très fréquemment et demandent à vouloir s'initier au golf ou pour certains vendre des balles qu'ils ont récupéré dans les étangs sur le parcours.

Grâce au travail de partenariat mis en place avec l'association gestionnaire du Golf Municipal, les jeunes accompagnés ou pas, mais orientés par un éducateur du chemin s'initient à la pratique du golf. Un accord leur a été donné afin qu'ils puissent disposer de matériel et des balles gratuitement. Certains ont l'occasion d'aller sur les parcours lors des compétitions organisées les dimanches. Le président de l'association gestionnaire et son bureau valorisent le travail de partenariat mis en place par les éducateurs du chemin lors des remise de prix le dimanche devant les membres, le public et les familles. Ce projet est également salué lors de chaque assemblée générale du Golf qui a lieu une fois par an.

Environ une trentaine de jeunes passent du temps sur le golf plusieurs fois par semaine.

Depuis maintenant plusieurs années l'équipe du secteur du Gour de l'Arche met en place des chantiers éducatifs en partenariat avec le golf. Les tâches confiées aux jeunes vont du jardinage à la peinture en passant par l'entretien et le ramassage de balles.

Les jeunes proposés et positionnés sur ces chantiers sont intégrés dans l'équipe des jardiniers. Aujourd'hui on ne peut être que satisfait du comportement de tous ces jeunes qui sont passés par ce dispositif car leur attitude et leur implication au sein de l'équipe des jardiniers leur a permis de trouver des repères, se sentir valorisés et pour certains d'élaborer des idées de projet professionnel pour le futur.

Pour « le chemin » cela correspond à une implication importante des éducateurs dans le partenariat afin de promouvoir leur travail et de valoriser l'association.

Le travail de rue qu'effectuent les éducateurs en passant régulièrement aux abords ou dans le périmètre du golf permet un travail de médiation entre les jeunes, les habitants du quartier et les adhérents du Golf.

Par leur travail et la relation de confiance qu'ils ont réussi à instaurer avec les membres du golf, les éducateurs facilitent l'intégration de jeunes dans l'école de golf ou directement au sein du club afin qu'il puisse participer à la vie associative.

Groupes de jeunes en pied d'immeuble :

Les regroupements de jeunes en pied d'immeuble ont continué en 2017. Ils provoquent assez régulièrement des tensions avec les locataires. Ces derniers se plaignent de comportements inadaptés, de tapages nocturnes dans la rue et les cages d'escaliers, de courses sauvages et de crissements de pneus, de dégradations dans les parties communes ou sur le mobilier urbain. Les échanges dans la rue sont parfois véhéments.

Pour donner suite à nos rencontres régulières avec les habitants et aux inquiétudes qui se dégagent face à ces comportements, l'équipe éducative a décidé de mettre en place une médiation. Le but est de veiller au bien-être des citoyens, de trouver des solutions de pacification et de paix sociale. L'enjeu à travers la médiation est aussi d'éviter l'utilisation des

plus jeunes par le groupe à des fins malveillantes (trafic).

L'équipe a effectué un gros travail de médiation pour permettre les échanges intergénérationnels et interculturels.

Le travail de rue réalisé par les éducateurs a permis effectivement d'analyser et de constater la présence de jeunes dans l'espace public et les cages d'escaliers vécus de façon peu rassurante par les habitants. En raison des travaux de démolition de Saltgourde, la présence en groupe de jeunes du Gour de l'Arche ou originaires d'autres quartiers s'est déplacée sur le croisement Raudier/Chemin de Saltgourde et dans les cages d'escaliers et au pied des immeubles de Raudier.

Le lien créé par l'équipe éducative sur le quartier avec les groupes de jeunes étant à la marge permet d'échanger et de faire passer des messages. Nous avons pu aborder les plaintes des habitants, leurs ressentis. Dans le groupe, certains ont bien voulu reconnaître qu'ils agissaient de manière inadaptée mais se disent également victimes de discriminations. D'autres rejettent complètement la faute sur les habitants. En parler a permis néanmoins de désamorcer les conflits.

Les activités sportives et culturelles à la portée de tous, conduites ou soutenues par l'équipe éducative, contribuent à une meilleure cohésion sociale ainsi qu'à un climat de créativité et d'innovation.

Les chantiers éducatifs (tel que la création du barbecue collectif) qui permettent une amélioration du cadre de vie favorisent le bien-être dans le quartier tout en réhabilitant une confiance accrue et une image améliorée des jeunes qui y participent.

4/ Outils de médiations :

- Concerne les animations ponctuelles, les actions éducatives collectives, les projets collectifs et inter-associatif, les chantiers éducatifs.
- *En 2017 les chantiers éducatifs ont représenté 735 heures pour le secteur du Gour de L'Arche.*

Objet/ Type/ Domaine	Description	Objectif	Période	Nombre total de jeunes participants (préciser)	Tranche d'âge	Problématiques travaillées	Partenaires
Chantier Educatif	Espaces Vert Golf 324 heures	Les objectifs spécifiques sont déterminés en fonction des jeunes accueillis et de nos projets avec chacun d'eux. Pour autant, le travail sur le cadre professionnel, (la réalisation d'un contrat de travail, par exemple) est un moyen de les	Du 6 au 31 mars	3 jeunes	de 19 à 21 ans et de 22 à 25 ans	- Maintenir le lien pour nous permettre de travailler le projet d'insertion sociale et professionnelle - Faire une observation des jeunes au travail. - Préparer un projet d'entrée au CFA BTP pour l'un des jeunes et préparer un projet d'entrée à l'AFPA pour un autre des jeunes.	Golf Municipal de Périgueux

		confronter à la réalité, au sens de l'effort, au travail d'équipe, au rapport à l'argent ... tout en nous permettant un vrai support à la relation avec eux.					
Chantier Educatif	Espaces Vert Golf 343 heures	Les objectifs spécifiques sont déterminés en fonction des jeunes accueillis et de nos projets avec chacun d'eux. Pour autant, le travail sur le cadre professionnel, (la réalisation d'un contrat de travail, par exemple) est un moyen de les confronter à la réalité, au sens de l'effort, au travail d'équipe, au rapport à l'argent ... tout en nous permettant un vrai support à la relation avec eux.	Du 1 au 28 avril	3 jeunes	de 19 à 21 ans et de 22 à 25 ans	- Maintenir le lien pour nous permettre de travailler le projet d'insertion sociale et professionnelle - Faire une observation des jeunes au travail. - Préparer un projet d'entrée au CFA BTP pour l'un des jeunes et préparer un projet d'entrée à l'AFPA pour un autre des jeunes.	Golf Municipal de Périgueux
Chantier Educatif	Accueil d'évènements culturels et sportifs « Village de Noël » de Périgueux 5 heures	Les objectifs spécifiques sont déterminés en fonction des jeunes accueillis et de nos projets avec chacun d'eux. Pour autant, le travail sur le cadre professionnel, (la réalisation d'un contrat de travail, par exemple) est un moyen de les confronter à la réalité, au sens de l'effort, au travail d'équipe, au rapport à l'argent ... tout en nous permettant un vrai support à la relation avec eux.	Le 2 décembre	1 jeune	19/21 ans	- Maintenir le lien pour nous permettre de travailler le projet d'insertion sociale et professionnelle - Faire une observation de la jeune au travail (respect des règles de vie, des consignes de sécurité, des horaires, des consignes de travail).	Ville de Périgueux

Chantier Educatif	Travaux d'aménagement du nouveau local de l'équipe de prévention au Gour de l'Arche 68 heures	Les objectifs spécifiques sont déterminés en fonction des jeunes accueillis et de nos projets avec chacun d'eux. Pour autant, le travail sur le cadre professionnel, (la réalisation d'un contrat de travail, par exemple) est un moyen de les confronter à la réalité, au sens de l'effort, au travail d'équipe, au rapport à l'argent ... tout en nous permettant un vrai support à la relation avec eux.	Du 5 au 19 décembre	1 jeunes	22/25 ans	- Maintenir le lien pour nous permettre de travailler le projet d'insertion sociale et professionnelle - Préparer un projet d'entrée à l'AFPA	Office HLM Grand Périgueux Habtat
--------------------------	--	---	---------------------	----------	-----------	--	--

5/ Le partenariat :

Communication avec les partenaires :

Mode des échanges/Fréquence/Traçabilité/rapports des échanges (écrits-cahiers de partenariat...).

Association G2L : Maintien du partenariat avec l'association G2L (pour Gour De L'Arche). C'est une manière d'aller vers notre public et de faire avec, surtout avec le public adolescent qui est peu captif.

L'action Futsal reste un outil indispensable à la vie sociale du quartier. Les jeunes jouent dans un espace normé et où les règles fixées par G2L sont respectées. Les locataires, quant à eux, peuvent mesurer le calme revenu dans leurs cages d'escaliers. Depuis deux ans des contacts ont été pris avec le District de Football et nous travaillons afin d'accompagner l'association dans l'intégration du championnat départemental de Futsal. Cette démarche est compliquée et prend du temps en raison des problèmes de structuration de l'association et de mobilisation de ses membres.

Banque alimentaire : En 2017 nous n'avons pas participé à la distribution de colis alimentaires. Le recours à ce dispositif beaucoup moins important que sur d'autres secteurs de la P.S. peut s'expliquer par la présence d'une antenne des Restaurants du Cœur au Toulon. En général, les familles s'adressent directement aux Restaurants du Cœur. Les rares fois où nous sommes sollicités peuvent s'expliquer par la difficulté à soutenir le regard des autres lors de la distribution dans un espace tel que celui des Restaurants du Cœur. Même s'il est peu effectif, ce partenariat est pour nous l'occasion de répondre aux besoins de jeunes et de leurs familles qui se trouvent dans des situations de paupérisation extrême. La distribution se fait de manière anonyme.

Centre Médico-social : Nous avons en moyenne une rencontre bimestrielle avec les assistantes

sociales de secteur. Nous faisons le point sur les situations que nous avons en commun. Nous nous informons également sur les projets que nous mettons en place.

En fonction des situations, il nous arrive de nous rencontrer pour travailler ensemble sur un point précis, en accord avec l'utilisateur. En 2018 nous prévoyons de renforcer le partenariat qui s'est un peu étioilé en 2017.

Coordination Réseau Nouvelle Chance avec la Maison de l'emploi et le Centre social du Gour de l'Arche :

L'action a pour objectif de permettre à des jeunes résidants sur le quartier du Gour de l'Arche, et par extension en 2017, la Boucle de l'Isle et le Bas-Chamiers (quartier prioritaire Contrat de ville 2015-2020) ne connaissant pas la Mission Locale ou en rupture avec celle-ci, de construire ou reconstruire un lien social facilitateur de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Le travail se fait de façon concertée avec les professionnels de terrain qui connaissent les jeunes : éducateurs du Club de Prévention « Le Chemin », médiatrice Emploi-Formation des jeunes du Grand-Périgueux, animateurs du Centre Social l'Arche, assistantes sociales de secteur et référente RSA du Centre Médico-Social du Gour de l'Arche. Les réunions ont lieu tous les deux mois au Centre Social du Gour de l'Arche.

Afin d'aider les jeunes à reprendre confiance en eux et à accéder à l'emploi, une action d'évaluation professionnelle axée sur le savoir être et le savoir-faire a été menée en partenariat avec l'agence Manpower qui a pu proposer des mises en situation professionnelle via des missions d'intérim.

Ce temps d'échange entre partenaires permet également de prendre connaissance des offres d'emploi ou de formation dans un laps de temps très bref afin de mettre en relation jeunes et employeur ou organisme de formation dans les plus courts délais.

6/ Le Développement Social Local (D.S.L.) :

Travail sur le développement social des quartiers :

Soutien à la création d'associations. Participation aux réunions DSU, Conseil Citoyen...

L'article 5 de l'arrêté de 1972 introduit la notion d'inter-institutionnalité. L'affirmation d'un nécessaire partenariat comme principe fondamental trouve sa justification dans la nécessité de rétablir les liens entre les personnes et leur milieu, comme le précise la circulaire :

« La notion d'action avec le milieu – et non uniquement avec les jeunes isolés, en dehors du contexte familial et social – doit avoir, de notre point de vue, la priorité dans les objectifs d'une association de prévention spécialisée. »

Les actions collectives peuvent contribuer au développement social local mais elles nécessitent alors des articulations entre la gestion institutionnelle et la dynamique associative.

L'équipe du secteur de la « Boucle de l'Isle » participe également au Conseil Citoyen d'où émane des propositions qui permettent de conforter les dynamiques citoyennes existantes et de garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes :

- En favorisant l'expertise partagée,
- En garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage,
- En créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.

Le travail sur le développement social contribue à transformer les représentations liées à l'image des territoires urbains. Au-delà de la question du « vivre ensemble » cet axe de travail permet d'aborder le « faire ensemble ». Cette démarche met en jeu l'expérience partagée intergénérationnelle et interculturelle du collectif. Pour les éducateurs l'enjeu est également de rétablir un dialogue jeunes/adultes indispensable. Il n'y a pas de territoire sans jeunesse. L'objectif est d'élargir la politique citoyenne et le partage de la démocratie.

En 2017 nous avons accompagné la création d'une association de parents/habitants du quartier

qui a pour objet d'animer le territoire de La Boucle de l'Isle et de renforcer les solidarités.

Visite en milieu carcéral et problèmes de justice :

Maintien du lien, relation avec l'avocat et les parents. Préparer le retour du jeune sous contrôle judiciaire sur le quartier. Travailler en amont le projet de son insertion sociale et professionnelle en partenariat avec la MDE.

Boxe éducative :

Action portée par l'Ecole de Boxe du Boxing Club Périgourdin, entité distincte du BCP. La prévention n'ayant pas vocation à institutionnaliser ses actions. Cette animation est portée par le BCP. L'activité Boxe a lieu le lundi et le vendredi soir au gymnase et mobilise 35 jeunes, filles et garçons, âgés de 8 à 21 ans. Augmentation des effectifs en 2017.

Le Conseil Citoyen de La Boucle de L'Isle :

L'Equipe éducative participe au Conseil Citoyen de la Boucle de L'Isle. Par sa vision globale, ses modes de gouvernance participative, la variété de ses interventions et l'expertise de ses nombreux intervenants et notamment la PS, le conseil citoyen joue un rôle important dans les politiques de développement social du territoire. Il nous permet de soutenir et accompagner la parole des habitants dans la réflexion sur le devenir de leur quartier.

Golf Municipal de Périgueux :

A la demande du Golf Municipal de Périgueux, un diagnostic réalisé par les éducateurs avait mis en lumière les tensions entre golfeurs et jeunes du quartier, des dégradations de Green et de mobiliers urbains, des vols et l'errance de jeunes sur le secteur...

Un travail important de médiation est fait depuis de nombreuses années avec ce partenaire.

Cela permet à des jeunes du quartier d'accéder à cette pratique.

Le Golf Municipal reste également un support pour les chantiers éducatifs.

Aujourd'hui, bien que cela n'ait pas toujours été le cas, les relations entre jeunes et membres du Golf sont courtoises et respectueuses.

Le travail mis en place par l'équipe éducative montre un réel besoin de nos missions et de nos actions.

En 2017 l'équipe s'est retrouvée sans local ni bureau en raison des travaux de démolition à Saltgourde. Dans l'attente de l'attribution d'un nouvel appartement par l'office Grand Périgueux Habitat, le Golf Municipal a mis à disposition toute cette année une salle de réunion pour les éducateurs afin qu'ils puissent réaliser des entretiens avec les jeunes ou les partenaires.

Autres Partenariats :

DDCSPP, Préfecture, MDE, 3S, PJJ, SPIP, APEI, ITEP Bayot Sarrazi, Association Agir, Centre de Pré-formation Le Relais, Ecole Primaire, Collège, Lycée Professionnel, Associations du quartier, Centre Social du Gour de L'Arche et de Marsac, Conseil Citoyen de la « Boucle de L'Isle », AFPA, CFA, Office HLM, Planning Familial, Centre de Dépistage, CCAS, Mairie de Px, Grand Périgueux, Service des sports de Px, BCP, Le Sans Reserve, L'Agora, Golf Municipal de Périgueux, Les Clubs de Foot...

3.3.5. Le secteur du Canton Boulazac Isle Manoire :

1/ Le Territoire :

1-1 Typographie territoire

L'équipe de prévention spécialisée intervient sur le canton Isle Manoire (Ex St Spierre de Chignac).

Liste des communes

- 7 communes dans le canton d'Isle-Manoire
- [Bassillac et Auberoche \(24026\) \(Partie\)](#)
- [Boulazac Isle Manoire \(24053\)](#)
- [La Douze \(24156\)](#)
- [Sanilhac \(24312\) \(Partie\)](#)
- [Saint-Crépin-d'Auberoche \(24390\)](#)
- [Saint-Geyrac \(24421\)](#)
- [Saint-Pierre-de-Chignac \(24484\)](#)

24 066 Habitants

Notre secteur d'intervention est très étendu. C'est pourquoi nos modalités d'actions varient en fonction des besoins.

Boulazac Isle Manoire : Cité « Les Hauts d'Agora » :



Ce quartier représente une zone d'intervention pour laquelle l'approche typique de la prévention spécialisée est pertinente. C'est pourquoi nous avons un local et une permanence d'accueil au cœur même de ce quartier. Il a été rénové en fin d'année 2017.

Les problématiques rencontrées sur ce secteur sont spécifiques aux quartiers dits « sensibles », présentant une grande précarité économique, une grande diversité culturelle, un grand nombre de logements collectifs, pour certains très vétustes.

La ville a cherché à travers une logique de développement à apporter une réponse globale aux difficultés de ce quartier. Les objectifs et le programme d'actions cherchaient ainsi à répondre à l'ensemble des dysfonctionnements repérés :

- Favoriser l'insertion sociale des habitants par le développement des projets éducatifs :
 - Développement des activités du centre social : soutien scolaire, activités périscolaires, actions en direction des adolescents, etc.
 - Création d'un club de prévention.
 - Création d'une Maison de Services Publics comprenant notamment l'association Infodroits.
- Présence d'un grand nombre d'Associations sociales, culturelles et sportives ;
- Fédération des Centres Sociaux
- Des dispositifs d'aide sociale de type P.R.E. (Programme de réussite éducative), aide aux devoirs et soutiens scolaires, équipe éducative pluridisciplinaire au Collège Jean Moulin, dispositif de prévention des exclusions scolaires.
- Une culture du partenariat instituée et efficiente.

Zone Rurale reculée :



Notre territoire d'intervention comprend de vastes zones rurales, qui elles aussi sont touchées par des formes de précarité et de marginalisations sociales. C'est pourquoi une présence de la prévention spécialisée est nécessaire.

Cependant, la disposition géographique des zones rurales demande un autre mode d'intervention :

- Renforcement du partenariat,
- Veille sociale.

2 - Faits marquants

Ecole du cirque



La nouvelle Ecole du cirque a fait sa première rentrée mercredi 20 septembre 2017, sous le chapiteau installé à la plaine de Lamoura.

Cette école, pilotée par le PNC Agora, est dirigée par Kader BELBACHIR, animateur de l'association Cinquième Sens. Elle a pour vocation d'initier aux arts de la piste des jeunes à partir de 6 ans (découverte, initiation, perfectionnement).

Les cours ont lieu le mercredi après-midi et le jeudi soir ; ils abordent les différentes disciplines circassiennes (jonglage, acrobatie, techniques aériennes). L'Ecole du cirque organisera des stages pendant les vacances scolaires et interviendra dans le cadre des classes Cirque à horaires aménagés (CHAC).

FJT BOULAZAC ISLE MANOIRE :



Face aux centres de formation, 95 logements pour les jeunes ont été créés au F.J.T. depuis le mois de Novembre 2017. Le bâtiment abritant un foyer de jeunes travailleurs de 40 chambres et une résidence hôtelière à vocation sociale de 55 appartements, sera le premier élément visible du grand projet du campus des métiers, désormais appelé campus de la formation professionnelle.

La gestion sera assurée par un groupement réunissant les Chambres de métiers et de commerce. Ces logements seront en priorité destinés aux apprentis (pour remplacer l'ancien internat vétuste), mais pourront être ouverts à d'autres jeunes. Voilà qui évitera à certains de se retrouver entassés dans des chambres d'hôtels à bas prix.

Les jeunes trouveront ici un hébergement souple, peu onéreux et possible pour de courtes durées, avec également un accompagnement éducatif. « C'est une vraie réponse à leurs besoins », souligne-t-on du côté de la Chambre de métiers.

3/ Le public du territoire :

➤ **Jeunes rencontrés :**

Nombre de jeunes rencontrés : Définition « jeune à minima identifié et rencontré plusieurs fois avec lequel l'association a eu plusieurs échanges ».

Mode de rencontre : travail de rue, actions collectives, permanence sur le quartier, accueil dans les locaux, orienté par les partenaires, bouche à oreille etc.

Tranche d'âges	Hommes	Femmes	Travail de rue	Accueil à l'association	Travail partenarial	Orientations partenaires
10 ans et moins	6	2	8	8	8	
11-14 ans	14	9	23	11	23	8
15-18 ans	31	27	32	12	8	4
19-21 ans	59	32	60	20	27	30
22-25 ans	32	25	30	21	18	25
Plus de 26 ans	11	27	30	10	23	
Sous-Total	153	122	183	82	107	67
TOTAL	275					

Un jeune ou un adulte rencontré a pu l'être à plusieurs reprises. Le total ne reprend qu'un seul contact par Personne. C'est le travail de rue et le travail partenarial notamment avec la commune de Boulazac Isle Manoire qui permet de rencontrer les jeunes et leurs familles. 55.20 % des personnes rencontrées sont ensuite soutenues.

➤ **Jeunes soutenus :**

- **Nombre de jeunes soutenus :** Définition « Jeune ou Adulte accompagné individuellement en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées ».

Tranches d'âges	Hommes	Femmes	Total de jeunes soutenus	Sur le territoire d'intervention	Hors du territoire	Inconnu
10 ans et moins	0	0	0	0	0	0
11-14 ans	6	5	11	11	0	6
15-18 ans	24	12	36	34	2	24
19-21 ans	22	19	41	36	5	22
22-25 ans	18	17	35	32	3	18
Plus de 26 ans	10	19	29	28	1	10
TOTAL	80	72	152	143	11	80

Le nombre de soutien a continué à augmenter sur l'année 2017, pour les Jeunes femmes que nous soutenons. Une vraie relation de confiance s'est tissée avec elles dans la durée. Nous pouvons aujourd'hui les soutenir dans leurs projets de vie, notamment les Jeunes femmes seules avec enfant(s). Concernant les plus Jeunes Femmes âgées de 15 à 18 ans, ce sont des partenaires (Collèges, bouche à oreille, C.M.S., Mairie...), qui nous alertent sur certaines situations de décrochage scolaire le plus souvent.

4/ Les outils de Médiation :

Accompagnement individuel en fonction des problématiques rencontrées :

Age	Insertion Pro. Formation		Difficultés Personnelles et familiales		Santé		Logement		Scolarité (aide aux devoirs)		Justice		Maltraitance		Accès aux loisirs		Problèmes administratifs	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Moins de 10 ans	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11/14	0	0	5	3	3	2	0	0	7	2	0	0	0	0	9	3	0	0
15/18	18	9	18	23	9	7	2	0	22	16	6	0	4	7	18	6	0	0
19/21	20	13	23	15	15	12	18	6	1	5	20	1	9	9	4	0	14	18
22/25	23	6	6	11	2	6	2	3	0	0	8	0	0	0	0	0	12	5
Plus de 26	25	0	4	2	0	0	12	5	0	0	5	0	0	0	0	0	9	2
TOTAL	86	28	56	54	29	27	34	14	30	23	39	1	13	16	31	9	35	25
Général	114		110		56		48		53		40		29		40		60	

Insertion Professionnelle et Formation :

Avec 21% des demandes, cet Item représente la demande la plus importante qui émane surtout des Jeunes Hommes. Quand cette demande est la première qui est formulée par un Jeune, le soutien que nous apportons fait apparaître d'autres problématiques qui rendent l'insertion professionnelle difficile. En majorité nous organisons des chantiers éducatifs pour travailler la question de l'employabilité. Nous avons également recours à des partenaires tels que l'A.C.I. de Mosaïque, la Mission Locale, des entreprises locales, le C.S.P.. Sur l'aspect formation, la proximité de l'A.F.P.A. et des écoles de la C.C.I. est un plus pour les Jeunes.

Difficultés personnelles et/ou Familiales :

Nous pouvons noter en 2017 un accroissement des difficultés personnelles et celles liées aux relations familiales. Chaque situation est traitée au cas par cas avec des prises en charge très différentes. Elles nécessitent des accompagnements individualisés souvent chronophages. Le travail avec le C.M.S. de Boulazac Isle Manoire est essentiel.

Santé :

L'accompagnement autour de la santé est très important mais souvent difficile. L'image que renvoie cette notion aux jeunes, que nous accompagnons en prévention spécialisée est souvent source de beaucoup d'inquiétudes.

Nous sommes amenés à assurer un accompagnement en amont afin de faciliter l'accès aux soins des jeunes, qui sont souvent éloignés des questions de santé.

Pour ces raisons, il est indispensable de faciliter l'accès aux soins, pour les jeunes que nous accompagnons. La collaboration et le partenariat rapproché avec les praticiens de santé est nécessaire. Elles prennent différentes formes : participation à des réseaux d'acteurs de territoires, action de prévention commune, action d'information, mais aussi déploiement d'accueil de bas seuil ou généraliste respectant le principe de confidentialité et un engagement ponctuel de l'utilisateur.

Logement :

Les demandes concernent essentiellement l'accès à un logement soit pour des jeunes qui en sont dépourvus ou qui rencontrent des difficultés familiales. Des publics plus âgés nous interpellent aussi sur cette question. D'autres demandes concernent la réhabilitation du logement occupé. Il est indispensable que les demandes d'accès au logement soient soutenues par des revenus financiers stables.

Scolarité :

Dans le cadre de nos actions, nous effectuons un travail de médiation avec les familles et les institutions scolaires (collège, lycées, aide aux devoirs, IME, ITEP, EREA ESAT), ce qui permet d'élaborer des projets personnalisés ou des réorientations pour les jeunes.

Justice :

Un travail partenarial existe depuis longtemps avec la P.J.J. (moins de 18 ans) et le S.P.I.P.E. (plus de 18 ans). Des rencontres régulières sont organisées en fonction de l'accompagnement soit à l'initiative des Educateurs du Chemin ou de l'un des deux partenaires.

Maltraitance / Protection de L'enfance :

La question des maltraitances reste un sujet épineux et souvent tabou. Les Jeunes ne parlent de cette question que lorsque la relation est établie depuis longtemps. Pour autant les situations rencontrées n'ont pas donné lieu à des informations à la C.D.I.P..

Loisirs :

Les demandes des Jeunes et des familles qui sont exprimées témoignent d'une méconnaissance et des difficultés pour accéder à l'offre culturelle qui existe sur la commune. Les Educateurs ont un rôle de facilitateurs pour les accompagner dans leurs démarches.

Problèmes administratifs :

Les difficultés administratives sont, pour le public de prévention spécialisée, très nombreuses. Il est souvent indispensable de les accompagner de très près sur ce sujet (impôts, CV, lettre de motivation, CAF etc.).

Les difficultés sont nombreuses (mauvaises connaissances des structures, difficultés de compréhension, peur des administrations...).

Cette problématique n'est pas à prendre à la légère, car c'est souvent un frein à l'insertion sociale. C'est encore plus présent aujourd'hui, notamment avec les changements qu'entraînent le recours quasi systématique au numérique.

5 – Le Partenariat > Les Chantiers Educatifs :

Le chantier éducatif s'inscrit dans une démarche de prévention et de médiation qui se situe en amont des chantiers d'insertion. Il s'adresse à des personnes âgées de 14 à 25 ans. Il poursuit des objectifs éducatifs, sociaux, de médiation, de solidarité et de lien social sur les différents quartiers de la ville. Nous avons pu constater qu'il dynamise le partenariat local autour de la prévention et de la médiation.

Les Chantiers éducatifs n'ont pas a priori l'ambition d'une insertion économique, mais plutôt permettent d'aider les jeunes à (re)prendre « confiance en soi », à répondre à un besoin de reconnaissance, de valorisation, à mesurer leur motivation à effectuer un travail, à les aider à adapter leur comportement en intégrant en particulier les règles liées à la vie de groupe, à leur donner une première expérience professionnelle et à vivre la réalité de ce monde-là, et donc à inscrire le jeune dans une démarche de citoyen actif. En participant à des travaux liés à un intérêt collectif se créent ainsi des liens avec les habitants des quartiers et les institutions.

Durant l'année 2017, nous avons réalisés différents chantiers éducatifs, avec différents partenaires :

- Déménagement de l'association Mosaïque.
- Entretien espace public Boulazac Isle Manoire
- Tous au vert Mairie Boulazac Isle Manoire
- Graff Résidence de L'Isle
- Tour de France Mairie Périgueux
- Senior sport Mairie Trélissac
- Paris 2024 Montignac Conseil Départemental
- Paris 2024 Périgueux Conseil Départemental
- Marché de Noel Mairie Périgueux
- Peinture Mairie Périgueux

2 exemples de Chantiers Educatifs :

1/ Graff Résidence de L'Isle :



L'APEI de Périgueux est à l'initiative d'un projet artistique, porté par ses usagers et ses Educateurs et partagé par les Jeunes et les Educateurs spécialisés de l'Association "Le Chemin". Le projet artistique porté par l'Association "Créative Spray", le graffeur Vincent Coupez, a reçu le soutien de l'Agence Culturelle Départementale "Dordogne-Périgord". L'objectif premier était de faire découvrir cet art peu ou pas pratiqué par les publics. Le second, d'organiser le travail avec 6 personnes atteintes d'une déficience intellectuelle et/ou psychique et 4 jeunes accompagnés par "Le Chemin", dans le cadre du Programme Européen pour les Jeunes (PO-IEJ). Une entente et de vrais moments de Fraternité sont nés de ce temps commun... Le résultat artistique témoigne de ce qu'ils furent. D'autres projets verront certainement le jour. En termes d'orientations pour les Jeunes :

- 1 Jeunes a été positionné sur l'A.C.I. Mosaïque,
- 2 jeunes sont positionnés sur la Garantie Jeunes,
- 1 sur une orientation MDPH/ESAT.

Ce chantier, a permis d'entrevoir d'autres actions en partenariat.

Marché de Noel Mairie Périgueux :



Tous les ans en décembre, le cœur du centre-ville de Périgueux revêt ses habits de lumière : forêt de sapins, chalets en bois, moquette rouge... Le village de Noël transforme le bitume en un espace chaleureux avec ses musiques entraînantes, sa patinoire, ses décorations et ses odeurs de marrons...

C'est dans ce cadre qu'un chantier éducatif à été mis en place, il s'est déroulé en trois temps la mise en place des installations, la soirée d'inauguration et une partie de la gestion de la patinoire.

La ville de Périgueux a fourni un cadre de travail et un contenu qui verront se succéder 14 Jeunes de Décembre 2017 à Janvier 2018. Le bilan est très positif tant pour la Mairie de Périgueux que pour les jeunes accompagnés par l'association le Chemin et la mission locale de Périgueux.

6/ Développement Social Local :

Il n'y a pas eu d'action spécifique en 2017.

4. CONCLUSION

Ce rapport d'activité annuel est une co-production de l'ensemble des salariés de l'Association. Il retrace, dans la mesure du possible, l'ensemble de l'activité du service sur l'année 2017. Il s'inscrit sur le modèle des années précédentes, reprenant la forme, les objectifs et finalités ainsi que le cadre législatif et réglementaire de la Prévention Spécialisée. Il a été présenté au cours de l'Assemblée Générale de l'Association du Mardi 03 AVRIL 2018 à la Filature de l'Isle à Périgueux .

Conforme au travail réalisé au quotidien par l'ensemble des personnels salariés de l'Association, il est issu d'une réflexion collective et de l'apport théorique et technique de l'I.R.T.S. Poitou-Charentes. L'objectif étant de produire une image plus complète, affinée, de l'ensemble des activités du service, et notamment, le travail de Développement Social Local, et la dynamique impulsée sur les territoires.

5. OBJECTIFS 2018

Organisation du Service :

- **Recrutement pour le 1^{er} Septembre 2018 d'un chef de service éducatif en appui technique aux professionnels de terrain et d'une jeune en contrat d'apprentissage (Elève Educatrice Spécialisée).**
- **Compte-rendu de l'évaluation Interne et lancement de l'Evaluation Externe. Ecriture du Projet de Service 2019/2023.**
- **Organisation d'une journée d'échanges Administrateurs, Salariés, Public sur une thématique commune (En 2018 ou 2019).**
- **Observation sociale et diagnostics du territoire partagés à réaliser en concertation avec nos partenaires (Conseil Départemental, Etat, Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux, Communes du territoire...)**
- **Formation au logiciel « Proximus » (Suivi de l'activité), en lien avec le Règlement Général de la Protection des Données Personnelles (R.G.P.D. – Acte Juridique Européen en date du 25 Mai 2018).**

Transition du marché de service P.O.-I.E.J. :

- **2500 Heures de Chantiers Educatifs à réaliser (Sous réserve de la finalisation en 2017 avec la Tarificatrice du Conseil Départemental). 1750 heures NEET - 500 heures NON NEET (P.D.L.V.) - 250 heures Conseil Départemental NON NEET.**
- **5344,50 heures de repérage « Jeunes N.E.E.T. » à effectuer.**
- **Dans l'idéal, 50 Jeunes « Nouveaux NEET » à rencontrer en 2018 par l'équipe éducative.**

6. ANNEXES

A.1 Le cadre d'intervention :

Le club de prévention spécialisée « le Chemin » s'inscrit, d'une part, dans un cadre légal et réglementaire, et d'autre part, dans une convention de financement avec l'autorité de tutelle et de tarification : le Conseil Départemental de la Dordogne. Ce cadre de fonctionnement définit le secteur géographique d'intervention, et également de façon plus précise, les caractéristiques du public ciblé.

La prévention spécialisée s'inscrit dans un cadre de référence multiple, qui se décline graduellement, du texte législatif, en projet associatif, puis de service, et enfin, en projet d'accompagnement des publics.

A.2 Le texte législatif :

La prévention spécialisée se situe dans le champ de l'Aide Sociale à l'Enfance relevant des compétences des Départements depuis les lois de décentralisation. Elle est soumise, en application de l'ordonnance du 1^{er} décembre 2005, à la réglementation relative aux établissements et services sociaux et médico-sociaux instituée par la loi du 2 janvier 2002, excepté certaines dispositions incompatibles avec ses spécificités.

Elle continue de reposer sur des principes d'actions définis, antérieurement, par les circulaires d'applications qui ont suivi la publication de l'arrêté interministériel du 4 juillet 1972, portant reconnaissance, par l'Etat, des interventions de prévention spécialisée. Les actions de prévention spécialisée s'inscrivent de façon spécifique, en application de la loi du 5 Mars 2007 réformant la Protection de l'enfance, dans les actions de prévention de l'inadaptation sociale devenue, par la volonté du législateur, un axe majeur de la Protection de l'enfance.

La promulgation de la Loi 2016-297 du 14 Mars 2017 relative à la Protection de l'Enfant a réaffirmé la place de la Prévention.

« Le service de l'aide sociale à l'enfance est un service non personnalisé du département chargé des missions suivantes :

1° Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique tant aux mineurs et à leur famille ou à tout détenteur de l'autorité parentale, confrontés à des difficultés risquant de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité de ces mineurs ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social, qu'aux mineurs émancipés et majeurs de moins de vingt et un ans confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives susceptibles de compromettre gravement leur équilibre ;

2° Organiser, dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, notamment des actions de prévention spécialisée visées au 2° de l'article L. 121-2 > « Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale le département participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, qui peuvent prendre une ou plusieurs des formes suivantes :

2° Actions dites de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu ».

Elle est constituée légalement, sur la base de la combinaison des articles L 121-2 et 221-1-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

A.3 La convention :

Le Conseil Départemental de la Dordogne a établi une convention avec l'Association « Le Chemin » signée en Annexe III à la délibération n° 09-136 du 23 Janvier 2009. Ce document précise l'objet de la convention, ainsi que les modalités de sa mise en œuvre. Un document cadre de la prévention spécialisée en Dordogne a également été élaboré afin de fixer des objectifs communs, à l'ensemble des associations exerçant des missions identiques sur le territoire départemental.

Le service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), service non personnalisé du Département, organise, en application de l'article L 221-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles.

Ces actions, déléguées aux Clubs de Prévention, peuvent se décliner en actions éducatives tendant à faciliter une meilleure insertion sociale des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu. Elles sont menées en collaboration avec les services sociaux, les groupements et établissements socio-éducatifs et culturels, et supposent la libre adhésion des usagers.

Afin d'assurer ces missions, chaque Club de Prévention établit, en concertation avec l'administration départementale, des objectifs annuels. Ces objectifs sont déclinés sur une convention, qui en outre, conformément au décret n° 2001 du 6 juin 2001, détermine le montant de la participation financière du département.

Cette convention détermine également la forme des actions mises en œuvre, la procédure d'évaluation et d'objectifs, la durée et la date d'effet, les modalités de reconduction, les conditions générales, les clauses financières, la clause de résiliation, et enfin le règlement des litiges.

Cette convention lie le Conseil Départemental de la Dordogne et l'Association « Le Chemin » pour la réalisation des objectifs, préalablement définis, puis évalués, et enfin réajustés au regard des évolutions diverses (législatives, problématiques, territoire...). De surcroît, et afin de préciser ces différentes conditions, un travail autour de l'élaboration d'un document cadre de la prévention spécialisée en Dordogne, véritable charte des bonnes pratiques professionnelles, a été finalisé en 2009. Ces précisions font suite, notamment, aux modifications législatives engendrées par les lois du 5 Mars 2007.

A.4 La charte :

Ce document cadre a pour objectif de définir les missions confiées par le Conseil Général de la Dordogne, aux associations de prévention spécialisée. Il a été élaboré et approuvé par l'ensemble des acteurs. Il fixe, pour chaque association les conditions de réalisation de cette mission, et les moyens mis à disposition. Il précise notamment :

- » Le territoire géographique de compétence ;
- » Les objectifs et axes de travail ;
- » Les moyens en personnels autorisés et financés par le Conseil Général.

Ce document réaffirme le caractère spécifique de la prévention spécialisée à l'égard des établissements et services sociaux et médico-sociaux décrits dans la nomenclature de la loi 2002-2 du 2 Janvier 2002, en raison de la singularité de l'approche éducative et sociale.

- Le cadre réglementaire et conventionnel ;
- Les objectifs de la prévention spécialisée ;
- Le public « cible » ;
- Les caractéristiques de l'action de prévention spécialisée ;
- Le partenariat ;
- Les pratiques professionnelles et la déontologie ;
- Les modalités de l'intervention ;
- L'évaluation.

Cette démarche d'évaluation doit être cohérente, logique et rigoureuse. Elle doit s'appuyer sur une méthodologie soucieuse de permettre une lisibilité optimum ainsi qu'une meilleure visibilité, des pratiques professionnelles, en vue notamment, de favoriser la meilleure compréhension possible par les élus et les différents acteurs et partenaires, des actions menées par la prévention spécialisée. Cette démarche doit permettre de mettre également en exergue, la pertinence de ce mode d'intervention sociale sur les territoires. Ainsi, l'évaluation doit s'inscrire dans les fondements même des pratiques professionnelles.

B.1 Le projet de service :

Le projet de service rénové a été travaillé sur un mode participatif avec l'ensemble des salariés du service de prévention spécialisée, dans le cadre d'un accompagnement technique du C.N.L.A.P.S. (Comité National de Liaison des Association de prévention Spécialisée). Il sera réécrit en fin d'année 2018, en tenant compte des conclusions de l'évaluation externe, mais aussi de l'évaluation d'interne menée en 2017 et du projet d'amélioration du service qui en découle.

B.1.1. La finalité et les objectifs du service :

B.1.1.1 La finalité :

Quelques soient les déterminismes auxquels les personnes sont soumises, notre rôle est de leur apporter des outils visant leur développement personnel. Le service lutte contre toutes formes de violence, de discrimination et d'exclusion. Son but est de promouvoir l'égalité des chances, des places, l'intégration et l'égalité républicaine.

B.1.1.2. Les objectifs généraux du service :

Ils sont au nombre de quatre :

- **Agir pour le développement personnel et l'émancipation des jeunes en difficultés.** L'accompagnement individuel se réalise à partir de la rencontre, qui émane le plus souvent du *travail de rue*. L'éducateur va tisser des liens grâce à l'écoute du jeune, qui va favoriser un soutien. Cet accompagnement s'inscrit nécessairement dans la durée, permettant d'élaborer une évaluation et de donner au jeune les moyens d'accomplir son projet ;
- **Construire et mettre en œuvre une action éducative avec les groupes de jeunes.** Il s'agit de favoriser la socialisation des jeunes et l'apprentissage de la vie de groupe, la prise en compte de l'autre dans sa différence, permettre aux personnes d'appréhender un environnement différent de leur quotidien, et d'expérimenter de nouvelles situations ;
- **Favoriser le développement social local.** Agir dans et avec le milieu afin de créer les conditions nécessaires pour permettre l'expression créative des habitants, l'appropriation et la réappropriation de l'espace public et le développement des dynamiques sociales émancipatrices ;

- **Témoigner des réalités vécues sur les territoires par l'expertise et la veille sociale.** Le service participe et réalise des études sur les territoires qui énoncent et explicitent les évolutions, les besoins, les aspirations, les problématiques des populations et des territoires afin de cibler nos interventions, de faire état des réalités vécues auprès des partenaires, des financeurs et de tous les habitants, et apporter des propositions d'évolution, de changement. Cet objectif suppose une méthodologie explicite et rigoureuse avec des outils adaptés.

B.1.2 Le cadre institutionnel du service :

B.1.2.1 Le cadre administratif et législatif de la prévention spécialisée :

L'arrêté du 4 juillet 1972 n'est pas caduc car il en est fait référence dans la loi 5 Mars 2007 portant sur la protection de l'enfance. La loi dite particulière développe les compétences du Conseil Général et précise dans un article, qu'il habilite les organismes publics ou privés d'action dite de Prévention Spécialisée.

Le « club de prévention » de l'Association « Le Chemin » a été habilité en date du 2 Novembre 2005, par arrêté du président du Conseil Général de la Dordogne.

Depuis l'ordonnance du 1^{er} Décembre 2005, les services de prévention spécialisée sont réintégrés dans la Loi 2002-2 du 2 janvier 2002, rénovant le code de l'action sociale et des familles. Elle les reconnaît en tant que ESMS, établissement social et médico-social définis à l'article L 312-1, soumis notamment aux outils de promotions des droits et libertés des personnes accompagnées et de leur participation à la vie et aux orientations des politiques mises en œuvre à leur profit :

B.1.2.2. Le cadre départemental :

Il est spécifique à chaque département. Il repose sur :

- La charte départementale de la prévention spécialisée, élaborée avec les différents services de prévention spécialisée du département ces dernières années ;
- La convention annuelle de délégation de mission.

Avant chaque exercice budgétaire, le Conseil Départemental de la Dordogne, soucieux de se mettre en conformité avec la loi, promulgue un arrêté de tarification à l'endroit des services de prévention spécialisée.

B.2.2.3 Le cadre éthique et déontologique :

« L'éthique est une recherche du bien vivre et du bien agir, fondée sur une disposition individuelle à agir de manière constante, en vue du bien d'autrui dans des institutions ».

Les droits des usagers

L'ordonnance du 1^{er} Décembre 2005 introduit un point IV à l'article L 312-1 du CASF qui prévoit que les services de prévention spécialisée ne sont pas soumis à toutes les dispositions relatives au droit des usagers telles que prévues aux articles L 311-4 à L 311-7.

La charte des droits de la personne accompagnée

Il n'existe qu'une seule charte fixée par l'arrêté du 8 Septembre 2003 intitulée « Charte des droits et libertés de la personne accueillie » qui s'applique à tous les secteurs du champ social et médico-social. Le service de prévention spécialisée de l'Association de prévention « le Chemin » retient l'adaptation de cette charte adoptée par le CNLAPS.

Elle fait référence dans toutes les modalités d'intervention et d'organisation du service*Le secret professionnel*

Les professionnels qui interviennent dans le cadre de la mission de protection de l'enfance sont soumis au secret professionnel en vertu de l'article L 221-6 du CASF, et ou à l'obligation de discrétion au regard de l'article L 311-3 du même CASF. Ils sont cependant dans l'obligation de protéger les personnes vulnérables et peuvent également partager des informations à caractères secret dans certaines conditions :

L'article L226-2-2 du CASF dispose que « par exception à l'article 226-13 du code pénal, les personnes soumises au secret professionnel qui mettent en œuvre la politique de protection de l'enfance définie à l'article L. 112-3 ou qui lui apportent leur concours sont autorisées à partager entre elles des informations à caractère secret afin d'évaluer une situation individuelle, de déterminer et de mettre en œuvre les actions de protection et d'aide dont les mineurs et leur famille peuvent bénéficier. Le partage des informations relatives à une situation individuelle est strictement limité à ce qui est nécessaire à l'accomplissement de la mission de protection de l'enfance. Le père, la mère, toute autre personne exerçant l'autorité parentale, le tuteur, l'enfant en fonction de son âge et de sa maturité sont préalablement informés, selon des modalités adaptées, sauf si cette information est contraire à l'intérêt de l'enfant ».

Les professionnels concernés par le partage d'informations à caractère secret tel que défini par l'article L226-2-2 CASF sont donc :

- des professionnels qui mettent en œuvre la protection de l'enfance ou qui y apportent leur concours ;
- des professionnels astreints au secret de l'article 226-13 du code pénal.

Le guide de la DGAS relatif à la cellule départementale de recueil, de traitement et d'évaluation, détermine les personnes qui participent au processus de partage d'informations en distinguant :

- Les personnes non concernées par le partage d'informations, qui peuvent être amenées à transmettre des informations préoccupantes à la cellule départementale ; ce peut être l'assistant maternel, l'éducateur de jeunes enfants, l'enseignant, l'éducateur sportif, le bénévole, etc.

- Les professionnels qui participent au traitement de l'information préoccupante, qu'ils exercent au sein de la cellule départementale, ou qu'ils aient à effectuer l'évaluation de la situation de l'enfant, à donner leur avis ou à décider.

Ces derniers sont autorisés à échanger entre eux des informations à caractère secret sans s'exposer à des sanctions pénales.

B.2 Le processus d'évaluation :

L'activité du service de prévention spécialisée doit impérativement pouvoir évaluer :

- La pertinence de son action au regard de sa mission et des besoins de la population « cible » ;
- La cohérence de son intervention au regard de l'environnement et du territoire d'intervention ;
- La continuité des parcours des jeunes et des familles qu'il accompagne dans le cadre d'un dispositif global d'intervention sociale.

B.2.1 La démarche :

Le principe de l'évaluation est posé. Il doit guider toutes les modalités d'organisations de l'exercice de la mission, dans une volonté d'**amélioration continue de la qualité du service rendu** aux usagers du service, adapté aux spécificités de la mission de protection de l'enfance et les modalités d'intervention de la prévention spécialisée. Le service intègre complètement cette démarche en vue de se conformer aux obligations du calendrier des évaluations de l'ANESM et de la **promotion des bonnes pratiques professionnelles**.

B.2.2 Le calendrier :

Pour le service de prévention spécialisée de l'association « Le Chemin », au regard de la date d'autorisation de fonctionner délivrée par le Conseil Général de la Dordogne et de la circulaire n°398 du 21 Octobre 2011 de la D.G.C.S. (Direction Générale de la Cohésion Sociale), le calendrier de réalisation des évaluations est fixé au plus tard :

- **Evaluation interne, avant le 2 Novembre 2017. Réalisée.**

Nous avons démarré au mois de Décembre 2015 le travail d'évaluation interne en partenariat avec les 3 autres Clubs et associations de Prévention spécialisée de la Dordogne. Nous avons présenté au Conseil Départemental notre premier travail collectif : Le référentiel de la Prévention Spécialisée », le Mardi 05 Avril 2016. Il sera suivi de l'évaluation interne de chaque club de Prévention, avant le mois de Novembre 2017.

- **Evaluation externe, avant le 2 Novembre 2018. En cours.**

Ce calendrier a été rappelé par un courrier de la D.D.S.P. (Direction Départementale de la Solidarité et de la Prévention du Conseil général de la Dordogne en date du 28 Mars 2012.

Un appel d'offre est en cours qui permettra de déterminer qui l'évaluateur externe qui réalisera l'évaluation des activités de Prévention Spécialisée de notre Association. Nous effectuons cette démarche en concertation avec les deux autres clubs de Prévention du Département pour en diminuer le coût.